



ORDRE DU JOUR  
SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL  
DU 1 OCTOBRE 2024 – 19 h

---

AGENDA  
ORDINARY SITTING OF COUNCIL  
OCTOBER 1, 2024 – 7:00 P.M.

**OUVERTURE / OPENING**

*Nous reconnaissons que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblés font partie du territoire traditionnel du peuple Anishinaabek-Algonquin.*

*La Municipalité de Chelsea reconnaît l'importance d'utiliser un ton poli et respectueux en tout temps envers tous et de s'abstenir de propos incivils. En ce sens et selon les dispositions législatives à cet égard, les sessions du conseil doivent se dérouler avec politesse, calme, respect et dignité.*

- 1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA**
- 2) **RAPPORT DU MAIRE / MAYOR'S REPORT**
- 3) **PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD**
- 4) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2024 ET CELUI DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2024 / ADOPTION OF THE MINUTES OF THE ORDINARY SITTING HELD SEPTEMBER 10, 2024 AND THE MINUTES OF THE EXTRAORDINARY SITTING HELD SEPTEMBER 27, 2024**
- 5) **DÉPÔT DE DOCUMENTS / TABLING OF DOCUMENTS**
  - a) Liste des comptes payés du 6 août au 9 septembre 2024 au montant de 1 061 845,68 \$ / List of accounts paid from August 6 to September 9, 2024, in the amount of \$1,061,845.68
  - b) Amendements budgétaires mensuels – Août 2024 / August 2024 monthly budget amendments
  - c) Dépôt des procès-verbaux des rencontres du comité consultatif des finances et suivi budgétaire du 13 mai et du 17 juin 2024 et que ces documents soient conservés aux archives municipales sous le code de classification 114.203 / Tabling of the May 13 and June 17, 2024, minutes of the Finance Advisory and Budget Monitoring Committee meetings and that these documents be filed in the municipal archives under the classification code 114.203
  - d) Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme et du développement durable du 21 août 2024 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous la cote de classification 114.204 / Tabling of the August 21, 2024, minutes of the Planning and Sustainable Development Advisory Committee meeting and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.204
  - e) Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité consultatif sur l'environnement, la durabilité et les changements climatiques du 21 mai 2024 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous le code de classification 114.212 / Tabling of the May 21, 2024, minutes of the Environment, Sustainability and Climate Change Advisory Committee meetings and that this document be filed in the municipal archives under the classification code 114.212

**6) SERVICES ADMINISTRATIFS / ADMINISTRATIVE SERVICES**

**6.1) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**

- a) Adoption du règlement numéro 1325-24 – Règlement modifiant les taux du droit de mutation applicables aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000,00 \$ / Adoption of by-law number 1325-24 - By-law modifying the transfer duty rates applicable to transfers with a tax base exceeding \$500,000.00

**6.2) CONTRATS / CONTRACTS**

- a) Octroi du contrat pour des travaux d'installation d'un système de traitement des eaux usées (abroge et remplace la résolution numéro 75-23) / Awarding of the contract for the installation of a wastewater treatment system (revokes and replaces resolution number 75-23)
- b) Prolongement du contrat pour la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles pour une période d'un mois / Extension of the contract for the collection, transportation and disposal of residual materials for a one month period

**6.3) AUTORISATIONS, PAIEMENTS / AUTHORIZATIONS, PAYMENTS**

- a) Autorisation de services professionnels d'ingénierie supplémentaires à la firme CIMA+ s.e.n.c. nécessaires à la réfection du chemin de la Mine / Authorization for additional professional engineering services to CIMA+ s.e.n.c. for the reconstruction of chemin de la Mine

**6.4) SUBVENTIONS / GRANTS**

**6.5) MANDATS / MANDATES**

- a) Mandat de trois ans à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de carburants en vrac / Three-year mandate for the purchase of bulk fuels to the Union des municipalités du Québec

**6.6) DIVERS / VARIOUS**

- a) Modification de la résolution numéro 86-23 concernant la création du comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels / Modification of resolution number 86-23 concerning the creation of the access to information and the protection of personal information committee
- b) Mandat à la direction générale et au service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable pour l'élaboration d'une « Approche Vision Zéro » / Mandate for the Administration and the Public Works, Infrastructure and Sustainable Mobility Department for the development of a « Vision Zero Approach »
- c) Autorisation – Dépôt à l'Union des municipalités du Québec – Demande au fonds municipal d'action juridique – Volet III – Soutien financier concernant l'intimidation ou le harcèlement envers les élu(e)s et les employé(e)s municipaux (FMAJ) / Authorization - Deposit with the Union des municipalités du Québec - Application to the *Fonds municipal d'action juridique* - Component III - Financial support concerning intimidation or harassment of elected officials and municipal employees (FMAJ)

**6.7) RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES**

**7) URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE / PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT**

**7.1) DÉROGATIONS MINEURES / MINOR EXEMPTIONS**

- a) Dérogation mineure – Régulariser une terrasse, un patio, une véranda, un escalier et une aire de stationnement situés dans les marges latérales et arrière – 241, chemin d'Old Chelsea – District électoral 2 / Minor exemption – Regularize a terrace, a patio, a veranda, a staircase and a parking area located in the side and rear setbacks – 241 chemin d'Old Chelsea – Electoral district 2

- b) Dérogation mineure – Superficie totale des bâtiments accessoires – 891, chemin du Lac-Meech – District électoral 2 / Minor exemption – Total area of accessory buildings – 891 chemin du Lac-Meech – Electoral district 2
- 7.2) **PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE / SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL INTEGRATION PROGRAMS**
- a) Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Enseigne rattachée – 185, chemin d'Old Chelsea – District électoral 2 / Site planning and architectural integration program – Attached sign – 185 chemin d'Old Chelsea – Electoral district 2
- 7.3) **USAGES CONDITIONNELS / CONDITIONAL USES**
- 7.4) **PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE / SPECIFIC PROJECTS OF CONSTRUCTION, MODIFICATION OR OCCUPATION OF A BUILDING**
- 7.5) **RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**
- a) Adoption du règlement numéro 1326-24 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 1215-22 – Conditions d'approbation d'un logement additionnel / Adoption of by-law number 1326-24 – By-law amending certain provisions of the zoning by-law number 1215-22 – Conditions for approval of additional housing
- 7.6) **DIVERS / VARIOUS**
- a) Modification de la résolution numéro 346-22 concernant le comité sur les demandes de démolition (CDD) / Modification of resolution number 346-22 concerning the Demolition Requests Committee (DRC)
- 8) **ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT**
- 9) **TRAVAUX PUBLICS, INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉ DURABLE / PUBLIC WORKS, INFRASTRUCTURE AND SUSTAINABLE MOBILITY**
- a) Demande au Ministère des Transports et de la Mobilité durable de réduire la vitesse sur la route 105 sud / Request to the *Ministère des Transports et de la Mobilité durable* to reduce the speed limit on the southern portion of Route 105
- 10) **LOISIRS, SPORT, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE / RECREATION, SPORT, CULTURE AND COMMUNITY LIFE**
- a) Modification du nom du comité de gestion des cimetières historiques de Chelsea / Change of name of the Chelsea Historic Cemeteries Management Committee
- b) Aménagement d'accès publics à la Rivière Gatineau dans les secteurs de Farm Point et du chemin Burnett / Development of public accesses to the Gatineau River in the Farm Point and chemin Burnett sectors
- 11) **SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY**
- a) Proclamation de la semaine de la prévention incendie / Proclamation of Fire Prevention Week
- b) Intégration des employés matricules 253 et 255 / Integration of employees numbers 253 and 255
- 12) **LEVÉE DE LA SESSION / ADJOURNMENT OF THE SITTING**

**Session ordinaire du 1 octobre 2024 / October 1, 2024, ordinary sitting**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ ,  
appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que l'ordre du  
jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

**Session ordinaire du 1 octobre 2024 / October 1, 2024, ordinary sitting**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ ,  
appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le procès-  
verbal de la session ordinaire du 10 septembre 2024 et celui de la session  
extraordinaire du 27 septembre 2024 soient et sont par la présente adoptés.

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

**PROCÈS-VERBAL** de la session ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 10 septembre 2024 à 19 h à la salle du conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, au 216, chemin d'Old Chelsea, dans la Municipalité de Chelsea, Québec.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** les conseillères Cybèle Wilson, Rita Jain et Kimberly Chan, les conseillers Enrico Valente, Dominic Labrie et Christopher Blais sous la présidence du Maire Pierre Guénard.

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS** Me Sheena Ngalle Miano, Directrice générale et greffière-trésorière, Me Charles-Hervé Aka, Directeur du Service des affaires juridiques et du greffe, et Mme Marie-Pier Drolet, Agente aux communications.

Une période de questions fut tenue, à laquelle aucune question ne fut posée.

### **CONVOCATION**

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

### **QUORUM**

Le Maire ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 07.

### **VOTE**

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, le Maire se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* ([LRQ, c C-27.1](#)) en s'abstenant de voter.

### **282-24**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Enrico Valente et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté avec les modifications suivantes :

#### **Ajouter :**

- 6.1 a) Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1325-24 et avis de motion – Règlement modifiant les taux du droit de mutation applicables aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000,00 \$
- 6.4 a) Demande d'aide financière au Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, volet redressement-sécurisation
- 9 a) Nominations au comité consultatif des transports et de la mobilité durable

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **282-24 (suite)**

- 9 b) Demande au Ministère des Transports et de la Mobilité durable concernant la sécurité du carrefour giratoire prévu sur le chemin d'Old Chelsea

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\* Le conseiller Enrico Valente s'abstient de voter pour l'adoption des procès-verbaux puisqu'il était absent lors des sessions mentionnées.

### **283-24**

#### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que les procès-verbaux de la session extraordinaire du 12 août, de la session ordinaire du 20 août et de la session extraordinaire du 26 août 2024 soient et sont par la présente adoptés.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 3 JUILLET 2024 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.20**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ SUR LES DEMANDES DE DÉMOLITION DU 26 JUIN 2024 ET QUE CE DOCUMENT SOIENT CONSERVÉS AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.224**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ SUR LA MOBILITÉ ACTIVE ET DURABLE DU 21 JUIN 2024 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LE CODE DE CLASSIFICATION 114.213**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION POUR LA RÉOLUTION NUMÉRO 233-24 / TABLING OF THE MINUTES OF CORRECTION FOR RESOLUTION NUMBER 233-24**

#### **PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1325-24 ET AVIS DE MOTION**

#### **RÈGLEMENT MODIFIANT LES TAUX DU DROIT DE MUTATION APPLICABLES AUX TRANSFERTS DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 500 000,00 \$**

La conseillère Cybèle Wilson présente et dépose le projet de règlement et donne avis de motion que lors d'une séance du conseil, le règlement portant le numéro 1325-24 intitulé « Règlement modifiant les taux du droit de mutation applicables aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000,00 \$ » sera présenté pour adoption.

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1325-24 ET AVIS DE MOTION (suite)

Le but de ce règlement est de modifier le taux applicable pour les tranches de la base d'imposition du droit de mutation qui excède 500 000,00 \$.



Cybèle Wilson

### **284-24**

#### **OCTROI DU CONTRAT ET PAIEMENT DES DÉPENSES POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION DE SÉCURITÉ DU BARRAGE HOLLOW GLEN À MÊME L'EXCÉDENT NON AFFECTÉ**

ATTENDU QUE le 5 juin 2024, la Municipalité a reçu une lettre provenant du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs mentionnant l'obligation de réaliser une évaluation de sécurité du barrage Hollow Glen et ce, avant le 31 décembre 2024;

ATTENDU QUE cette étude n'a pas été budgétée en 2024 et qu'elle doit être réalisée avant la fin de l'année;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à une demande de prix auprès de deux (2) firmes d'ingénierie pour la réalisation de cette évaluation;

ATTENDU QUE suite à cette demande de prix, deux (2) soumissions ont été reçues :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>	<b>PRIX (taxes nettes)</b>
CIMA+ s.e.n.c.	48 002,06 \$	43 832,28 \$
FNX-INNOV inc.	88 939,03 \$	81 213,19 \$

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à l'analyse des soumissions;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la firme CIMA+ s.e.n.c. est la plus basse conforme et recommandée par le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable;

ATTENDU QUE le prix soumis par la firme CIMA+ s.e.n.c. pour l'évaluation de sécurité du barrage Hollow Glen est de 48 002,06 \$, incluant les taxes, soit un montant de 43 832,28 \$ taxes nettes;

ATTENDU QUE les coûts pour l'étude de sécurité du barrage Hollow Glen seront payés à même l'excédent non affecté;

**SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

**284-24 (suite)**

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que le conseil octroie le contrat pour une évaluation de sécurité du barrage Hollow Glen au montant de 48 002,06 \$, incluant les taxes, à la firme CIMA+ s.e.n.c. et autorise le paiement à même l'excédent non affecté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 43 832,28 \$ du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire 03-410-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement non affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-460-00-411 (Honoraires professionnels – Services scientifiques et génie).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**285-24**

**OCTROI DES CONTRATS ET PAIEMENT DES DÉPENSES POUR DIVERS PROJETS RELIÉS AUX USINES DU SECTEUR CENTRE-VILLAGE À MÊME L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ**

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2024, certains projets pour les usines du secteur centre-village ont été approuvés et les montants nets suivants ont été prévus :

PROJET	MONTANT NET
Remplacement de deux pompes pour les trains membranaires (eau potable)	24 500,00 \$
Installation d'une surge de protection (eaux usées)	20 000,00 \$
Achat de deux systèmes de contrôle de déversement (eaux usées)	14 000,00 \$
Installation de clôtures de sécurité et d'échelles pour les bassins à l'usine d'épuration (eaux usées)	21 000,00 \$

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à une demande de prix pour chaque projet;

ATTENDU QUE les prix suivants ont été soumis :

PROJET	SOUMISSIONNAIRES	PRIX (taxes incluses)	PRIX (taxes nettes)
Pompes (2)	Futech Outaouais inc	25 361,19 \$	23 158,14 \$
Surge de protection	Seguin Morris inc.	22 320,10 \$	20 381,22 \$

## SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024

### 285-24 (suite)

PROJET	SOUSSIONNAIRES	PRIX (taxes incluses)	PRIX (taxes nettes)
Système contrôle de déversement	PR'eautech instrumentation et odeurs inc.	13 945,71 \$	12 734,29 \$
Clôtures et échelles	Clôtures Riviera inc.	11 920,32 \$	10 884,84 \$

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE les soumissions déposées pour les divers projets sont conformes et recommandées par le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable;

ATTENDU QUE les divers projets seront remboursés à même l'excédent de fonctionnement affecté – Secteur centre-village;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par le conseiller Enrico Valente et résolu que le conseil octroie les contrats suivants :

SOUSSIONNAIRES	PRIX (taxes incluses)
Futech Outaouais inc	25 361,19 \$
Seguin Morris inc.	22 320,10 \$
PR'eautech instrumentation et odeurs inc.	13 945,71 \$
Clôtures Riviera inc.	11 920,32 \$

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 67 158,49 \$ du poste budgétaire 59-131-07-000 (Excédent de fonctionnement affecté – Secteur centre-village) au poste budgétaire d'affectation 03-510-00-004 (Affectations - Excédent de fonctionnement affecté secteur centre-village).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même les postes budgétaires suivants :

PROJET	POSTE BUDGÉTAIRE
Remplacement de deux pompes pour les trains membranaires (eau potable)	23-050-01-725
Installation d'une surge de protection (eaux usées)	23-050-00-725
Achat de deux systèmes de contrôle de déversement (eaux usées)	23-050-00-725
Installation de clôtures de sécurité et d'échelles pour les bassins à l'usine d'épuration (eaux usées)	23-050-00-729

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

**286-24**

### **OCTROI DE CONTRAT POUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – APPEL D’OFFRES 2023-SOU-320-020 (LA PÊCHE) POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES DÉCHETS, DES MATIÈRES ORGANIQUES, DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DES ENCOMBRANTS DANS LES LIMITES DES TERRITOIRES DES MUNICIPALITÉS DE LA PÊCHE, CANTLEY, CHELSEA ET VAL-DES-MONTS**

ATTENDU QUE quatre (4) municipalités de la MRC des Collines-de-l’Outaouais à savoir Cantley, Chelsea, Val-des-Monts et La Pêche, se sont engagées par résolution (Cantley 2022-MC-148), (Chelsea 152-22), (Val-des-Monts 23-10-368), (La Pêche 23 187), à mener un processus commun d’appel d’offres pour l’attribution d’un contrat de collecte, de transport et de disposition des déchets, des matières organiques, des matières recyclables et des encombrants;

ATTENDU QUE le « Regroupement » désigne les municipalités desservies par le contrat soit : Cantley, Chelsea, Val-des-Monts et la Municipalité de La Pêche;

ATTENDU QUE l’appel d’offres (2023-SOU-320-020) a été publié en mai 2024, sur le système électronique d’appel d’offres (SEAO), pour obtenir des soumissions pour la collecte, le transport et la disposition des déchets, des matières organiques, des matières recyclables et des encombrants;

ATTENDU QUE la Municipalité de La Pêche désignée « Organisme signataire » aux fins du processus d’appel d’offres 2023-SOU-320-020, a reçu des soumissions en vue de la conclusion d’un contrat avec une entreprise qualifiée pour la collecte, le transport et la disposition des déchets, des matières organiques, des matières recyclables et des encombrants dans les limites des territoires du Regroupement précité;

ATTENDU QUE le Contrat est divisé en six (6) lots tels qu’identifiés à l’appel d’offres et que l’octroi de chaque lot du Contrat s’effectue par résolution du conseil municipal de chaque membre du Regroupement;

ATTENDU QUE les services à être fournis par l’adjudicataire devront être conformes au contenu du cahier d’appel d’offres 2023-SOU-320-020;

ATTENDU QUE l’Organisme signataire aux fins du processus d’appel d’offre 2023-SOU-320-020 a reçu une seule soumission, soit celle de l’entreprise Location Martin-Lalonde Inc.;

ATTENDU QUE l’article 938.3 du Code municipal, l’Organisme signataire exercera, nonobstant la présente résolution d’attribution de contrat, la poursuite de négociations afin de réviser à la baisse les prix du contrat ou d’autres modifications contractuelles puisque le prix soumis accuse un écart important avec celui prévu dans l’estimation établie par l’Organisme signataire;

ATTENDU QU’À la suite de l’adjudication d’un Lot du Contrat par un membre du Regroupement, le contenu des documents d’appel d’offres et de la soumission, de même que ladite résolution, sont retenus comme l’obligation contractuelle du Soumissionnaire et que lesdites obligations contractuelles pourront être reprise sous forme de contrat liant les deux parties;

## SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024

### 286-24 (suite)

ATTENDU QUE le soumissionnaire est expressément informé et reconnaît que l'organisme Éco Entreprise Québec (ÉEQ) peut, dans certaines circonstances, être impliqué dans l'analyse des soumissions et qu'à cette fin, le soumissionnaire consent à la transmission d'une copie de leur soumission ainsi que de tout document s'y rapportant à ÉEQ après l'ouverture des soumissions, étant entendu que ÉEQ préservera la confidentialité de ces documents et qu'il ne les utilisera à quelque autre fin que ce soit;

ATTENDU QU'À la suite d'une analyse des offres reçues, le soumissionnaire Location Martin-Lalonde Inc. est conforme;

ATTENDU QUE suivant l'article 938.3 du Code municipal, l'Organisme signataire ayant reçu une seule soumission exercera, nonobstant la présente résolution d'attribution de contrat, la poursuite de négociations afin de réviser à la baisse les prix du contrat ou d'autres modifications contractuelles puisque le prix soumis accuse un écart avec celui prévu dans l'estimation établie par l'Organisme signataire;

.EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Enrico Valente et résolu que le conseil octroie à l'entreprise Location Martin-Lalonde inc. les lots suivants :

- lot 1 : collecte des déchets et matières organiques
- lot 2 : collecte des matières recyclables

du Contrat 2023-SOU-320-020 pour la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles, des déchets, des matières organiques et des matières recyclables, selon le tableau ci-dessous :

Description des collectes		Appel d'offres GMR regroupement avec rabais (taxes incluses)
	Numéro de lot	1 février 2025 au 31 janvier 2026
Déchets	Lot 1 - Chelsea	263 896,08 \$
Matières organiques	Lot 1 - Chelsea	412 159,38 \$
Matières recyclables	Lot 2 - Chelsea	537 347,98 \$
TOTAL		1 213 403,44 \$

QUE la durée du contrat soit d'une durée de 36 mois ferme avec une année d'option au lieu de 24 mois ferme avec 2 années de prolongation;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même les postes budgétaires suivants :

- 02-451-10-446 (Contrat cueillette – Déchets domestiques)
- 02-452-10-446 (Contrat cueillette – Matières recyclables)
- 02-452-35-445 (Contrat cueillette – Matières compostables)

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

**287-24**

**PAIEMENT DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX DE  
DÉCONTAMINATION DES SOLS SUITE AU DÉVERSEMENT  
D'HYDROCARBURE SUR LE CHEMIN GLENEAGLE  
À MÊME L'EXCÉDENT NON AFFECTÉ**

ATTENDU QUE le 14 juin 2024, un déversement d'hydrocarbure a été constaté sur le chemin Gleneagle;

ATTENDU QUE la Municipalité n'a pu identifier le véhicule responsable de cet incident;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a dû procéder à l'échantillonnage ainsi que la décontamination des sols;

ATTENDU QUE les assurances ne couvrent pas les frais pour la décontamination des sols;

ATTENDU QUE l'analyse en laboratoire des sols a été effectuée par la compagnie 11516345 Canada inc. (Laboratoire MicroB) et les coûts s'élèvent à 1 096,85 \$, incluant les taxes, soit un montant net de 1 001,58 \$;

ATTENDU QUE la méthodologie et la surveillance des travaux de décontamination des sols réalisés en régie ont été réalisées par la firme BluMetric Environnement inc. et les coûts s'élèvent à 9 732,63 \$, incluant les taxes, soit un montant net de 8 887,19 \$;

ATTENDU QU'AUCUN budget n'a été prévu à cet effet et que ces dépenses doivent être payées à même l'excédent non affecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que le conseil autorise le paiement des divers coûts reliés à la décontamination des sols suite au déversement d'hydrocarbure sur le chemin Gleneagle au montant total de 10 829,48 \$, incluant les taxes, à même l'excédent non affecté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 9 888,77 \$ du poste budgétaire 59-110-00-000 (Excédent non affecté) au poste budgétaire 03-410-00-000 (Affectations excédent accumulé de fonctionnement non affecté).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-470-00-419 (Honoraires professionnels autres).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **288-24**

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE DU QUÉBEC DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET REDRESSEMENT-SÉCURISATION**

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme (redressement-sécurisation) et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent une route sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE le projet consiste à des travaux de réhabilitation d'un ponceau sur la route 105 à la hauteur du chemin Montrose;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la Municipalité choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE le directeur des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable de la Municipalité représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que le directeur des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer également pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **289-24**

#### **VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES**

ATTENDU QU'EN vertu des articles 1022 et 1023 du *Code municipal du Québec*, la Municipalité se doit de préparer une liste des immeubles pour lesquels un processus de vente pour défaut de paiement de taxes sera entrepris;

ATTENDU QUE la MRC des Collines-de-l'Outaouais procédera à la vente de ces immeubles le 5 décembre 2024;

ATTENDU QUE d'ici le 5 décembre 2024, les immeubles ayant fait l'objet de paiement couvrant la période prescrite seront retirés de cette liste;

ATTENDU QUE cette liste des immeubles est annexée à la présente pour en faire partie intégrante;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le conseil et la Directrice générale et greffière-trésorière entreprennent les procédures requises et donnent instruction à la MRC des Collines-de-l'Outaouais de vendre, lors de sa séance de vente pour défaut de paiement de taxes du 5 décembre 2024, les immeubles de la Municipalité de Chelsea dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-120-00-412 (honoraires professionnels – services juridiques).

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **290-24**

#### **NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DE VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES**

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 1038 du *Code municipal du Québec*, la Municipalité peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

ATTENDU QUE par sa résolution numéro 289-24, certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun d'autoriser des représentants municipaux à enchérir et acquérir certains de ces immeubles pour et au nom de la Municipalité de Chelsea;

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **290-24 (suite)**

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le conseil désigne Madame Josiane Rollin, Coordinatrice des finances, et en l'absence de celle-ci, Monsieur Robert Binette, Directeur du Service des finances, à enchérir des immeubles pour et au nom de la Municipalité de Chelsea lors de la mise en vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui se tiendra le 5 décembre 2024 à la MRC des Collines-de-l'Outaouais, et ce, jusqu'à concurrence du montant des taxes, en capital, intérêts et frais.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et le Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **291-24**

#### **RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE ET DE PROLONGATION RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 12 387 000,00 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 24 SEPTEMBRE 2024**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Chelsea souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 12 387 000,00 \$ qui sera réalisé le 24 septembre 2024, réparti comme suit :

<b>Règlements d'emprunts #</b>	<b>Pour un montant de \$</b>
843-12	115 800 \$
699-07	144 500 \$
721-08	434 500 \$
823-12	47 600 \$
824-12	242 500 \$
825-12	256 500 \$
835-12	39 500 \$
1059-18	7 600 \$
1051-18	85 900 \$
1051-18	481 500 \$
1051-18	20 800 \$
1051-18	16 100 \$
1114-19	640 800 \$
1114-19	4 200 \$
1115-19	27 400 \$
924-15	7 100 \$
1062-18	34 700 \$
1311-24	5 100 000 \$
1293-24	556 400 \$
1293-24	734 000 \$

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **291-24 (suite)**

<b>Règlements d'emprunts #</b>	<b>Pour un montant de \$</b>
1233-21	1 365 800 \$
1253-23	77 700 \$
1253-23	519 100 \$
1253-23	593 400 \$
1154-20	14 025 \$
1154-20	260 275 \$
1143-19	158 600 \$
1143-19	3 175 \$
1115-19	121 400 \$
1115-19	9 775 \$
1196-21	68 940 \$
1236-21	34 015 \$
1236-21	18 795 \$
1259-23	144 600 \$

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 699-07, 721-08, 823-12, 824-12, 825-12, 835-12, 1059-18, 1051-18, 1114-19, 1115-19, 924-15, 1311-24, 1293-24, 1233-21, 1253-23, 1154-20, 1143-19, 1196-21 et 1236-21, la Municipalité de Chelsea souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea avait le 3 septembre 2024 un emprunt au montant de 2 607 000,00 \$, sur un emprunt original de 3 920 000 \$, concernant le financement des règlements d'emprunts numéros 843-12, 699-07, 721-08, 823-12, 824-12, 825-12, 835-12, 1059-18, 1051-18, 1114-19, 1115-19, 924-15 et 1062-18;

ATTENDU QUE, en date du 3 septembre 2024, cet emprunt n'a pas été renouvelé;

ATTENDU QUE l'émission d'obligations qui sera réalisée le 24 septembre 2024 inclut les montants requis pour ce refinancement;

ATTENDU QU'EN conséquence et conformément au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 2 précité, il y a lieu de prolonger l'échéance des règlements d'emprunts numéros 843-12, 699-07, 721-08, 823-12, 824-12, 825-12, 835-12, 1059-18, 1051-18, 1114-19, 1115-19, 924-15 et 1062-18;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

- les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 24 septembre 2024;

## SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024

### 291-24 (suite)

- les intérêts seront payables semi-annuellement, le 24 mars et le 24 septembre de chaque année;
- les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D-7);
- les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
- CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
- CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
- CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :  
BANQUE NATIONALE DU CANADA  
SUCCURSALE 10201  
250-920 BOUL SAINT-JOSEPH  
GATINEAU, QC  
J8Z 1S9
- Que les obligations soient signées par le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière. La Municipalité de Chelsea, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2030 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 699-07, 721-08, 823-12, 824-12, 825-12, 835-12, 1059-18, 1051-18, 1114-19, 1115-19, 924-15, 1311-24, 1293-24, 1233-21, 1253-23, 1154-20, 1143-19, 1196-21 et 1236-21 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 24 septembre 2024), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE, compte tenu de l'emprunt par obligations du 24 septembre 2024, le terme originel des règlements d'emprunts numéros 843-12, 699-07, 721-08, 823-12, 824-12, 825-12, 835-12, 1059-18, 1051-18, 1114-19, 1115-19, 924-15 et 1062-18, soit prolongé de 21 jours.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **292-24**

#### **MODIFICATION DE LA VOCATION D'UNE PARTIE DU LOT 2 636 728 AU CADASTRE DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite effectuer un échange le quel consiste à ce que la Municipalité devienne propriétaire du lot 4 967 625 ayant une superficie de 1 619.7 mètres carrés (entrée du chemin Lilsam) et que les propriétaires adjacents concernés deviennent propriétaires d'une parcelle de terrain identifiée comme étant une partie du lot 2 636 728 ayant une superficie approximative de 750 mètres carrés (entrée du chemin Valleyview);

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier la vocation d'une partie du lot 2 636 728 au cadastre du Québec le quel fait partie du domaine public, et de l'affecter au domaine privé;

ATTENDU QUE la parcelle visée, identifiée comme étant une partie du lot 2 636 728 au cadastre du Québec, fera l'objet d'une opération cadastrale et se verra attribuer un nouveau numéro de lot distinct, le tout selon les modalités de l'échange;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Enrico Valente et résolu de modifier la vocation d'une partie du lot 2 636 728 au cadastre du Québec le quel fait partie du domaine public, et de l'affecter au domaine privé.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Le Maire Pierre Guénard demande le vote :

POUR	CONTRE
- Dominic Labrie	- Kimberly Chan
- Rita Jain	
- Christopher Blais	
- Cybèle Wilson	
- Enrico Valente	

#### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

### **293-24**

#### **ÉCHANGE DE TERRAIN – LOT 4 967 625 ET UNE PARTIE DU LOT 2 636 728 AU CADASTRE DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE les propriétaires du lot 4 967 625, également propriétaires d'une adresse sur le chemin Valleyview, ont présenté à la Municipalité une demande pour échange de terrain;

ATTENDU QUE les propriétaires entretiennent depuis longtemps le chemin Valleyview, dont une partie qui se situe sur la propriété de la Municipalité;

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **293-24 (suite)**

ATTENDU QUE la proposition d'échange consiste à ce que la Municipalité devienne propriétaire du lot 4 967 625 ayant une superficie de 1 619.7 mètres carrés (entrée du chemin Lilsam) et que les propriétaires actuels du lot 4 967 625 deviennent propriétaires d'une parcelle de terrain identifiée comme étant une partie du lot 2 636 728 ayant une superficie approximative de 750 mètres carrés (entrée du chemin Valleyview);

ATTENDU QUE la partie du lot 2 636 728 a été retirée du domaine public pour être affectée au domaine privé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu d'accepter la demande d'échange telle que présentée.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que tous les frais inhérents, frais d'arpentage, de lotissement, permis et autres, de même que tous les frais notariés pour cet échange sont à la charge des propriétaires.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Le Maire Pierre Guénard demande le vote :

#### POUR

- Dominic Labrie
- Rita Jain
- Christopher Blais
- Cybèle Wilson
- Enrico Valente

#### CONTRE

- Kimberly Chan

### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

### **294-24**

#### **DÉROGATION MINEURE – MARGE LATÉRALE POUR LA CONSTRUCTION D'UN ABRI D'AUTO – 27, CHEMIN MCNALLY – DISTRICT ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 924 058 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 27, chemin McNally, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un abri d'auto à 1,5 m de la ligne latérale de propriété, plutôt qu'à 4,5 m tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 6 juin 2024;

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **294-24 (suite)**

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 23 août 2024, indiquant que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyé par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Enrico Valente, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil refuse la demande de dérogation mineure sur le lot 2 924 058 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 27, chemin McNally, afin de permettre la construction d'un abri d'auto à 1,5 m de la ligne latérale de propriété, plutôt qu'à 4,5 m tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **295-24**

#### **DÉROGATION MINEURE – MARGE LATÉRALE POUR UN TROTTOIR ET LARGEUR D'UN TROTTOIR – 97, CHEMIN MARC-AURÈLE-FORTIN – DISTRICT ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 164 228 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 97, chemin Marc-Aurèle-Fortin, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de régulariser un trottoir d'une largeur de 1,5 m, plutôt que de 1 m et un trottoir localisé à 0 m de la ligne latérale de la propriété, plutôt qu'à 0,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 21 août 2024;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 23 août 2024, indiquant que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyé par courtoisie aux voisins concernés;

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **295-24 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 6 164 228 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 97, chemin Marc-Aurèle-Fortin, afin de régulariser un trottoir d'une largeur de 1,5 m, plutôt que de 1 m et un trottoir localisé à 0 m de la ligne latérale de la propriété, plutôt qu'à 0,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22, conditionnellement à :

- l'utilisation de matériau plus perméable qui n'affectera pas le drainage entre les propriétés.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **296-24**

#### **DÉROGATION MINEURE – MARGE LATÉRALE POUR LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE – 3, CHEMIN VALLEYVIEW – DISTRICT ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 635 596 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 3, chemin Valleyview, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin d'autoriser la construction d'un bâtiment accessoire (garage) à 2,86 m de la ligne latérale de propriété, plutôt qu'à 4,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 21 août 2024;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 23 août 2024, indiquant que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyé par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par le conseiller Christopher Blais et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 2 635 596 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 3, chemin Valleyview, afin d'autoriser la construction d'un bâtiment accessoire (garage) à 2,86 m de la ligne latérale de propriété, plutôt qu'à 4,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22.

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **296-24 (suite)**

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **297-24**

#### **DÉROGATION MINEURE – MARGE LATÉRALE POUR RÉGULARISER UNE AIRE DE STATIONNEMENT – 193, CHEMIN D'OLD CHELSEA – DISTRICT ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 5 695 738 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 193, chemin d'Old Chelsea, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de régulariser une aire de stationnement à 1,36 m de la ligne latérale de propriété, plutôt qu'à 1,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 21 août 2024;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 23 août 2024, indiquant que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyé par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par le conseiller Enrico Valente et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 5 695 738 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 193, chemin d'Old Chelsea, afin de régulariser une aire de stationnement à 1,36 m de la ligne latérale de propriété, plutôt qu'à 1,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **298-24**

#### **DÉROGATION MINEURE – SUPERFICIE MAXIMALE AU SOL DES BÂTIMENTS ACCESSOIRES – 457, ROUTE 105 – DISTRICT ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 636 008 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 457, route 105, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin d'autoriser une superficie totale au sol des bâtiments accessoires de 115,34 mètres carrés, alors que le règlement de zonage numéro 1215-22 limite cette superficie à 75 mètres carrés;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 21 août 2024;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 23 août 2024, indiquant que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyé par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé le conseiller Christopher Blais, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 2 636 008 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 457, route 105, afin d'autoriser une superficie totale au sol de bâtiments accessoires de 115,34 mètres carrés, alors que le règlement de zonage numéro 1215-22 limite cette superficie à 75 mètres carrés.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la dérogation mineure est accordée aux conditions suivantes :

- l'implantation des bâtiments proposés doit être effectuée conformément au plan soumis, dans la cour arrière;
- en plus des bâtiments accessoires existants reliés par abris d'auto, un maximum de trois (3) bâtiments accessoires additionnels sera autorisé.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **299-24**

#### **DÉROGATION MINEURE – RÉGULARISATION D'UNE MARGE AVANT POUR UN ESCALIER – 233, CHEMIN LADYFIELD – DISTRICT ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 5 702 135 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 233, chemin Ladyfield, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de régulariser un escalier construit à 1,32 m de la ligne avant de propriété, plutôt qu'à 1,4 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 21 août 2024;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 23 août 2024, indiquant que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyé par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Enrico Valente, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 5 702 135 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 233, chemin Ladyfield, afin de régulariser un escalier construit à 1,32 m de la ligne avant de propriété, plutôt qu'à 1,4 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **300-24**

#### **PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – AMÉNAGEMENT D'UN PARC D'EAU – 11, CHEMIN NOTCH – DISTRICT ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE propriétaire du lot 6 376 161 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 11, chemin Notch a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'aménager un parc d'eau;

ATTENDU QUE les aménagements proposés s'harmonisent au usages en place sur le terrain;

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **300-24 (suite)**

ATTENDU QUE les aménagements proposés doivent être conformes aux critères du règlement 1218-22 sur les PIIA;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 21 août 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Enrico Valente, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 1218-22 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA sur le lot 6 376 161 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 11, chemin Notch, afin d'autoriser l'aménagement d'un parc d'eau, conformément :

- à la demande numéro 2024-20041;
- aux plans, croquis et informations transmis par courriel le 13 juin 2024.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'approbation du PIIA est conditionnelle à :

- la plantation d'arbres près du parc d'eau;
- l'utilisation de matériaux naturels, plutôt que du gazon synthétique.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **301-24**

#### **PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – MODIFICATION DU PIIA DE LA PHASE II – LAMPADAIRES ET BALCONS DES BÂTIMENTS MULTIFAMILIAUX – PROJET RUISSEAU CHELSEA – DISTRICT ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE le propriétaire des lots 6 164 161, 6 164 162, 2 735 315, 2 635 784, 2 635 786 au cadastre du Québec, propriétés également connues comme étant situées à l'intersection sud-ouest des chemins d'Old Chelsea et Jean-Paul-Lemieux, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de modification au plan d'implantation et d'intégration architecturale de la phase 2 du projet Ruisseau Chelsea approuvé le 3 octobre 2023, afin de modifier les balcons du troisième étage pour les bâtiments multifamiliaux et les lampadaires dans les projets intégrés;

ATTENDU QUE les lampadaires proposés sont les mêmes que ceux présents dans le projet;

ATTENDU QUE les modifications proposées aux balcons du troisième étage s'harmonisent aux bâtiments approuvés;

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **301-24 (suite)**

ATTENDU QUE les modifications proposées doivent être conformes aux critères du règlement 1218-22 sur les PIIA;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 21 août 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Enrico Valente, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 1218-22 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, cette demande de modification du PIIA approuvé le 3 octobre 2023 sur les lots 6 164 161, 6 164 162, 2 735 315, 2 635 784, 2 635 786 du cadastre du Québec, propriétés également connues comme étant situées à l'intersection sud-ouest des chemins d'Old Chelsea et Jean-Paul-Lemieux, afin de modifier les balcons du troisième étage pour les bâtiments multifamiliaux et les lampadaires dans les projets intégrés, conformément :

- à la demande numéro 2024-20045;
- aux plans préparés par l'architecte Dominique Valiquette, fichier 113(DVA).23, datés du 12 juillet 2024, transmis par courriel le 19 juillet 2024;
- au courriel transmis par le requérant le 11 juin 2024.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'approbation du PIIA est conditionnelle à ce que les poteaux de tous les balcons soient de la même couleur que le revêtement extérieur foncé.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **302-24**

#### **DEMANDE VISANT LA TENUE D'UN MARCHÉ DE NOËL – 23, CHEMIN CECIL – DISTRICT ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a reçu une demande des représentants de la « Fondation de Santé des Collines » visant la tenue d'un commerce temporaire de type marché public (marché de Noël), afin d'offrir à la population des produits artisanaux;

ATTENDU QUE cette foire sera organisée par la Fondation de Santé des Collines, organisme de bienfaisance, qui recueillera des fonds pour le bien-être de la santé de la communauté des Collines en partenariat avec le Centre intégré de services sociaux de l'Outaouais;

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **302-24 (suite)**

ATTENDU QUE le marché se tiendra au Centre Meredith aux dates et heures suivantes :

- vendredi, 8 novembre: 17 h à 20 h
- samedi, 9 novembre: 10 h à 16 h
- dimanche, 10 novembre: 10 h à 15 h

ATTENDU QUE la réglementation d'urbanisme prévoit que tout commerce temporaire de marché public doit faire l'objet d'une approbation du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Enrico Valente et résolu que le conseil accepte la demande pour la tenue d'un commerce temporaire de type marché public au Centre Meredith, tel que présentée par les représentants de la « Fondation de Santé des Collines », du 8 novembre au 10 novembre 2024, selon l'horaire suivant :

- vendredi, 8 novembre: 17 h à 20 h
- samedi, 9 novembre: 10 h à 16 h
- dimanche, 10 novembre: 10 h à 15 h

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE cette autorisation soit greffée à certaines conditions, qu'une preuve d'assurance soit annexée au dossier et que la clientèle du marché doit utiliser le deuxième stationnement du Centre Meredith en tout temps lors de la période visée.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **303-24**

#### **DEMANDE VISANT LA TENUE D'UN MARCHÉ DE NOËL – 8, CHEMIN MILL – DISTRICT ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a reçu une demande des représentants de « La Fab » visant la tenue d'un commerce temporaire de type marché public (marché de Noël), afin d'offrir à la population des produits artisanaux par 25 à 30 exposants;

ATTENDU QUE le marché se tiendra à « La Fab », située au 8 chemin Mill, à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment le 1<sup>er</sup> décembre 2024 de 10 h à 16 h;

ATTENDU QUE la réglementation d'urbanisme prévoit que tout commerce temporaire de marché public doit faire l'objet d'une approbation du conseil municipal;

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **303-24 (suite)**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le conseil accepte la demande pour la tenue d'un commerce temporaire de type marché public à « La Fab », tel que présentée par les représentants de la « La Fab », le 1<sup>er</sup> décembre 2024, entre 10 h et 16 h.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE cette autorisation est conditionnelle à ce qu'une preuve d'assurance soit annexée au dossier.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **304-24**

#### **DEMANDE VISANT LA TENUE D'UN MARCHÉ DE NOËL – 8, CHEMIN SCOTT ET 244, CHEMIN D'OLD CHELSEA (SQUARE OLD CHELSEA) – DISTRICT ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a reçu une demande des propriétaires du Square Old Chelsea visant la tenue d'un commerce temporaire de type marché public (marché de Noël), afin d'offrir à la population des produits artisanaux;

ATTENDU QUE le marché se tiendra au Square Old Chelsea, situé aux 8, chemin Scott et 244, chemin d'Old Chelsea, les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2024;

ATTENDU QUE la réglementation d'urbanisme prévoit que tout commerce temporaire de marché public doit faire l'objet d'une approbation du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le conseil accepte la demande pour la tenue d'un commerce temporaire de type marché public au Square Old Chelsea, tel que présentée par les représentants du Square Old Chelsea, les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2024.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE cette autorisation est conditionnelle à ce qu'une preuve d'assurance soit annexée au dossier.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **305-24**

#### **DEMANDE À LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS DE PERMETTRE LA PERMUTATION D'UNE SUPERFICIE D'UNE AIRE D'AFFECTATION *MULTIFONCTIONNELLE* POUR REMPLACER UNE SUPERFICIE DE L'AIRE D'AFFECTATION *RURALE* À L'INTERSECTION DU CHEMIN SCOTT ET DE LA ROUTE 105**

ATTENDU QUE le règlement numéro 273-19 édictant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SAD) de troisième génération de la MRC des Collines-de-l'Outaouais (MRC) est entré en vigueur le 6 février 2020;

ATTENDU QUE le plan des grandes affectations du territoire du SAD de la MRC des Collines-de-l'Outaouais détermine les aires d'affectations du sol applicables au territoire de la Municipalité de Chelsea;

ATTENDU QUE le nouveau plan d'urbanisme numéro 1214-22 de la Municipalité de Chelsea prévoit une aire d'affectation multifonctionnelle de moins grande superficie dans le secteur Hollow-Glen que l'aire d'affectation multifonctionnelle représentée au SAD révisé;

ATTENDU QUE les lots 3 030 068, 3 029 989, 3 265 290, 3 029 997 et une partie du lot 3 029 988 au cadastre du Québec sont situés dans une aire d'affectation rurale selon le plan des grandes affectations du territoire du SAD de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et selon le nouveau plan d'urbanisme numéro 1214-22 de la Municipalité de Chelsea;

ATTENDU QUE les propriétés situées dans ce hameau de Tenaga sont soumises à d'importantes restrictions relatives aux usages de commerces et de services imposés par le SAD dans l'aire d'affectation rurale, étant donné que plusieurs catégories d'usages autorisées autrefois sont désormais prohibées;

ATTENDU QUE le hameau de Tenaga, au même titre que d'autres hameaux sur le territoire de Chelsea, possède un rôle de noyau de commerces et services locaux depuis au moins le début du siècle dernier;

ATTENDU QUE la Municipalité estime que le SAD de la MRC des Collines-de-l'Outaouais n'assure pas adéquatement la pérennité de l'activité commerciale et de services dans le hameau de Tenaga;

ATTENDU QUE la Municipalité estime que cette activité commerciale et de service d'envergure locale est nécessaire pour pouvoir desservir le milieu rural environnant;

ATTENDU QUE la Municipalité souligne que cette activité commerciale et de services permet aux résidents d'éviter de se déplacer sur de longues distances pour des achats de première nécessité et qu'elle n'entre pas en concurrence avec les activités commerciales et de services du centre-village à l'intérieur du périmètre d'urbanisation;

ATTENDU QU'UNE modification au SAD pour que ces terrains soient situés dans une aire d'affectation multifonctionnelle, plutôt que rurale, permettra à la Municipalité d'autoriser un plus grand nombre d'usages commerciaux et de services;

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **305-24 (suite)**

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a pris connaissance du dossier lors de sa réunion ordinaire du 7 décembre 2022 et que celui-ci a émis une recommandation;

ATTENDU QUE le conseil a adopté la résolution 102-23 le 14 mars 2023 proposant à la MRC des Collines-de-l'Outaouais de réviser son SAD de manière à créer une aire d'affectation multifonctionnelle dans le secteur Tenaga;

ATTENDU QUE des rencontres ont eu lieu entre la MRC et le MAMH pour discuter de cette demande de modification au schéma et que ce dernier n'était pas favorable à la demande;

ATTENDU QUE l'affectation multifonctionnelle présente au SAD dans le secteur Hollow-Glen a une superficie supérieure à l'affectation multifonctionnelle présente plan d'urbanisme numéro 1214-22 de la Municipalité de Chelsea;

ATTENDU QUE la superficie excédentaire de l'aire d'affectation multifonctionnelle au SAD est similaire à la superficie requise pour l'aire d'affectation à créer à l'intersection du chemin Scott et de la route 105;

ATTENDU QUE cette permutation n'aura pas l'effet d'augmenter la superficie des aires d'affectations multifonctionnelles à l'échelle de la Municipalité;

ATTENDU QUE toute modification au SAD, le cas échéant, sera suivie de l'adoption par la Municipalité d'une modification au règlement de zonage en concordance avec les amendements apportés au SAD de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le conseil demande à la MRC des Collines-de-l'Outaouais de réviser son schéma d'aménagement et de développement de manière à permuter approximativement 49 000 m<sup>2</sup> de l'aire d'affectation *multifonctionnelle* située dans le secteur Hollow-Glen vers l'intersection du chemin Scott et de la route 105, pour remplacer une partie de l'aire d'affectation *rurale* applicable aux lots 3 030 068, 3 029 989, 3 265 290, 3 029 997 et une partie du lot 3 029 988 au cadastre du Québec.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale par intérim ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **306-24**

#### **DEMANDE VISANT LA TENUE D'UN ÉVÈNEMENT TEMPORAIRE – 1578, ROUTE 105 – DISTRICT ÉLECTORAL 5**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a reçu une demande de la MRC des Collines-de-l'Outaouais visant la tenue d'un événement le 10 septembre 2024 sur le lot 5 755 119 au cadastre du Québec, connu comme le 1578, route 105, pour le lancement de la marque Outaouais sur le territoire de la MRC;

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **306-24 (suite)**

ATTENDU QUE deux camions-cuisines opérés par deux entreprises de Chelsea seront présents sur le site pendant la durée de l'évènement ;

ATTENDU QUE le premier camion-cuisine sera opéré par *Le petit bar à vin* du 168 chemin d'Old Chelsea et servira du vin, tandis que le second sera opéré par *Chelsea & Co* du 6, chemin Douglas et qu'il servira de la bière;

ATTENDU QUE la réglementation d'urbanisme prévoit que tout événement sportif, culturel ou social peut être autorisé sous conditions et avec l'approbation par résolution du conseil municipal aux conditions qu'il détermine;

ATTENDU QUE les conditions pour la tenue de cet évènement et les restrictions applicables aux camions-cuisine sont énumérées à l'article 2.8.5 du règlement de zonage numéro 1215-22 en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le conseil accepte cette demande pour la tenue d'un évènement sur le lot 5 755 119 au cadastre du Québec, connu comme le 1578, route 105, pour le lancement de la marque Outaouais sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, le 10 septembre 2024.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **307-24**

#### **DEMANDE VISANT LA TENUE D'UN ÉVÈNEMENT TEMPORAIRE – 13, CHEMIN CROSS LOOP – DISTRICT ÉLECTORAL 5**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a reçu une demande des représentants du « Pharmaprix » visant la tenue d'un évènement comportant des kiosques extérieurs pour des artisans locaux et des kiosques intérieurs pour promouvoir les produits de Pharmaprix;

ATTENDU QUE cet évènement permettra aussi d'effectuer une levée de fonds, où les clients peuvent prendre des rendez-vous beauté et une partie de la vente de chaque billet sera versée à l'organisme Maison Univers-Femme;

ATTENDU QUE, lors de ce même évènement, une équipe de soccer de la région fera un barbecue pour lever des fonds pour leur prochaine saison;

ATTENDU QUE l'évènement se tiendra le samedi 14 septembre 2024 entre 9 h et 18 h;

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **307-24 (suite)**

ATTENDU QUE la réglementation d'urbanisme prévoit que tout évènement temporaire et marché pour la vente de produits artisanaux doit faire l'objet d'une approbation du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Enrico Valente et résolu que le conseil accepte la demande pour la tenue d'un évènement temporaire au 13, chemin Cross Loop, tel que présentée par les représentants du « Pharmaprix », le 14 septembre 2024 de 9 h à 18 h.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE cette autorisation est conditionnelle à ce qu'une preuve d'assurance soit annexée au dossier.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **308-24**

#### **NOMINATIONS AU COMITÉ CONSULTATIF DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement numéro 1309-24 le 2 juillet 2024 constituant le comité consultatif des transports et de la mobilité durable (CCTMD), lequel doit effectuer des recommandations au conseil en matière de transport et de mobilité durable;

ATTENDU QU'IL y a lieu de procéder à la nomination des membres élus pour siéger au comité et ainsi se conformer au règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu de nommer les élus suivants pour siéger au CCTMD selon les dispositions du règlement :

- Enrico Valente, conseiller
- Rita Jain, conseillère

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseiller Enrico Valente soit désigné pour agir à titre de président du comité.

Le Maire Pierre Guénard demande le vote :

- | POUR             | CONTRE              |
|------------------|---------------------|
| - Dominic Labrie | - Kimberly Chan     |
| - Rita Jain      | - Christopher Blais |
| - Cybèle Wilson  |                     |
| - Enrico Valente |                     |

### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **309-24**

#### **DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE CONCERNANT LA SÉCURITÉ DU CARREFOUR GIRATOIRE PRÉVU SUR LE CHEMIN D'OLD CHELSEA**

ATTENDU QUE dans le cadre du projet domiciliaire Ruisseau Chelsea Creek, le Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec exige qu'un carrefour giratoire soit aménagé à l'intersection des chemins de l'Hôtel-de-Ville et d'Old Chelsea;

ATTENDU QUE le promoteur du projet domiciliaire Ruisseau Chelsea Creek est responsable de l'aménagement de ce carrefour giratoire selon les exigences du Ministère des Transports et de la Mobilité durable;

ATTENDU QU'IL y a une présence croissante de marcheurs et cyclistes dans le secteur où le carrefour giratoire sera aménagé avec la présence actuelle d'une école, d'une bibliothèque, de parcs et l'arrivée d'une nouvelle école;

ATTENDU les nouvelles règles du Ministère des Transports et de la Mobilité durable en matière de mobilité durable et active;

ATTENDU QUE la mobilité durable fait partie des piliers du plan stratégique adopté par la Municipalité de Chelsea en octobre 2023 ainsi que le plan directeur de transport actif;

ATTENDU QUE ce pilier du plan stratégique met de l'avant la promotion de la marche dans un écosystème sécuritaire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea considère que le carrefour giratoire devrait être muni d'une traverse de passage avec des feux rectangulaires à clignotement rapide et qu'elle en a fait la demande au ministère dès sa prise de décision de faire aménager ce carrefour giratoire;

ATTENDU QUE le chemin d'Old Chelsea est une route de compétence provinciale;

ATTENDU QUE la demande de la Municipalité de Chelsea est jusqu'à présent restée sans suite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Enrico Valente, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu de demander au Ministère des Transports et de la Mobilité durable d'ajouter comme exigence au promoteur du projet domiciliaire Ruisseau Chelsea Creek, l'ajout d'une traverse avec des feux rectangulaires à clignotement rapide dans l'aménagement du carrefour giratoire à l'intersection des chemins de l'Hôtel-de-Ville et d'Old Chelsea.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION ORDINAIRE – 10 SEPTEMBRE 2024**

### **310-24**

#### **DEMANDE POUR LA TENUE DE LA GRANDE MARCHÉ PIERRE LAVOIE QUI SE DÉROULERA LE 19 OCTOBRE 2024 SUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE ET SUR LA VOIE VERTE DANS LE SECTEUR DE FARM POINT**

ATTENDU QUE les dernières éditions de La Grande Marche Pierre Lavoie se sont déroulées dans le secteur du centre-village;

ATTENDU QUE la Municipalité a récemment effectué des travaux sur le chemin de la Rivière et que ce secteur pourra accueillir La Grande Marche Pierre Lavoie afin d'en faire bénéficier les résidents et résidentes et favoriser la participation locale;

ATTENDU QUE La Grande Marche Pierre Lavoie débutera au parc de Farm Point et que les gens marcheront le long du chemin de la Rivière jusqu'au chemin Carman pour revenir par la Voie verte jusqu'à l'intersection du chemin de la Rivière et terminer la marche au parc de Farm Point;

ATTENDU QU'UNE fermeture partielle du tronçon utilisé est envisagée durant la marche;

ATTENDU QUE l'équipe du Service des loisirs, du sports, de la culture et de la vie communautaire sera responsable de la logistique en partenariat avec le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable, le Service de sécurité incendie ainsi que le Service de police de la MRC des Collines afin d'assurer la sécurité des participants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Enrico Valente, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que le conseil accepte que La Grande Marche Pierre Lavoie se déroule dans le secteur de Farm Point pour l'édition 2024, le 19 octobre 2024.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **311-24**

#### **LEVÉE DE LA SESSION**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que cette session ordinaire soit levée à 20 h 12.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Sheena Ngalle Miano  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

Pierre Guénard  
Maire

## **SESSION EXTRAORDINAIRE – 27 SEPTEMBRE 2024**

**PROCÈS-VERBAL** de la session extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 27 septembre 2024 à 8 h en présentiel et par vidéoconférence à la bibliothèque municipale de Chelsea, au 100, chemin d'Old Chelsea, dans la Municipalité de Chelsea, Québec.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** en présentiel, les conseillères Cybèle Wilson et Kimberly Chan, et les conseillers Enrico Valente et Dominic Labrie.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** par vidéoconférence, la conseillère Rita Jain, sous la présidence du Maire Pierre Guénard.

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS** en présentiel, Me Sheena Ngalle Miano, Directrice générale et greffière-trésorière, Me Charles-Hervé Aka, Directeur du Service des affaires juridiques et du greffe, Mme Ghislaine Grenier, Responsable des communications par intérim, et Mme Christine Séguin, Greffière adjointe.

**ÉTAIT ABSENT** le conseiller Christopher Blais.

Une période de questions fut tenue, à laquelle aucune question ne fut posée.

### **CONVOCAATION**

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

### **QUORUM**

Le Maire ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte à 8 h 05.

### **VOTE**

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, le Maire se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* ([LRQ, c C-27.1](#)) en s'abstenant de voter.

### **312-24**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Rita Jain, appuyé par le conseiller Enrico Valente et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## SESSION EXTRAORDINAIRE – 27 SEPTEMBRE 2024

### 313-24

#### **ENGAGEMENT FERME ET IRRÉVOCABLE DE LA MUNICIPALITÉ DE CHEALSEA (LA « MUNICIPALITÉ ») CONCERNANT LA CESSION GRATUITE EN FAVEUR DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS (LE « CSSPO ») DE PARTIES DU LOT 4 983 824 ET DES LOTS 6 274 715, 6 274 716, 6 274 717 ET 6 274 718**

ATTENDU la résolution no. 232-24 de la Municipalité décrétant la décision d'exproprier des parties du lot 4 983 824 et les lots 6 274 715, 6 274 716, 6 274 717 et 6 274 718 (les « Lots »), cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau;

ATTENDU les articles 272.2 à 272.13 de la *Loi sur l'instruction publique*, RLRQ, c. I-13.3, et l'engagement de la Municipalité de s'y conformer et de payer tous les frais relatifs à l'acquisition des Lots, incluant les coûts des procédures d'expropriation;

ATTENDU le souhait du CSSPO de se voir céder Les lots libres de toutes contraintes le plus tôt possible pour permettre la construction d'une école publique dans la Municipalité de Chelsea;

ATTENDU la signification d'un Avis d'expropriation le 2 août 2024 à 9747745 Canada inc., propriétaire des lots 6 274 715, 6 274 716, 6 274 717 et 6 274 718, selon la *Loi concernant l'expropriation*, RLRQ, c. E25 (la « Loi »), et son inscription le 12 août 2024 au livre foncier de la circonscription foncière de Gatineau sous le numéro 28 887 828;

ATTENDU la signification d'un Avis d'expropriation le 2 août 2024 à la Fondation Chelsea, propriétaire des parties du lot 4 983 824, selon la Loi, et son inscription le 14 août 2024 au livre foncier de la circonscription foncière de Gatineau sous le numéro 28 894 095;

ATTENDU QUE suite à l'inscription de l'Avis d'expropriation des parties du lot 4 983 824, une entente d'acquisition de gré à gré fut convenue entre la Municipalité et la Fondation Chelsea, tel qu'il appert de la résolution de cette dernière no. 280-24 du 26 août 2024;

ATTENDU QU'EU égard au transfert des parties du lot 4 983 824, la Municipalité et la Fondation Chelsea doivent incessamment se présenter devant le notaire-instrumentant mandaté aux fins de la signature de l'acte de vente notarié;

ATTENDU QUE conformément à la Loi, la date de libération des lots 6 274 715, 6 274 716, 6 274 717 et 6 274 718 sera le 6 décembre 2024 comme indiquée sur l'Avis d'expropriation signifié à 9747745 Canada inc., laquelle date s'avère la plus rapprochée permise, soit quatre (4) mois de la signification dudit Avis;

ATTENDU QUE les fonds minimums requis à titre d'indemnité provisionnelle initiale à être versée à 9747745 Canada inc. et correspondant à la valeur marchande lots 6 274 715, 6 274 716, 6 274 717 et 6 274 718, soit 1 693 000 \$, sont déposés au greffe de la Cour supérieure;

ATTENDU QUE l'avis de transfert de droit des lots 6 274 715, 6 274 716, 6 274 717 et 6 274 718 en faveur de la Municipalité sera signifié à 9747745 Canada inc. et inscrit au registre foncier préalablement au 6 décembre 2024;

## **SESSION EXTRAORDINAIRE – 27 SEPTEMBRE 2024**

### **313-24 (suite)**

ATTENDU QUE du fait du dépôt au greffe de la Cour supérieure de l'indemnité provisionnelle à l'attention de 9747745 Canada inc., de la signification à cette dernière de l'avis de transfert et son inscription au registre foncier, la Municipalité deviendra, le 6 décembre 2024, par l'effet de la Loi, seule propriétaire des lots 6 274 715, 6 274 716, 6 274 717 et 6 274 718;

ATTENDU QU'IL n'existe aucune circonstance prévisible pouvant empêcher la Municipalité d'être propriétaire des Lots au 6 décembre 2024;

ATTENDU la réception le 12 août 2024 d'un courriel en provenance du Ministère de l'Éducation intitulé *Avis de non poursuite des plans et devis* de l'école, en l'absence d'engagements relatifs au droit de propriété de la municipalité sur les Lots et pour une cession complète de ceux-ci, entière et libre de toute contrainte, au CSSPO;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que la Municipalité de Chelsea s'engage fermement, irrévocablement et prestement à céder gratuitement, libre de toute contrainte, au CSSPO, les parties du lot 4 983 824 et les lots 6 274 715, 6 274 716, 6 274 717 et 6 274 718, cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, une fois qu'elle en sera devenue propriétaire le 6 décembre 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **314-24**

#### **LEVÉE DE LA SESSION**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que cette session extraordinaire soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Sheena Ngalle Miano  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

Pierre Guénard  
Maire

**5) DÉPÔT DE DOCUMENTS /  
TABLING OF DOCUMENTS**

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Sommaire par service

	155 614.10 \$
Administration Générale	96 057.27 \$
COMMUNICATIONS	1 811.96 \$
Entretien	149 590.14 \$
Environnement et Urbanisme	157 297.05 \$
Loisirs et Culture	15 311.40 \$
Ressources Humaines	1 597.16 \$
Sécurité Publique	284 399.65 \$
Travaux Publics et Infrastructure	199 106.75 \$
	<hr/>
	<b>1 060 785.48 \$</b>

MasterCard - Juillet 2024

1060,20

---

1 061 845,68

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des chèques annulés

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total	
32381	2024-08-22	MICROMAX+	231876	Plaque commémorative -	Biens durables autres	02-701-50-729	-80.48 \$	-80.48 \$
							<u>-80.48 \$</u>	<u>-80.48 \$</u>

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
32334	2024-08-22	4036409 Canada Inc Gestion Danis & Frères	11225	Dépôt de branches \ Disposition de matériaux secs	02-453-00-446	86.23 \$	258.69 \$
			11214	Dépôt de branches \ Disposition de matériaux secs	02-453-00-446	86.23 \$	
			11206	Dépôt de branches \ Disposition de matériaux secs	02-453-00-446	86.23 \$	
32335	2024-08-22	Adriana Jasenica		Remboursement TPAV \ Taxes perçues d'avance	55-161-00-000	1 374.63 \$	1 374.63 \$
32336	2024-08-22	Angélique Utamuliza	D2024-00269	Remboursement cautionnement \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32337	2024-08-22	Aspirateurs Gatineau / Vacuum Ottawa	112749	Sacs aspirateur \ Articles de nettoyage	02-390-00-660	17.24 \$	17.24 \$
32338	2024-08-22	Attache Remorque Gatineau	282964	Pièce pour remorque \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	285.13 \$	285.13 \$
32339	2024-08-22	AUBE vitre d'auto	14941	CAM125; Installation pare-brise \ Ent. et réparation véhicules	02-390-01-525	525.84 \$	525.84 \$
32340	2024-08-22	B and T Macfarlane Ottawa Limited	515349	Lames pour tondeuse \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	139.36 \$	765.81 \$
			515344	Plèce mécanique (bushing pour Kubota) \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	18.94 \$	
			515581	Pièce mécanique (mwer blade, bushing, cartridge, filtre) \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	570.76 \$	
			515680	Pièce mécanique (miroirs) \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	36.75 \$	
32341	2024-08-22	BIOGRADE	4892	Manches pour squeegee \ Articles ménagers et articles de cuisine	02-220-00-665	35.32 \$	20.48 \$
			4891	Crédit; Retour manche pour squeegee \ Articles ménagers et articles de cuisine	02-220-00-665	-14.84 \$	
32342	2024-08-22	Bionest	SV416076	Contrat entretien système Bionest - \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	160.70 \$	5 357.41 \$
			SV410817	Contrat entretien système Bionest - diverses propriétés \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	760.61 \$	
			SV415254	Contrat entretien système Bionest - diverses propriétés \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	3 145.64 \$	
			SV415255	Contrat entretien système Bionest - diverses propriétés \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	1 124.90 \$	
			SV415261	Contrat entretien système Bionest - Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	165.56 \$	
32343	2024-08-22	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	0304308	Adapteur Hex \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	6.88 \$	589.91 \$
			0304246	Outils et graisse \ Petits outils	02-320-00-643	177.01 \$	
				Huile, graisse	02-320-00-633	195.44 \$	
			0304269	Douille, buse, lumière, boyau d'arrosage \ Pièces et accessoires autres -	02-355-00-649	84.22 \$	
			2413182	swivel caster with brake \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-702-30-522	126.36 \$	
32344	2024-08-22	Bouquinart	108132	Livres fr \ Livres fr	02-702-30-729	167.69 \$	896.97 \$
			108134	Livres fr \ Livres fr	02-702-30-729	644.33 \$	
			108133	Livres fr \ Livres fr	02-702-30-729	84.95 \$	
32345	2024-08-22	BOUTHILLETTE PARIZEAU	122261	Services prof. - Installation nouveau déshumidificateur Centre Meredith \ Services prof. - Installation nouveau déshumidificateur CM	23-080-00-722	6 036.19 \$	6 036.19 \$
32346	2024-08-22	Brault Maxtech inc	20095	Remplacement pièce pour UV - Usine d'eau potable \ Remplacement pièce pour UV - Usine d'eau potable	02-412-30-522	1 770.62 \$	3 035.35 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2024-08-06  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2024-09-09

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			20096	Remplacement pièce pour UV - Usine d'eaux usées \ Remplacement pièce pour UV - Usine d'eaux usées	02-414-30-522	1 264.73 \$	
32347	2024-08-22	CAPITAL CONTROL & INSTRUMENTATION INC	87953	télécommunication - Usine \ Télécommunication annuelle - Usine	02-412-30-331	396.69 \$	396.69 \$
32348	2024-08-22	Centre de Verification Technique Outaouais	238188	CAM135; Vérification mécanique \ Services techniques autres - Verification	02-320-05-459	294.80 \$	884.40 \$
			238195	CAM136; Vérification mécanique \ Services techniques autres - Verification	02-320-05-459	294.80 \$	
			238161	CAM119; Vérification mécanique \ Services techniques autres - Verification	02-320-05-459	294.80 \$	
32349	2024-08-22	Construction DJL, Agence Wakefield	18055106	100 tonnes MG20B \ 100 tonnes MG20B	02-320-00-621	235.78 \$	1 175.83 \$
			18053864	100 tonnes MG20B \ 100 tonnes MG20B	02-320-00-621	452.61 \$	
			18061921	Granulats chemin Fleury \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	487.44 \$	
32350	2024-08-22	Constructions Lafarge Que Ltee	760215401	Crédit; Dépot de neige \ Enlèvement de la neige	02-330-00-443	-500.03 \$	5 604.54 \$
			719997313	Granulats - Hollow Glen \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	1 510.90 \$	
			719997314	Granulats - Hollow Glen \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	396.12 \$	
			719997315	Granulats - Hollow Glen \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	573.22 \$	
			720010122	Granulats Hollow Glen \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	395.19 \$	
			720010121	Granulats Hollow Glen \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	2 212.78 \$	
			720010120	Granulats Hollow Glen \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	1 016.36 \$	
32351	2024-08-22	CONSULT'EAU	26654	Échantillonnage eau potable - Janvier à décembre 2024 \ Échantillonnage eau potable - CC Farm Point janv. à déc.2024	02-701-20-444	314.25 \$	637.49 \$
				Échantillonnage eau potable-CC Hollow Glen janv. à déc.2024	02-701-20-444	323.24 \$	
32352	2024-08-22	DENIS MASSIE ARCHITECT ET PAYSAGISTE INC	M2024.07.013	Octroi contrat serv. prof. - Plan aménagement cimetière protestant (don) \ Serv. prof. - Plan aménagement cimetière protestant (don)	02-631-01-522	2 933.01 \$	2 933.01 \$
32353	2024-08-22	EPURSOL	0000113164	Contrat vidange de fosse septique - diverses propriétés \ Contrat de vidange des fosses septiques	02-490-00-446	17 556.68 \$	95 976.54 \$
			0000113363	Contrat vidange de fosses septiques - diverses propriétés \ Contrat de vidange des fosses septiques	02-490-00-446	18 434.52 \$	
			0000113367	Contrat vidange de fosses septiques - diverses propriétés \ Contrat de vidange des fosses septiques	02-490-00-446	18 727.13 \$	
			0000113166	Contrat vidange de fosses septiques - diverses propriétés \ Contrat de vidange des fosses septiques	02-490-00-446	21 068.02 \$	
			0000113167	Contrat vidange de fosses septiques - diverses propriétés \ Contrat de vidange des fosses septiques	02-490-00-446	20 190.19 \$	
32354	2024-08-22	Erica Hamsch	VERT 24D	Remboursement - Projet verdissement 2024 \ Biens non durables - autres	02-470-00-629	199.37 \$	199.37 \$
32355	2024-08-22	FONDATION CHELSEA CENTRE MEREDITH	Juillet 2024	Frais de gestion Centre Meredith - Juillet 2024 \ Services rendus - centre Meredith	01-234-70-014	-78 068.87 \$	74 820.83 \$
				TPS exigible RT0002	55-132-93-000	-3 199.78 \$	
				TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	-6 384.69 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2024-08-06  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2024-09-09

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				A recevoir - Centre Meredith	54-136-93-000	87 653.34 \$	
				Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	78 068.87 \$	
			15% hydro 07/24	15% Électricité Centre Meredith - Juillet 2024 \ Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	-3 248.04 \$	
32356	2024-08-22	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	508522	Papier 8 1/2 X 11 \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	183.94 \$	183.94 \$
32357	2024-08-22	France Sansregrets	D2023-00893	Remboursement cautionnement \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	540.00 \$	540.00 \$
32358	2024-08-22	Francis Roy	D2023-00568	Remboursement cautionnement Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	3 000.00 \$	3 000.00 \$
32359	2024-08-22	Ghislain Rocheleau	D2021-00737	Remboursement cautionnement Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	100.00 \$	100.00 \$
32360	2024-08-22	GLS	43203894	Frais d'envoi de colis (SSI) \ Fret et messagerie	02-220-00-322	34.94 \$	34.94 \$
32361	2024-08-22	Groupe Archambault Inc.	CW31689821	DVD \ DVD	02-702-30-729	51.78 \$	105.52 \$
			CW31721050	DVD \ DVD	02-702-30-729	53.74 \$	
32362	2024-08-22	H2LAB INC	113317	H2O surface \ H2O surface	02-470-00-453	416.21 \$	416.21 \$
32363	2024-08-22	Habitation Notch	D2022-00032	Remboursement cautionnement \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	200.00 \$	200.00 \$
32364	2024-08-22	Hamilton Chevrolet Pontiac Buick Gmc Ltee	77791	Écrou \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	12.29 \$	42.76 \$
			77753	Cable \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	30.47 \$	
32365	2024-08-22	Joel Nadon	D2024-00316	Remboursement cautionnement \ Dépôt - Démolition - 300 \$	55-136-45-000	325.00 \$	325.00 \$
32366	2024-08-22	JRT AUTOMATISATION INC.	409420	Contrat automatisé - Mise niveau usine eaux usées phase 1 \ Contrat automatisé-Mise niveau usine eaux usées phase 1	23-050-00-721	3 273.92 \$	3 273.92 \$
32367	2024-08-22	KALITEC SIGNALISATION	IN03345	Achat et installation d'une traverse piétonnière - Rte 105 (Quartier Meredi \ Traverse piétonnière - Rte 105 (Quartier Meredith-VVC)	23-040-00-725	12 345.79 \$	12 345.79 \$
				Écriture 59-151-10-000/Traverse piétonnière Rte 105	59-151-10-000	11 273.35 \$	
				Écriture 23-920-00-000/Traverse piétonnière Rte 105	23-920-00-000	-11 273.35 \$	
32368	2024-08-22	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS (COPIES)	9010044089	Copies Finances - Juillet 2024 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	183.43 \$	183.43 \$
32369	2024-08-22	Laboratoire Micro B	20807	Analyse chimique hebdomadaire siccité \ Analyse chimique hebdomadaire siccité	02-414-30-444	86.81 \$	366.78 \$
			20808	Analyse d'eau THM (109312) \ Services techniques	02-412-30-444	133.37 \$	
			20896	Analyse chimique hebdomadaire siccité \ Analyse chimique hebdomadaire siccité	02-414-30-444	59.79 \$	
			20961	Analyse chimique hebdomadaire siccité \ Analyse chimique hebdomadaire siccité	02-414-30-444	86.81 \$	
32370	2024-08-22	Lapointe Drainage ltd	5021549	Ponceau chemin Fleury \ Pièces et accessoires autres -	02-230-00-649	13 502.64 \$	13 502.64 \$
32371	2024-08-22	LES EQUIPEMENTS LAPIERRE	510304	Lavage membranes - Août 2024 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-412-30-522	19 773.99 \$	19 773.99 \$
32372	2024-08-22	LIBRAIRIE DU SOLEIL	P1929194	Achat livre fr \ Livres fr	02-702-30-729	863.93 \$	1 455.08 \$
			P1928812	Livres fr \ Livre fr	02-702-30-729	591.15 \$	

Inclure :  Chèques annulés     Chèques     Dépôts annulés     Débit direct annulé    Du : 2024-08-06  
 Traitements de crédit     Dépôts     Débit direct    Au : 2024-09-09

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
32373	2024-08-22	LOCATION SAUVAGEAU	M326588-04	Location annuelle - Véhicule programme de vidange de fosses septiques \ Location annuelle - Véhicule PVFS	02-490-00-515	1 200.34 \$	1 200.34 \$
32374	2024-08-22	MARC BACHKONGI ING.	20240813	Support technique - Enlèvement d'un réservoir hors-sol \ Honoraires prof. - services scientifiques et génie	02-390-00-411	1 724.63 \$	1 724.63 \$
32375	2024-08-22	Marc Charlesbois	D2023-00513	Remboursement cautionnement · Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	1 250.00 \$	1 250.00 \$
32376	2024-08-22	Martin Dery	D2022-00087	Remboursement cautionnement \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	515.00 \$	515.00 \$
32377	2024-08-22	Materiaux de Construction Beausoleil Ltee	775039	Tuyau poly \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	3.20 \$	479.43 \$
			775175	Pompe mini-vac \ Petits outils	02-701-27-643	166.70 \$	
			782541	couteaux et lames \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	60.90 \$	
			781718	Lame de tondeuse \ Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-390-00-526	40.23 \$	
			780416	Insecticide \ Pieces et accessoires - autres	02-390-00-649	22.97 \$	
			780464	Insecticide \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	20.67 \$	
			784085	Plywood - Trench box \ Bois	02-320-00-624	144.82 \$	
			784215	insecticide \ Articles de nettoyage	02-390-00-660	19.94 \$	
32378	2024-08-22	MAZOUT G. BELANGER INC.	01817945	Essence 831.7L \ Essence	02-220-01-631	119.49 \$	14 453.33 \$
				Essence	02-320-01-631	272.85 \$	
				Essence	02-330-01-631	424.96 \$	
				Essence	02-390-01-631	594.69 \$	
				Essence	02-490-01-631	31.28 \$	
				Essence	02-610-01-631	10.80 \$	
				Essence	02-470-01-631	10.80 \$	
			01812114	Essence 1020.4L \ Essence	02-220-01-631	147.94 \$	
				Essence	02-320-01-631	337.81 \$	
				Essence	02-330-01-631	526.15 \$	
				Essence	02-390-01-631	736.30 \$	
				Essence	02-490-01-631	38.72 \$	
				Essence	02-610-01-631	13.37 \$	
				Essence	02-470-01-631	13.37 \$	
			01817946	Diesel 1819.6L \ Diesel	02-220-02-631	154.18 \$	
				Diesel	02-320-02-631	1 151.15 \$	
				Diesel	02-330-02-631	1 376.62 \$	
				Diesel	02-390-02-631	210.14 \$	

Inclure :  Chèques annulés     Chèques     Dépôts annulés     Débit direct annulé    Du : 2024-08-06  
 Traitements de crédit     Dépôts     Débit direct    Au : 2024-09-09

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			01812113	Diesel 1843.8L \ Diesel	02-220-02-631	159.22 \$	
				Diesel	02-320-02-631	1 188.83 \$	
				Diesel	02-330-02-631	1 421.67 \$	
				Diesel	02-390-02-631	217.02 \$	
			01821503	Diesel 147.2L \ Diesel	02-220-02-631	12.19 \$	
				Diesel	02-320-02-631	90.93 \$	
				Diesel	02-330-02-631	108.74 \$	
				Diesel	02-390-02-631	16.60 \$	
			01821504	Diesel 2209.8L \ Diesel	02-220-02-631	182.85 \$	
				Diesel	02-320-02-631	1 365.16 \$	
				Diesel	02-330-02-631	1 632.51 \$	
				Diesel	02-390-02-631	249.20 \$	
			01821502	Essence 940L \ Essence	02-220-01-631	133.56 \$	
				Essence	02-320-01-631	305.06 \$	
				Essence	02-330-01-631	475.13 \$	
				Essence	02-390-01-631	664.91 \$	
				Essence	02-490-01-631	34.97 \$	
				Essence	02-610-01-631	12.08 \$	
				Essence	02-470-01-631	12.08 \$	
32379	2024-08-22	MES PIECES AUTOPARTS	1-472980	Brake clean \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	107.89 \$	308.66 \$
			1-473876	CAM132; Pièce pour freins \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	200.77 \$	
32380	2024-08-22	Michelin North America (Canada) Inc.	DA0010112251	CAM125; 4 pneus \ Ent. et réparation véhicules - Pneus	02-390-02-525	668.88 \$	668.88 \$
32381	2024-08-22	MICROMAX+	231876	Plaque commémorative - \ Biens durables autres	02-701-50-729	80.48 \$	80.48 \$
32382	2024-08-22	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	762966	Licence Acronis - Juillet 2024 \ Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	296.41 \$	481.52 \$
			462785	Appel de service - connection courriels - \ Honoraires prof. - administration et informatique	02-130-00-414	105.78 \$	
			762781	Appel de service - réinstallation TEAMS \ Honoraires prof. - administration et informatique	02-130-00-414	26.44 \$	
			762961	Appel de service - correction script \ Honoraires prof. - administration et informatique	02-130-00-414	52.89 \$	
32383	2024-08-22	MNP LLP	11855387	Opinion professionnel - Gestion Fiscal \ Services professionnels autres	02-701-27-419	4 647.86 \$	4 647.86 \$
32384	2024-08-22	MOUNTAINVIEW TURF FARM LTD	84132	Paillis, semences divers \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-50-522	818.57 \$	818.57 \$
32385	2024-08-22	Noël + Associés	0000058374	Frais juridiques dossier 23226002 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-412-30-412	2 540.95 \$	2 540.95 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2024-08-06  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2024-09-09

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
32386	2024-08-22	PARAGRAPHE	227766	Livres ang \ Livre ang	02-702-30-729	50.39 \$	378.79 \$
			227765	Livres ang \ Livres ang	02-702-30-729	314.76 \$	
			227767	Livres ang \ livre ang	02-702-30-729	13.64 \$	
32387	2024-08-22	PIÈCE COURCHESNE	932-811409	Outils pour garage (pinces + ensemble de lames) \ Petits outils	02-320-00-643	234.95 \$	337.27 \$
			932-811683	Outils pour garages (ratchets) \ Petits outils	02-320-00-643	102.32 \$	
32388	2024-08-22	Pieces D'Auto Cote	1-1490523	Entretien génératrice EU \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-414-30-522	496.88 \$	496.88 \$
32389	2024-08-22	Pièces de camions JMC	072891	Pièces mécaniques (booster + thread sealant) \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	268.93 \$	332.70 \$
			073073	CAM119; Pièce mécanique (lumière) \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	63.77 \$	
32390	2024-08-22	Pilon Ltee	1686731-1	Fournitures pour réparation de bâtiment HDV \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-130-00-522	225.41 \$	328.98 \$
			1686592-1	Fourniture pour réparation HDV \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-130-00-522	103.57 \$	
32391	2024-08-22	Raul Andras Banyai	D2022-00663	Remboursement cautionnement \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 055.00 \$	2 055.00 \$
32392	2024-08-22	Riobec Securite Inc.	406666	Correction de facture 406410; Cône de circulation - pluies 2024 \ Pièces et accessoires autres -	02-230-00-649	148.32 \$	2 656.80 \$
			406410	Cones de circulation pour pluies \ Pièces et accessoires autres -	02-230-00-649	1 299.22 \$	
			406493	Cônes de circulation \ Pièces et accessoires autres -	02-230-00-649	868.52 \$	
			406492	Station nettoyage de lentille, gants, Élingues \ Médicaments et fournitures médicales	02-320-00-675	16.01 \$	
				Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	48.20 \$	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	11.21 \$	
				Vetements, chaussures et accessoires	02-330-00-650	11.21 \$	
			406736	Roue à mesurer + ruban à mesurer \ Petits outils	02-320-00-643	126.19 \$	
407124	Vestes de signalisation, chandail kangourou \ Vetements, chaussures et accessoires	02-320-00-650	63.96 \$				
	Vetements, chaussures et accessoires	02-330-00-650	63.96 \$				
32393	2024-08-22	Robert Erwin Transport Inc.	20240577	Entreposage annuel 2024 - Matériaux contaminés avant disposition \ Entreposage annuel matériaux contaminés avant disposition	02-320-00-999	344.93 \$	24 569.06 \$
			20240596	Granulats et camionnage Hollow Glen \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-230-00-516	2 339.75 \$	
				Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	2 416.08 \$	
			20240618	Camionnage et granulats Hollow Glen \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	319.21 \$	
		Location - Machineries, outillage et équipement	02-230-00-516	19 149.09 \$			
32394	2024-08-22	SEGUIN MORRIS INC.	34094	Appels de service - Usine d'épuration - Moteur et breaker \ Appels de service - Usine d'épuration - Moteur et breaker	02-414-30-522	5 196.61 \$	5 196.61 \$
32395	2024-08-22	SEL WINDSOR LTEE	5300686110	Pénalité quantité insuffisante - Regroupement UMQ \ Produits chimiques	02-330-00-635	589.48 \$	129.58 \$
			5300673832	Crédit; Bris de blocs lors de livraison \ Produits chimiques	02-330-00-635	-459.90 \$	

Inclure :  Chèques annulés     Chèques     Dépôts annulés     Débit direct annulé    Du : 2024-08-06  
 Traitements de crédit     Dépôts     Débit direct    Au : 2024-09-09

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
32396	2024-08-22	Solico construction	D2020-00931	Remboursement cautionnement \$	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 55-136-40-000	2 000.00 \$	6 000.00 \$
			D2020-01006	Remboursement cautionnement \$	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 55-136-40-000	2 000.00 \$	
			D2020-00935	Remboursement cautionnement	\ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$ 55-136-40-000	2 000.00 \$	
32397	2024-08-22	Ssq - Groupe Financier	1016510	Assurances collectives - Août 2024 \ AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-120-00-280	417.33 \$	16 535.76 \$
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-130-00-280	1 420.88 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-141-00-280	526.31 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-160-00-280	151.14 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-220-00-280	472.36 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-320-00-280	3 503.44 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-390-00-280	1 539.94 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-470-00-280	227.60 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-490-00-280	219.23 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-610-00-280	825.95 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-701-10-280	676.61 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-702-30-280	270.24 \$	
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	6 246.86 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - ÉLUS	02-110-00-270	18.91 \$	
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	18.96 \$	
32398	2024-08-22	StraTJ INC	3709	Formation: Missions mesure d'urgence + Crédit formations annulées \ Crédit; formation intro MU	02-220-00-454	-1 638.39 \$	743.55 \$
				Crédit; Formation élus	02-110-00-454	-1 175.62 \$	
				Services de formation	02-230-00-454	3 557.56 \$	
32399	2024-08-22	Systeme de Fixation Independant Ltee	19480	Plow bolts, shovel lock nuts \ Articles de quincaillerie	02-320-00-641	123.02 \$	123.02 \$
32400	2024-08-22	Tetra Tech qi inc	60873081	Services professionnels pour mise niveau station épuration C-V \ Services profes. pour mise niveau station épuration C-V	23-050-00-721	2 591.39 \$	3 738.27 \$
			60879600	Services professionnels pour mise niveau station épuration C-V \ Services profes. pour mise niveau station épuration C-V	23-050-00-721	1 146.88 \$	
32401	2024-08-22	TIR SERVICES	1974	Usine d'épuration - Réparation pompe #1 DAF \ Usine d'épuration - Réparation pompe #1 DAF	02-414-30-522	3 432.00 \$	3 432.00 \$
32402	2024-08-22	Union des Municipalites du Quebec	180639	Frais de gestion regroupement UMQ - carburant 01/04 au 30/06/24 \ Diesel	02-320-02-631	253.88 \$	253.88 \$
32403	2024-08-22	UTEAU	18319	Vidange hebdomadaire des boues septiques - Fosses - EU (janv-sept) \ Vidange des boues septiques - Fosses - janvier à septembre	02-415-30-522	1 821.37 \$	7 112.09 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2024-08-06  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2024-09-09

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			18329	Vidange hebdomadaire des boues septiques - Fosses - EU (janv-sept) \ Vidange des boues septiques - Fosses - janvier à septembre	02-415-30-522	5 290.72 \$	
32404	2024-08-22	Ville de Gatineau	5000004103	Frais d'analyse de laboratoire - Farm point juillet 2024 \ Services techniques - Test d'eau	02-414-20-444	273.30 \$	1 290.60 \$
			5000004102	Frais d'analyse de laboratoire - eaux usée juillet 2024 \ Services techniques	02-414-30-444	523.31 \$	
			5000004100	Frais d'analyse de laboratoire - Eau brute juillet 2024 \ Services techniques	02-412-30-444	40.01 \$	
			5000004101	Frais d'analyse de laboratoire - Eau potable juillet 2024 \ Services techniques	02-412-30-444	453.98 \$	
32405	2024-08-22	X-ARBRE, abattage et émondage	411504	PLUIES 2024; coupage et ramassage d'arbres \ Services techniques autres	02-230-00-459	1 092.26 \$	1 092.26 \$
32406	2024-09-05	13993655 CANDA INC / LOCABEC	3342	Location toilette portable - Terrain de soccer \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-701-50-516	229.95 \$	977.29 \$
			3343	Location toilette portable - Terrain de soccer \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-701-50-516	229.95 \$	
			3350	Location toilette portable 23/08 au 22/09/24 - parc \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-701-50-516	517.39 \$	
32407	2024-09-05	2963-2072 Quebec Inc.	Septembre 2024	Contrat collecte matières résiduelles - Janvier à décembre 2024 \ Contrat collecte ordures - Janvier à décembre 2024	02-451-10-446	34 936.10 \$	101 236.92 \$
				Contrat collecte recyclage - Août à décembre 2024	02-452-10-446	28 421.82 \$	
				Contrat collecte compostage - Janvier à décembre 2024	02-452-35-446	29 600.80 \$	
				Contrat collecte ecombrants - Janvier à décembre 2024	02-452-90-446	8 278.20 \$	
32408	2024-09-05	4036409 Canada Inc Gestion Danis & Frères	11243	Dépôt de branches \ Disposition de matériaux secs	02-453-00-446	689.85 \$	1 029.03 \$
			11273	Dépôt de branches et terre - pluie 2024 \ Services techniques autres	02-230-00-459	339.18 \$	
32409	2024-09-05	7518218 CANANA INC (HKR CONSULTATION)	4213	Serv. prof. pour stabilisation des berges cours d'eau au \ Serv. prof. stabilisation berges cours d'eau au	23-040-40-721	28 409.98 \$	28 409.98 \$
32410	2024-09-05	9206-9467 QUEBEC INC (SEPTIK ALLEN)	Septembre 2024	Contrat déneigement secteur Hollow Glen 2023-2024/Mars à nov. 2024 \ Contrat déneigement secteur Hollow Glen/Déc. & janvier	02-330-00-443	10 124.42 \$	10 124.42 \$
32411	2024-09-05	9477-7604 QUEBEC INC/ GROUPE SIGNALISATION	211675	Signaleurs Lac-Meech - Pluie2024 \ Services techniques autres	02-230-00-459	8 218.61 \$	8 218.61 \$
32412	2024-09-05	ALEAN CONSEIL ENVIRONNEMENT	2024-08-001	Étude caractérisation environnemental - terrain école \ Biens durables - Terrains	23-020-00-723	5 461.31 \$	5 461.31 \$
32413	2024-09-05	ALTUS GROUP LIMITED	CI-0000137734	2e évaluation lot - partage de frais 50/50 \ Biens durables - Terrains	23-020-00-723	7 243.43 \$	7 243.43 \$
32414	2024-09-05	AQUATECH SOCIETE DE GESTION DE L'EAU INC.	082574	Contrat opération et entretien des usines - Juillet à décembre 2024 \ Opération usines EU Farm Point - Juillet à décembre 2024	02-414-20-444	1 455.94 \$	36 393.98 \$
				Opération usines EU Centre-Village - Juillet à décembre 2024	02-414-30-444	7 892.89 \$	
				Opération usines EP Centre-Village - Juillet à décembre 2024	02-412-30-444	8 848.16 \$	
			082468	Contrat opération et entretien des usines - Juillet à décembre 2024 \ Opération usines EU Farm Point - Juillet à décembre 2024	02-414-20-444	1 455.94 \$	
				Opération usines EU Centre-Village - Juillet à décembre 2024	02-414-30-444	7 892.89 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2024-08-06  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2024-09-09

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Opération usines EP Centre-Village - Juillet à décembre 2024	02-412-30-444	8 848.16 \$	
32415	2024-09-05	B and T Macfarlane Ottawa Limited	516432	Fourches tracteur \ Biens durables - machineries, outillage & équip	02-390-00-725	1 299.50 \$	1 299.50 \$
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-92.00 \$	
				Biens durables - machineries, outillage & équip	02-390-00-725	92.00 \$	
				TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-114.71 \$	
				TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	57.35 \$	
				Biens durables - machineries, outillage & équip	02-390-00-725	57.36 \$	
32416	2024-09-05	Beatrice Kelly Butler	Fond vert 24 F	Projets fond vert 2024 \ Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	02-470-01-971	50.58 \$	50.58 \$
				Affectation-Excédent Fonds Vert municipal affecté	03-510-10-002	-50.58 \$	
				Excédent affecté - Fonds Vert municipal	59-131-11-000	50.58 \$	
32417	2024-09-05	BELANGER SAUVE S.E.N.C.R.L	432348	Honoraires - Expropriation de terrain école \ Biens durables - Terrains	23-020-00-723	16 794.56 \$	16 794.56 \$
32418	2024-09-05	BIBLIO RPL LTEE	3238-38473	Matériel biblio \ Matériel biblio	02-702-30-670	396.72 \$	396.72 \$
32419	2024-09-05	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	0304621	Artiles divers pour travaux urgence pluies (pelle, rateau, lames, etc) \ Pièces et accessoires autres -	02-230-00-649	391.05 \$	469.22 \$
			0304650	Tie-wrap \ Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	48.27 \$	
			0301278	Collier serrage \ Pieces et accessoires - autres	02-390-00-649	29.90 \$	
32420	2024-09-05	CMP MAYER INC ( L'ARSENAL)	125838	Achat d'habits de combat pour pompiers \ Achat d'habits de combat pour pompiers	23-030-00-725	18 338.51 \$	18 406.93 \$
				Livraison	23-030-00-725	68.42 \$	
				Écriture 23-920-00-000 / Habits combat	23-920-00-000	-16 850.49 \$	
				Écriture 59-151-10-000 / Habits combat	59-151-10-000	16 850.49 \$	
32421	2024-09-05	Construction DJL, Agence Wakefield	18061845	100 tonnes MG20B \ 100 tonnes MG20B	02-320-00-621	952.34 \$	20 034.68 \$
			18065209	Granulats - Pluie 2024 (Lac-Meech, Fleury) \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	18 842.81 \$	
			18065211	Granulats Lac-Meech - Pluie 2024 \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	239.53 \$	
32422	2024-09-05	Constructions Lafarge Que Ltee	720072100	Granulats ch. Hollow glen - Pluie 2024 \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	8 864.38 \$	40 454.19 \$
			720072099	Granulats ch. Hollow Glen - Pluie 2024 \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	4 317.57 \$	
			720051089	Granulats ch. Hollow Glen - Pluie 2024 \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	3 148.03 \$	
			720045212	Granulats ch. Hollow Glen - pluie 2024 \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	5 832.03 \$	
			720031624	Granulats ch. Hollow Glen - pluie 2024 \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	7 802.27 \$	
			720072103	Granulats ch. Hollow Glen - pluie 2024 \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	1 006.12 \$	
			720072104	Granulats ch. Hollow Glen - pluie 2024 \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	1 090.56 \$	
			720037958	Granulats ch. Hollow Glen - pluie 2024 \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	598.96 \$	
			720037957	Granulats ch. Hollow Glen - Pluie 2024 \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	794.37 \$	

Inclure :  Chèques annulés     Chèques     Dépôts annulés     Débit direct annulé    Du : 2024-08-06  
 Traitements de crédit     Dépôts     Débit direct    Au : 2024-09-09

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			720031622	Granulats ch. Hollow Glen - pluie 2024 \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	459.45 \$	
			720031623	Granulats ch. Hollow Glen - pluie 2024 \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	358.46 \$	
			720045213	Granulats ch. Hollow Glen - pluie 2024 \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	680.67 \$	
			720051090	Granulats ch. Hollow Glen - pluie 2024 \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	2 127.42 \$	
			720051091	Granulats ch. Hollow Glen - pluie 2024 \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	900.44 \$	
			720072102	Granulats ch. Hollow Glen - pluie 2024 \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	906.39 \$	
			720072101	Granulats ch. Hollow Glen - pluie 2024 \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	445.99 \$	
			720072105	Granulats ch. Hollow Glen - pluie 2024 \ Pierre, concasse, gravier	02-230-00-621	1 121.08 \$	
32423	2024-09-05	CONSULT'EAU	26684	CRÉDIT; Échantillonnage effluent - système tertiaire \ Traitement des données	02-470-01-452	-147.17 \$	10 448.93 \$
			26612	Échantillonnage effluents - système tertiaires \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	10 596.10 \$	
32424	2024-09-05	DEVEAU DUFOUR MOTTET	03143	Consultation en matière d'éthique et déontologie - Conseil \ Honoraires prof. - services juridiques	02-110-00-412	339.18 \$	678.36 \$
			03142	Consultation en matière d'éthique, déontologie et relation de travail \ Honoraires prof. - services juridiques	02-110-00-412	339.18 \$	
32425	2024-09-05	DHC Avocats	205780	Frais juridiques - dossier CCN se terminant le 31 juillet 2024 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-150-00-412	17 578.69 \$	17 578.69 \$
32426	2024-09-05	Douglas Morrison Ltee	7979	Window washer fluid \ Articles de nettoyage	02-320-00-660	343.21 \$	343.21 \$
32427	2024-09-05	Eastern Ontario water technology LTD (CULLIGAN)	07725521	Location refroidisseurs eau - Janvier à décembre 2024 \ Location 2 refroidisseurs eau caserne #1 - Janv. à déc. 2024	02-220-00-517	77.72 \$	546.80 \$
				Location 3 refroidisseurs hôtel ville - Janv. à déc. 2024	02-130-00-517	116.58 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCHG - Janv. à déc. 2024	02-701-20-517	39.55 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCFP - Janv. à déc. 2024	02-701-20-517	39.55 \$	
			07550299	Location refroidisseurs eau - Janvier à décembre 2024 \ Location 2 refroidisseurs eau caserne #1 - Janv. à déc. 2024	02-220-00-517	77.72 \$	
				Location 3 refroidisseurs hôtel ville - Janv. à déc. 2024	02-130-00-517	116.58 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCHG - Janv. à déc. 2024	02-701-20-517	39.55 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCFP - Janv. à déc. 2024	02-701-20-517	39.55 \$	
32428	2024-09-05	Eclair Plomberie & Chauffage Ltée	42231	Nettoyage poste de pompage Padden \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-415-30-522	6 984.73 \$	13 969.46 \$
			42230	Nettoyage poste de pompage Padden \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-415-30-522	6 984.73 \$	
32429	2024-09-05	ENVIRO-STEP TECHNOLOGIES	2024_D0363	Contrat entretien système Hydro-Kinetic; diverses propriétés \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	3 299.78 \$	6 622.57 \$
			2022-V1365	2022; Contrat entretien système Hydro-Kinetic; diverses propriétés \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	482.90 \$	
			2022_V1366	2022; Contrat entretien système Hydro-Kinetic; diverses propriétés \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	1 713.13 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2024-08-06  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2024-09-09

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			2023_D1592	2023; Contrat entretien système Hydro-Kinetic; diverses propriétés \ Contrat entretien Bionest et autres	02-470-00-459	1 126.76 \$	
32430	2024-09-05	EPURSOL	0000113471	Nettoyage - poste de pompage Padden \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-415-30-522	543.26 \$	33 900.95 \$
			0000113620	Contrat vidange de fosses septique; Diverses propriétés \ Contrat de vidange des fosses septiques	02-490-00-446	15 801.01 \$	
			0000113481	Contrat vidange de fosses septique - diverses propriétés \ Contrat de vidange des fosses septiques	02-490-00-446	17 556.68 \$	
32431	2024-09-05	ÉQUIPE LAURENCE INC	24-34019	Serv. prof. plans et devis - Réfection ponceau Rte 105 et ch. Montrose \ REG1236-21 / P&D - Réfection ponceau Rte 105 & ch. Montrose	23-040-30-721	9 830.36 \$	9 830.36 \$
32432	2024-09-05	Erwin mobile repair	1033	Rouleau; Réparation air climatisé \ Ent. et réparation véhicules	02-320-01-525	362.17 \$	362.17 \$
32433	2024-09-05	Gascon Service Septique	65295	Vidange - poste pompage Padden \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-415-30-522	1 264.73 \$	1 264.73 \$
32434	2024-09-05	Genevieve Parent, Notaire & Conseiller Juridique	24P08810264	Préparation promesse d'achat - terrains Biens durables - Terrains	23-020-00-723	4 081.61 \$	4 081.61 \$
32435	2024-09-05	GESTION JUSTIN MEUNIER INC	1965	Location excavatrice - chemin Hollow Glen Pluie2024 \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-230-00-516	12 917.44 \$	30 942.65 \$
			1971	Location pelle excavatrice - chemin Hollow Glen Pluie2024 \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-230-00-516	8 269.58 \$	
			1966	Location pelle-excavatrice + 10 roues - ch. Hollow Glen Pluie2024 \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-230-00-516	9 755.63 \$	
32436	2024-09-05	GOLIAX	F-107261	Balise ped-zone + 8 collants \ Balise ped-zone + 8 collants	02-355-00-649	564.82 \$	564.82 \$
32437	2024-09-05	Groupe Archambault Inc.	CW31733142	DVD \ DVD	02-702-30-729	96.48 \$	142.40 \$
			CW31739093	DVD \ DVD	02-702-30-729	45.92 \$	
32438	2024-09-05	H20 Innovation inc.	CD1056365	Membranes usine d'eau potable - pluie2024 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-230-00-522	41 233.31 \$	41 233.31 \$
32439	2024-09-05	Habitation Notch	D2021-00596	Remboursement cautionnement \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 055.00 \$	4 110.00 \$
			D2021-00595	Remboursement cautionnement \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 055.00 \$	
32440	2024-09-05	Jean-Francois Boucher	D2020-00427	Remboursement cautionnement \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	2 000.00 \$
32441	2024-09-05	Jean-yves Marchand	D2022-00011	Remboursement cautionnement \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	515.00 \$	515.00 \$
32442	2024-09-05	JFSA EXPRETS-CONSEILS EN RESSOURCES HYDROLYQUES ET ENVIR.	ENV2407-011	Surveillance travaux démantèlement barrière sédiment \ Infrastructures - Sécurité publique	23-030-00-721	896.81 \$	896.81 \$
32443	2024-09-05	Julianne Vandervoot	Fond vert 24 D	Projets fond vert \ Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	02-470-01-971	83.98 \$	83.98 \$
				Affectation-Excédent Fonds Vert municipal affecté	03-510-10-002	-83.98 \$	
				Excédent affecté - Fonds Vert municipal	59-131-11-000	83.98 \$	
32444	2024-09-05	KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC	9019244570	3 commandes - Alun / Sulfate d'aluminium 8 000Kg \ 3 commandes - Alun / Sulfate d'aluminium 8 000 kg	02-414-30-635	6 797.32 \$	6 797.32 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2024-08-06  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2024-09-09

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
32445	2024-09-05	L'EAU-THENTIQUE TRANSPORT INC	20420	Transport d'eau - Pluie2024 \ Services techniques - Eau potable	02-230-00-444	2 023.56 \$	36 129.47 \$
			20421	Transport d'eau - Pluie2024 \ Services techniques - Eau potable	02-230-00-444	3 335.71 \$	
			20422	Transport d'eau - Pluie2024 \ Services techniques - Eau potable	02-230-00-444	1 506.17 \$	
			20423	Transport d'eau - Pluie2024 \ Services techniques - Eau potable	02-230-00-444	2 558.19 \$	
			20405	Transport d'eau - Pluie2024 \ Services techniques - Eau potable	02-230-00-444	2 765.15 \$	
			20404	Transport d'eau - Pluie2024 \ Services techniques - Eau potable	02-230-00-444	3 121.57 \$	
			20403	Transport d'eau - Pluie2024 \ Services techniques - Eau potable	02-230-00-444	3 426.26 \$	
			20402	Transport d'eau - Pluie2024 \ Services techniques - Eau potable	02-230-00-444	4 713.98 \$	
			20401	Transport d'eau - Pluie2024 \ Services techniques - Eau potable	02-230-00-444	1 983.32 \$	
			20400	Transport d'eau - Pluie2024 \ Services techniques - Eau potable	02-230-00-444	2 644.43 \$	
			20399	Transport d'eau - Pluie2024 \ Services techniques - Eau potable	02-230-00-444	3 676.33 \$	
			20398	Transport d'eau - Pluie2024 \ Services techniques - Eau potable	02-230-00-444	4 374.80 \$	
32446	2024-09-05	Laboratoire Micro B	20872	Analyse chimique hebdomadaire siccité \ Analyse chimique hebdomadaire siccité	02-414-30-444	86.81 \$	
			21078	Analyse chimique hebdomadaire siccité \ Analyse chimique hebdomadaire siccité	02-414-30-444	86.81 \$	
32447	2024-09-05	Laura Shine	Fond vert 24 C	Projets - fonds verts \ Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	02-470-01-971	21.50 \$	21.50 \$
				Affectation-Excédent Fonds Vert municipal affecté	03-510-10-002	-21.50 \$	
				Excédent affecté - Fonds Vert municipal	59-131-11-000	21.50 \$	
32448	2024-09-05	LES EQUIPEMENTS LAPIERRE	510644	Tissus filtrant pour usine - pluie2024 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-230-00-522	4 977.96 \$	10 408.01 \$
			510643	Pièce pour usine d'eau - Pluie2024 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-230-00-522	5 430.05 \$	
32449	2024-09-05	LIBRAIRIE DU SOLEIL	P1920952	Livres fr \ Livre fr	02-702-30-729	16.28 \$	1 207.92 \$
			P1923861	Livres fr \ Livres fr	02-702-30-729	45.10 \$	
			P1920957	Livres fr \ Livre fr	02-702-30-729	67.10 \$	
			P1942146	Achat livre fr \ Livres fr	02-702-30-729	633.98 \$	
			P1942148	Livres fr \ Livre fr	02-702-30-729	478.96 \$	
			P1920951	Livres fr \ Livre fr	02-702-30-729	24.15 \$	
			P1939831	Crédit; Retour de livre \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	-57.65 \$	
32450	2024-09-05	LOCATION BATTLEFIELD	340034591	Location rouleau de compaction - ch. Fleury - pluie 2024 \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-230-00-516	3 125.25 \$	3 125.25 \$
32451	2024-09-05	Martin Beaulne	D2023-00404	Remboursement cautionnement \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 160.00 \$	2 160.00 \$
32452	2024-09-05	MES PIECES AUTOPARTS	1-477721	PIÈCES POUR FREINS UNITÉ 130 \ PIECES POUR FREINS UNITÉ 130	02-220-03-525	339.65 \$	339.65 \$
32453	2024-09-05	Michèle de la Chevrotière	Fond vert 24 E	Projets fond vert 2024 \ Transferts autres organismes-Fonds vert municipal	02-470-01-971	19.00 \$	19.00 \$
				Affectation-Excédent Fonds Vert municipal affecté	03-510-10-002	-19.00 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2024-08-06  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2024-09-09

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Excédent affecté - Fonds Vert municipal	59-131-11-000	19.00 \$	
32454	2024-09-05	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	762972	Écran confidentialité - \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	103.48 \$	855.42 \$
				Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-120-00-670	103.48 \$	
			763051	Appel de service - + cable HDMI \ Honoraires prof. - administration	02-130-00-414	295.48 \$	
				et informatique			
				Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	13.80 \$	
			762989	Docking station \ Ameub., équip. bureau info. & comm.-Administration	23-020-00-726	339.18 \$	
32455	2024-09-05	MNP LLP	11805797	Honoraires professionnels - Audit 2023 \ Honoraires prof. - Compt. et vérification	02-130-00-413	15 809.06 \$	15 809.06 \$
32456	2024-09-05	MRC des Collines de l'Outaouais	2024-000377	CARRA ' (P13 à P18) \ Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	02-110-00-211	678.60 \$	678.60 \$
32457	2024-09-05	P.S. BELISLE CONSTRUCTION LTEE	1022	Inspection toiture en suite à un accrochage d'équipement \ Entretien	02-230-00-522	143.72 \$	143.72 \$
				Réparation - Bâtiments et terrains			
32458	2024-09-05	PARAGRAPHÉ	227943	Livres ang \ Livre ang	02-702-30-729	104.94 \$	895.31 \$
			227944	Livres ang \ Livre ang	02-702-30-729	41.03 \$	
			227945	Livres ang \ Livres ang	02-702-30-729	83.88 \$	
			228030	Livres ang \ Livres ang	02-702-30-729	612.98 \$	
			228031	Livres ang \ Livre ang	02-702-30-729	52.48 \$	
32459	2024-09-05	Parisien construction	D2023-00247	Remboursement cautionnement \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 055.00 \$	2 055.00 \$
32460	2024-09-05	PCI BLANCHET INC.	14927	Démantèlement réservoir essence - caserne 2 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	18 281.03 \$	18 281.03 \$
32461	2024-09-05	PIÈCE COURCHESNE	932-803276	CAM122; Réflecteur rouge \ Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	02-320-03-525	23.74 \$	23.74 \$
32462	2024-09-05	POLANE INC	009326	ENTRETIEN PEP - UNITÉ 231 \ ENTRETIEN PEP - UNITÉ 231	02-220-01-525	1 285.46 \$	1 285.46 \$
32463	2024-09-05	Portes Interprovincial Inc.	31818	Appel de service - portes caserne 2 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	235.59 \$	235.59 \$
32464	2024-09-05	Pyromatech	57676	Extincteurs - garage \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-320-00-522	53.98 \$	53.98 \$
32465	2024-09-05	Riobec Securite Inc.	407319	BOTTES SÉCURITÉ - \ BOTTES SÉCURITÉ -	02-220-00-650	156.41 \$	156.41 \$
32466	2024-09-05	Robert Erwin Transport Inc.	20240642	Location transport - Hollow Glen PLuie2024 \ Location - Machineries, outillage et	02-230-00-516	15 536.00 \$	22 112.57 \$
			20240647	équipement			
				Location transport - ch. Hollow Glen - pluie 2024 \ Location - Machineries, outillage et	02-230-00-516	6 576.57 \$	
				équipement			
32467	2024-09-05	Salvador Cojucaru	D2019-00744	Remboursement cautionnement \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 \$	55-136-40-000	2 000.00 \$	2 000.00 \$
32468	2024-09-05	SANI-TEC	224696	Articles ménagers pour divers bâtiments municipaux \ Articles ménagers pour divers	02-390-00-660	491.52 \$	491.52 \$
				bâtiments municipaux			
32469	2024-09-05	SANIVAC OUTAOUAIS	0000956488	Location annuelle - 2 toilettes - Sentier VVC \ Location annuelle - 2 toilettes - Sentier VVC	02-701-50-516	172.46 \$	344.92 \$
			0000956487	Location annuelle - 2 toilettes - Sentier VVC \ Location annuelle - 2 toilettes - Sentier VVC	02-701-50-516	172.46 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2024-08-06  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2024-09-09

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
32470	2024-09-05	Simco Communications	6057	Commande du 13 août 2024 \ Fournitures générales - Enveloppes	02-130-00-670	724.77 \$	724.77 \$
32471	2024-09-05	Spca de L'Outaouais	Septembre 2024	Contrat pour contrôle animalier 2024 \ Contrat pour contrôle animalier 2024	02-290-05-459	2 797.43 \$	2 797.43 \$
32472	2024-09-05	Ssq - Groupe Financier	1020796	Assurance collectives - Septembre 2024 \ AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - ÉLUS	02-110-00-270	18.91 \$	16 930.74 \$
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	18.96 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-120-00-280	415.19 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-130-00-280	1 417.93 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-141-00-280	525.21 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-160-00-280	149.17 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-220-00-280	470.25 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-320-00-280	3 472.68 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-390-00-280	1 607.14 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-470-00-280	229.55 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-490-00-280	218.13 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-610-00-280	1 027.90 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-701-10-280	674.31 \$	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-702-30-280	268.11 \$	
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	6 417.30 \$	
32473	2024-09-05	STT - MUNICIPALITÉ CHELSEA CSN	Juillet/aout 24	Cotisation syndicale 21/07 au 31/08/2024 \ Cotisations syndicales à payer	55-138-30-000	8 059.69 \$	8 059.69 \$
32474	2024-09-05	UTEAU	18343	Vidange hebdomadaire des boues septiques - Fosses - EU (janv-sept) \ Vidange des boues septiques - Fosses - janvier à septembre	02-415-30-522	1 000.17 \$	2 596.61 \$
			18346	Vidange hebdomadaire des boues septiques - Fosses - EU (janv-sept) \ Vidange des boues septiques - Fosses - janvier à septembre	02-415-30-522	1 596.44 \$	
32475	2024-09-05	VIPOND FIRE PROTECTION	360469	Inspections système de gicleurs \ Inspection trimestrielle	02-701-27-522	747.34 \$	747.34 \$
32476	2024-09-05	Eastern Ontario water technology LTD (CULLIGAN)	4466185	Location refroidisseurs eau - Janvier à décembre 2024 \ Location 2 refroidisseurs eau caserne #1 - Janv. à déc. 2024	02-220-00-517	77.72 \$	273.40 \$
				Location 3 refroidisseurs hôtel ville - Janv. à déc. 2024	02-130-00-517	116.58 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCHG - Janv. à déc. 2024	02-701-20-517	39.55 \$	
				Location 1 refroidisseurs CCFP - Janv. à déc. 2024	02-701-20-517	39.55 \$	
32477	2024-09-05	RPGL AVOCATS BARRISTERS	30160	Frais juridiques dossier 12298-055 (550-17-010960-191) \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	589.25 \$	3 321.06 \$
			30162	Frais juridiques dossier 12298-180 (SAI-Q-274755-2405) \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	854.74 \$	
			30163	Frais juridiques dossier 12298-199 (550-17-013131-238) \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	282.84 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé Du : 2024-08-06  
 Traitements de crédit  Dépôts  Débit direct Au : 2024-09-09

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			30164	Frais juridiques dossier 12298-204 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	190.98 \$	
			30166	Frais juridiques dossier 12298-205 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	188.56 \$	
			30167	Frais juridiques dossier 12298-218 (550-22-021925-241) \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	47.14 \$	
			30168	Frais juridiques dossier 12298-222 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-610-00-412	235.70 \$	
			30169	Frais juridiques dossier 12298-223 (SAI-Q-276077-2407) \ Honoraires prof. - services juridiques	02-701-50-412	931.85 \$	
32478	2024-09-05	RPGL AVOCATS BARRISTERS	Lot.	Expropriation Lot	biens durables - Terrains	100.00 \$	100.00 \$
						<b>1 002 628.37 \$</b>	<b>1 002 628.37 \$</b>

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
014550372240810	BELL CANADA - INTERNET 39 CH. RIVIERE (6103)	2024-08-10	Internet 10/08 au 09/09/2024 \ Internet 2024	02-220-00-335	57.49 \$	57.49 \$
014550373240810	BELL CANADA - INTERNET 311 CH. RIVIERE (6133)	2024-08-10	Internet 10/08 au 09/09/2024 \ Internet 2024	02-701-50-335	80.49 \$	80.49 \$
014550375240810	BELL CANADA - INTERNET 343 CH. RIVIERE (6238)	2024-08-10	Internet 10/08 au 09/09/2024 \ Internet 2024	02-415-20-335	57.49 \$	57.49 \$
012290188240810	BELL CANADA TÉLÉVISION CASERNE	2024-08-10	Télévision caserne 23/08 au 23/09/2024 \ Télévision caserne 2024	02-220-00-689	98.70 \$	98.70 \$
617 202 969 930	HYDRO QUEBEC - 3 CH. CHELBROOK	2024-08-06	Électricité 05/06 au 05/08/2024 \ Électricité 2024	02-415-30-681	270.33 \$	270.33 \$
655 902 887 002	HYDRO QUEBEC - 269 CH. JEAN-PAUL-LEMIEUX (782)	2024-08-08	Électricité 07/06 au 07/08/2024 \ Électricité 2024	02-415-30-681	146.91 \$	146.91 \$
658 602 875 146	HYDRO QUEBEC - POMPAGE EAUX USEES 233 OLD CHELSEA (477)	2024-08-08	Électricité 06/06 au 06/08/2024 \ Électricité 2024	02-415-30-681	283.17 \$	283.17 \$
649 602 888 009	HYDRO QUEBEC - GARAGE ENTRETIEN 72 OLD CHELSEA (318)	2024-08-08	Électricité 07/06 au 07/08/2024 \ Électricité 2024	02-390-00-681	175.65 \$	175.65 \$
624 402 957 003	HYDRO QUEBEC - CENTRE MEREDITH 23 CH. CECIL (273)	2024-08-09	Électricité 09/06 au 08/08/2024 \ Électricité 2024	02-701-27-681	27 138.62 \$	27 138.62 \$
612 703 032 454	HYDRO QUEBEC - 100 CHEMIN OLD CHELSEA HDV+BIBLIO (484)	2024-08-09	Électricité 09/07 au 09/08/2024 \ Électricité - Hotel-de-Ville	02-130-00-681	1 515.26 \$	2 525.44 \$
			Électricité - Bibliothèque	02-702-30-681	1 010.18 \$	
612 703 032 453	HYDRO QUEBEC - CASERNE 1 7 CH. HOTEL-DE-VILLE (393)	2024-08-09	Électricité 09/07 au 08/08/2024 \ Électricité 2024	02-220-00-681	752.46 \$	752.46 \$
614 503 267 076	HYDRO QUEBEC - USINE EAU POTABLE 24 CH. HUDSON (735)	2024-08-14	Électricité 14/07 au 13/08/2024 \ Électricité 2024	02-412-30-681	4 616.74 \$	4 616.74 \$
623 503 227 367	HYDRO QUEBEC - STATION POMPAGE EAUX USEES 50 CH. MILL (198)	2024-08-15	Électricité 13/06 au 14/08/2024 \ Électricité 2024	02-415-30-681	103.90 \$	103.90 \$
686 503 122 561	HYDRO QUEBEC - USINE DE TRAITEMENT 28 CH. HUDSON (892)	2024-08-15	Électricité 15/07 au 14/08/2024 \ Électricité 2024	02-414-30-681	3 405.02 \$	3 405.02 \$
013562587240825	BELL CANADA - INTERNET CENTE COMMUNAUTAIRE FP (0609)	2024-08-25	Internet 26/08 au 24/09/2024 \ Internet 2024	02-701-21-335	120.67 \$	120.67 \$
014191957240822	BELL CANADA - LIGNE 269 JEAN-PAUL-LEMIEUX (827-0171)	2024-08-22	Téléphone 22/08 au 21/09/2024 \ Téléphone 2024	02-415-30-331	61.27 \$	61.27 \$
015067086240822	BELL CANADA - LIGNE DE FAX CASERNE 1 (5538)	2024-08-22	Ligne de fax caserne 22/08 au 21/09/2024 \ Ligne de fax caserne 2024	02-220-00-331	67.24 \$	67.24 \$
012982973240822	BELL CANADA - USINE D'EAU POTABLE 24 CH. HUDSON (827-5628)	2024-08-22	Téléphone 22/08 au 21/09/2024 \ Téléphone 2024	02-412-30-331	64.20 \$	64.20 \$
000362509240822	BELL CANADA - CASERNE 2 (827-8787)	2024-08-22	Téléphone 22/08 au 21/09/2024 \ Téléphone 2024	02-220-00-331	137.94 \$	137.94 \$
012990174240822	BELL CANADA - USINE D'EAU POTABLE 24CH. HUDSON (827-0624)	2024-08-22	Téléphone 22/08 au 21/09/2024 \ Téléphone 2024	02-412-30-331	58.45 \$	58.45 \$

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé  Débit direct

Du : 2024-08-06  
Au : 2024-09-09

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
012982987240822	BELL CANADA - USINE D'EAUX USÉES 28CH. HUDSON (827-5489)	2024-08-22	Téléphone 22/08 au 21/09/2024 \ Téléphone 2024	02-414-30-331	103.16 \$	103.16 \$
013030180240822	BELL CANADA - TRAIT. EAUX USÉES 233 OLD CHELSEA (827-2177)	2024-08-22	Téléphone 22/08 au 21/09/2024 \ Téléphone 2024	02-415-30-331	58.45 \$	58.45 \$
013101682240822	BELL CANADA - STAT POMPAGE EAUX USÉES 50 CH. MILL (827-8867)	2024-08-22	Téléphone 22/08 au 21/09/2024 \ Téléphone 2024	02-415-30-331	58.45 \$	58.45 \$
012975899240822	BELL CANADA - SUPRESS EAU POTABLE 153 OLD CHELSEA (827-9439)	2024-08-22	Téléphone 22/08 au 21/09/2024 \ Téléphone 2024	02-413-30-331	58.45 \$	58.45 \$
014971629240822	BELL CANANDA - LIGNES RESTANTES HDV (9912)	2024-08-22	Téléphone 22/08 au 21/09/2024 \ Téléphone 2024 (827-2672)	02-130-00-331	97.41 \$	635.03 \$
			Téléphone 2024 (827-3912)	02-701-50-331	0.21 \$	
			Téléphone 2024 (827-4642)	02-130-00-331	97.41 \$	
			Téléphone 2024 (827-8653)	02-220-00-331	38.97 \$	
			Téléphone 2024 (827-8653)	02-702-30-331	19.48 \$	
			Téléphone 2024 (827-8653)	02-701-20-331	38.96 \$	
			Téléphone 2024 (827-9912)	02-220-00-331	342.59 \$	
646 003 172 578	HYDRO QUEBEC - SUPRESSION POTABLE 153 OLD CHELSEA (554)	2024-08-26	Électricité 25/07 au 24/08/2024 \ Électricité 2024	02-413-30-681	1 064.27 \$	1 064.27 \$
614 503 274 589	HYDRO QUEBEC - CASERNE 2 39 CH. RIVIERE (136)	2024-08-26	Électricité 21/06 au 23/08/2024 \ Électricité	02-220-00-681	171.05 \$	171.05 \$
614 503 274 588	HYDRO QUEBEC - CHALET SERVICE FP; 311 CH. RIVIERE	2024-08-26	Électricité 21/06 au 23/08/2024 \ Électricité 2024	02-701-50-681	583.70 \$	583.70 \$
655 902 903 125	HYDRO QUEBEC - ECLAIRAGE PUBLIC LUMIERES À VAPEURS (864)	2024-09-03	Électricité - Éclairage public 2024 \ Électricité - Éclairage public 2024	02-340-00-681	1 917.69 \$	1 917.69 \$
628 902 967 371	HYDRO QUEBEC - ECLAIRAGE PUBLIC LUMIERES À DEL (048)	2024-09-03	Électricité - Éclairage public 01/08 au 31/08/2024 \ Électricité - Éclairage public 2024	02-340-00-681	239.56 \$	239.56 \$
692 802 627 442	HYDRO QUEBEC - STATION POMPAGE BRUTE 30 CH. CHURCH (992)	2024-08-29	Électricité 29/07 au 28/08/2024 \ Électricité 2024	02-412-30-681	2 428.64 \$	2 428.64 \$
SEPT/OCT 24	VIDEOTRON LTEE -TELEPHONE HDV (60019)	2024-08-23	Téléphone 13/09 au 12/10/2024 \ Téléphone 2024 - HDV	02-130-00-331	117.81 \$	628.31 \$
			Téléphone 2024 - HDV	02-120-00-331	26.20 \$	
			Téléphone 2024 - HDV	02-141-00-331	39.28 \$	
			Téléphone 2024 - HDV	02-160-00-331	13.07 \$	
			Téléphone 2024 - HDV	02-220-00-331	65.47 \$	
			Téléphone 2024 - HDV	02-320-00-331	39.28 \$	
			Téléphone 2024 - HDV	02-330-00-331	39.28 \$	
			Téléphone 2024 - HDV	02-390-00-331	39.28 \$	
			Téléphone 2024 - HDV	02-470-00-331	26.14 \$	
			Téléphone 2024 - HDV	02-610-00-331	117.81 \$	

Inclure :  Chèques annulés  Chèques  Dépôts annulés  Débit direct annulé  Débit direct

Du : 2024-08-06  
Au : 2024-09-09

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
			Téléphone 2024 - HDV	02-701-10-331	65.47 \$	
			Téléphone 2024 - HDV	02-702-30-331	39.22 \$	
000334322240819	BELL CANADA - CENTRE COMMUNAUTAIRE FP (459-1172)	2024-08-19	Téléphone 19/08 au 18/09/2024 \ Téléphone 2024	02-701-20-331	302.48 \$	302.48 \$
000336644240819	BELL CANADA - CHALET DE SERVICE FP (459-1499)	2024-08-19	Téléphone 19/08 au 18/09/2024 \ Téléphone 2024	02-701-30-331	58.45 \$	58.45 \$
010683957240819	BELL CANADA - STATION POMPAGE FP CH. RIVIÈRE (459-2237)	2024-08-19	Téléphone 19/08 au 18/09/2024 \ Téléphone 2024	02-415-20-331	58.45 \$	58.45 \$
010683945240819	BELL CANADA - USINE DE TRAITEMENT FP (459-3836)	2024-08-19	Téléphone 19/08 au 18/09/2024 \ Téléphone 2024	02-414-20-331	97.41 \$	97.41 \$
010683963240819	BELL CANADA - STATION DE POMPAGE FP, ST-CLEMENT (459-8654)	2024-08-19	Téléphone 19/08 au 18/09/2024 \ Téléphone 2024	02-415-20-331	58.45 \$	58.45 \$
015212420240821	BELL CANADA - INTERNET 100 OLD CHELSEA (HDV)	2024-08-21	Internet 21/08 au 20/09/2024 \ Internet 2024	02-130-00-335	111.47 \$	111.47 \$
015212422240821	BELL CANADA - INTERNET 161 ch. DE LA MONTAGNE	2024-08-21	Internet 21/08 au 20/09/2024 \ Internet 2024 - 161 chemin de la Montagne	02-220-00-335	29.87 \$	74.68 \$
			Internet 2024 - 161 chemin de la Montagne	02-702-30-335	14.94 \$	
			Internet 2024 - 161 chemin de la Montagne	02-701-20-335	29.87 \$	
618 102 975 449	HYDRO QUEBEC - 331 CH. RIVIERE (CENTE COMM. FP)	2024-08-20	Électricité 18/06 au 19/08/2024 \ Électricité 2024	02-701-20-681	278.93 \$	278.93 \$
630 702 955 655	HYDRO QUEBEC - STATION POMPAGE FP; 343 CH.RIVIERE	2024-08-23	Électricité 20/06 au 22/08/2024 \ Électricité 2024	02-415-20-681	129.64 \$	129.64 \$
655 003 142 901	HYDRO QUEBEC - STATION POMPAGE FP; ST-CLEMENT	2024-08-23	Électricité 20/06 au 22/08/2024 \ Électricité 2024	02-415-20-681	354.99 \$	354.99 \$
642 402 927 242	HYDRO QUEBEC - USINE TRAITEMENT FP; 341 CH. RIVIERE	2024-08-23	Électricité 20/06 au 22/08/2024 \ Électricité 2024	02-414-20-681	1 115.12 \$	1 115.12 \$
AOUT 2024	Master Card	2024-08-31	Conciliation factures Mastercard - Août 2024 \ Petits outils	02-390-00-643	80.47 \$	7 428.58 \$
			Articles de nettoyage	02-390-00-660	29.88 \$	
			Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	114.95 \$	
			Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	45.97 \$	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-230-00-610	18.48 \$	
			Communication - Cellulaire	02-390-01-331	9.76 \$	
			Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	719.81 \$	
			TPS intrants RT0001	54-134-92-000	-50.96 \$	
			Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	50.96 \$	
			TVQ exigible TQ0001	55-133-92-000	-63.54 \$	
			TVQ intrants TQ0001	54-135-92-000	31.77 \$	
			Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	31.77 \$	

Inclure :  Chèques annulés     Chèques     Dépôts annulés     Débit direct annulé    Du : 2024-08-06  
 Traitements de crédit     Dépôts     Débit direct    Au : 2024-09-09

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
			Cotisations à des associations et abonnements	02-610-00-494	57.99 \$	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-230-00-610	82.94 \$	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-230-00-610	93.34 \$	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-230-00-610	167.27 \$	
			Biens durables - machinerie, outillage & équip	02-452-10-725	611.51 \$	
			Services techniques autres - Recherches	02-120-05-459	2.00 \$	
			Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	86.18 \$	
			Pièces et accessoires autres -	02-230-00-649	24.98 \$	
			Essence	02-220-01-631	43.23 \$	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-220-00-610	504.59 \$	
			Articles de quincaillerie	02-220-00-641	22.39 \$	
			Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-220-00-526	350.29 \$	
			Pièces et accessoires autres	02-220-00-649	182.39 \$	
			Autres	02-320-00-999	281.25 \$	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	34.22 \$	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-230-00-610	52.46 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	40.56 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-610-00-670	40.57 \$	
			Services de formation	02-130-00-454	369.35 \$	
			Services de formation	02-130-00-454	109.23 \$	
			Services de formation	02-130-00-454	34.49 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-702-30-670	15.87 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-702-30-670	68.00 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-702-30-670	101.64 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-702-30-670	144.47 \$	
			Biens durables - ameublement, équip. de bureau	02-702-30-726	272.49 \$	
			Immatriculation des véhicules	02-320-00-455	155.00 \$	
			Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	20.62 \$	
			Autres sommes diverses à recevoir	54-139-92-000	-11.49 \$	
			Autres sommes diverses à recevoir	54-139-92-000	-11.49 \$	
			Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-412-30-522	152.84 \$	
			Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-320-00-522	18.06 \$	
			Ent. et réparation véhicules	02-390-01-525	367.72 \$	
			Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	855.16 \$	
			Pieces et accessoires - autres	02-390-00-649	16.07 \$	
			Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-50-522	66.69 \$	
			Cotisations à des associations et abonnements	02-141-00-494	66.40 \$	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	8.58 \$	

Inclure :  Chèques annulés     Chèques     Dépôts annulés     Débit direct annulé    Du : 2024-08-06  
 Traitements de crédit     Dépôts     Débit direct    Au : 2024-09-09

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
			Communication - Cellulaire	02-320-01-331	34.44 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-320-00-670	20.68 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-320-00-670	26.09 \$	
			Frais de poste	02-141-00-321	577.13 \$	
			Biens non durables - Autres équipements divers	02-141-00-690	43.59 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-120-00-670	20.98 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-160-00-670	40.23 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-120-00-670	40.23 \$	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-141-00-670	16.07 \$	
			Cotisations à des associations et abonnements	02-141-00-494	57.25 \$	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-230-00-610	18.51 \$	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-230-00-610	16.20 \$	
					<b>58 237.59 \$</b>	<b>58 237.59 \$</b>

## Liste des paiements du 06-08-2024 au 09-09-2024

### Sommaire

Chèques	1 002 628.37 \$
Chèques annulés	-80.48 \$
Débit direct	58 237.59 \$
	<hr/>
	<b>1 060 785.48 \$</b>

Inclure :  Chèques annulés     Chèques     Dépôts annulés     Débit direct annulé    Du : 2024-08-06  
 Traitements de crédit     Dépôts     Débit direct    Au : 2024-09-09

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat  
 Informations du lot

Page : 1  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlebobbs)

**Informations du lot :**

Description du lot : Facture Mastercard - Juillet 2024  
 Statut du lot : En cours  
 Créé le : 2024-08-23  
 Autorisé le :  
 Mis à jour le :  
 Par: Rendle Hobbs Laura (l.rendlebobbs)  
 Par:  
 Par:

**Sommaire des résultats .**

**Sommaire général de la facturation**

Nombre total de transactions : 46

Type de transaction	Facturation	Correction	Renversement
Nombre	46	0	0
Type de facturation	Facture	Note de crédit	
Nombre	46	0	
Montant avant tax :	649.71 \$		
Montant de TPS :	150.49 \$		
Montant de TVQ :	260.00 \$		
Montant total :	<u>1 060.20 \$</u>	Montant Factures	1 060.20 \$
		Montant Retenues	0.00 \$

**Sommaire comptable de la facturation**

Nom du fonds	Année	Période	Débit	Crédit
Fonds des activités financières	2024	7		
Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit	
02-110-00-454	Services de formation	224.98 \$	0.00 \$	
02-110-00-610	Aliments, café, eau, etc.	16.54 \$	0.00 \$	
02-110-00-649	Pièces et accessoires - autres	57.73 \$	0.00 \$	
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	26.00 \$	0.00 \$	
02-130-00-454	Services de formation	183.29 \$	0.00 \$	
02-141-00-494	Cotisations à des associations et abonnements	436.73 \$	0.00 \$	
02-220-00-526	Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	72.84 \$	0.00 \$	

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat  
 Informations du lot

Page : 2  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlebobbs)

02-220-00-610	Aliments, café, eau, etc.	7.74 \$	0.00 \$
02-220-00-641	Articles de quincaillerie	64.56 \$	0.00 \$
02-220-00-649	Pièces et accessoires autres	472.74 \$	0.00 \$
02-320-00-494	Cotisations à des associations et abonnements	134.88 \$	0.00 \$
02-320-00-610	Aliments, café, eau, etc.	23.94 \$	0.00 \$
02-320-00-643	Petits outils	26.14 \$	0.00 \$
02-320-00-649	Pieces et accessoires - autres	516.54 \$	0.00 \$
02-355-00-649	Pièces et accessoires autres -	38.73 \$	0.00 \$
02-390-00-643	Petits outils	66.73 \$	0.00 \$
02-390-00-649	Pieces et accessoires - autres	25.09 \$	0.00 \$
02-390-00-650	Vetements, chaussures et accessoires	136.47 \$	0.00 \$
02-390-00-660	Articles de nettoyage	83.22 \$	0.00 \$
02-390-03-525	Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	171.04 \$	0.00 \$
02-610-00-494	Cotisations à des associations et abonnements	57.99 \$	0.00 \$
02-701-27-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	388.04 \$	0.00 \$
02-701-50-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	199.45 \$	0.00 \$
02-702-30-321	Frais de poste	51.02 \$	0.00 \$
02-702-30-610	Aliments, café, eau, etc.	6.60 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	121.33 \$	0.00 \$
54-134-93-000	TPS intrants RT0002	23.69 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	118.71 \$	0.00 \$
54-135-93-000	TVQ intrants TQ0002	14.77 \$	0.00 \$
54-139-92-000	Autres sommes diverses à recevoir	0.00 \$	2 700.51 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	1 060.20 \$
55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001	0.00 \$	6.82 \$
<b>Total Fonds des activités financières - Année : 2024, période : 7</b>		<u><b>3 767.53 \$</b></u>	<u><b>3 767.53 \$</b></u>
<b>Grand Total</b>		<u><b>3 767.53 \$</b></u>	<u><b>3 767.53 \$</b></u>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat  
 Informations sur les transactions

Page : 3  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehbobs)

No transaction : 36	Description facture : Achat perso fait en erreur - Correction à venir en septembre						
No fournisseur : 1AMAZ2	Nom : Amazon Corporate						
No facture : U827301846	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2024-07-12	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture						
Date due : 2024-07-12	No commande :						
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
11.49	\$ 0.00	\$ 0.00	\$ 11.49	\$ 0.00	\$ 11.49	\$ 11.49	\$ 0.00

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
54-139-92-000	Autres sommes diverses à recevoir	11.49	\$ 0.00	0.00	\$ 0.00	0.00	\$ 11.49	\$	11.49
C. Act. :	Sans gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :			

Sommaire comptable de la facture

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
54-139-92-000	Autres sommes diverses à recevoir	11.49 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	11.49 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>11.49 \$</b>	<b>11.49 \$</b>

Grand Total

No transaction : 39	Description facture : Safety guard for grinder
No fournisseur : 1AMAZ2	Nom : Amazon Corporate
No facture : CA4HZ1X0FRI	No adresse de paiement : 0
Date facture : 2024-06-20	Facture périodique - Numéro de référence :
Retenue sur contrat : Non	Description : Facturation
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture
Date due : 2024-06-20	No commande :
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat  
 Informations sur les transactions

Page : 4  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehbobs)

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
24.90	\$ 1.25	\$ 2.48	\$ 28.63	\$ 0.00	\$ 28.63	\$ 26.14	\$ 0.00

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-320-00-643	Petits outils	24.90	\$ 5.00	1.25	\$ 9.98	2.48	\$ 28.63	\$	26.14
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :			

Sommaire comptable de la facture

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-320-00-643	Petits outils	26.14 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	1.25 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	1.24 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	28.63 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>28.63 \$</b>	<b>28.63 \$</b>

Grand Total

No transaction : 46	Description facture : Pièce pour signalisation temporaire						
No fournisseur : 1AMAZ2	Nom : Amazon Corporate						
No facture : CA4AJ2D3MU41	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2024-07-03	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture						
Date due : 2024-07-03	No commande :						
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
36.89	\$ 1.84	\$ 3.68	\$ 42.41	\$ 0.00	\$ 42.41	\$ 38.73	\$ 0.00

Détail



**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat  
 Informations sur les transactions

Page : 7  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehbbs)

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-390-00-650	Vêtements, chaussures et accessoires	136.47 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	6.50 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	6.49 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	149.46 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>149.46 \$</b>	<b>149.46 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>149.46 \$</b>	<b>149.46 \$</b>

No transaction : 3	Description facture : Bride et toilette - Chalet HG	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture
No fournisseur : ICAN2	Nom : CANADIAN TIRE #176	No commande :	
No facture : 30 (06/14/2024)	No adresse de paiement : 0		
Date facture : 2024-06-14	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :	
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2024-06-14	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :		
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :		

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
189.98 \$	9.50 \$	18.95 \$	218.43 \$	0.00 \$	218.43 \$	199.45 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-701-50-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	189.98	5.00	9.50	9.98	18.95	218.43		199.45
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :		

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-701-50-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	199.45 \$	0.00 \$
<b>Grand Total</b>		<b>199.45 \$</b>	<b>0.00 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat  
 Informations sur les transactions

Page : 8  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehbbs)

54-134-92-000	TPS intrants RT0001	9.50 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	9.48 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	218.43 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>218.43 \$</b>	<b>218.43 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>218.43 \$</b>	<b>218.43 \$</b>

No transaction : 4	Description facture : Petit outils divers	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture
No fournisseur : ICAN2	Nom : CANADIAN TIRE #176	No commande :	
No facture : 5 (06/13/2024)	No adresse de paiement : 0		
Date facture : 2024-06-13	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :	
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2024-06-13	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :		
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :		

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
63.56 \$	3.18 \$	6.34 \$	73.08 \$	0.00 \$	73.08 \$	66.73 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-390-00-643	Petits outils	63.56	5.00	3.18	9.98	6.34	73.08		66.73
C. Act. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :		

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-390-00-643	Petits outils	66.73 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	3.18 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	3.17 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	73.08 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>73.08 \$</b>	<b>73.08 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>73.08 \$</b>	<b>73.08 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

**Journal : Facturation achat**  
**Informations sur les transactions**

Page : 9  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehbobs)

No transaction : 6	Description facture : TRACTEUR08; Pièce mécanique						
No fournisseur : ICAN2	Nom : CANADIAN TIRE #176						
No facture : 5 (06/26/2024)	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2024-06-26	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description :						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture						
Date due : 2024-06-26	No commande :						
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
104.93	\$ 5.25	\$ 10.47	\$ 120.65	\$ 0.00	\$ 120.65	\$ 110.16	\$ 0.00

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-390-03-525	Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	104.93	\$ 5.00	5.25	\$ 9.98	10.47	\$ 120.65	\$	110.16
C. Act. : Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%		Proj S-proj. :		Activité : tracteur08	OT :	Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-390-03-525	Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	110.16 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	5.25 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	5.24 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	120.65 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>120.65 \$</b>	<b>120.65 \$</b>

**Grand Total**

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

**Journal : Facturation achat**  
**Informations sur les transactions**

Page : 10  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehbobs)

No transaction : 7	Description facture : CAM118; Pièces mécanique						
No fournisseur : ICAN2	Nom : CANADIAN TIRE #176						
No facture : 85	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2024-06-26	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description :						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture						
Date due : 2024-06-26	No commande :						
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
57.99	\$ 2.90	\$ 5.78	\$ 66.67	\$ 0.00	\$ 66.67	\$ 60.88	\$ 0.00

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-390-03-525	Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	57.99	\$ 5.00	2.90	\$ 9.98	5.78	\$ 66.67	\$	60.88
C. Act. : Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%		Proj S-proj. :		Activité :	OT :	Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-390-03-525	Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	60.88 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	2.90 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	2.89 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	66.67 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>66.67 \$</b>	<b>66.67 \$</b>

**Grand Total**

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 11  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlebobbs)

No transaction : 19	Description facture : Pièces et accessoires divers (bidon, tuyau, adaptateur, etc)	Description :	
No fournisseur : 1CAN2	Nom : CANADIAN TIRE #176	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture
No facture : 41 (06/25/2024)	No adresse de paiement : 0	No commande :	
Date facture : 2024-06-25	Facture périodique - Numéro de référence :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2024-06-25		
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :		
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :		

  

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
100.44	\$ 5.02	\$ 10.02	\$ 115.48	\$ 0.00	\$ 115.48	\$ 105.45	\$ 0.00

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-220-00-641	Articles de quincaillerie	100.44	\$ 5.00	5.02	\$ 9.98	10.02	\$ 115.48	\$	105.45
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :			

Sommaire comptable de la facture

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-220-00-641	Articles de quincaillerie	105.45 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	5.02 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	5.01 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	115.48 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>115.48 \$</b>	<b>115.48 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>115.48 \$</b>	<b>115.48 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 12  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlebobbs)

No transaction : 20	Description facture : Glacière	Description :	
No fournisseur : 1CAN2	Nom : CANADIAN TIRE #176	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture
No facture : 47 (06/14/2024)	No adresse de paiement : 0	No commande :	
Date facture : 2024-06-14	Facture périodique - Numéro de référence :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2024-06-14		
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :		
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :		

  

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
44.99	\$ 2.25	\$ 4.49	\$ 51.73	\$ 0.00	\$ 51.73	\$ 47.23	\$ 0.00

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-220-00-649	Pièces et accessoires autres	44.99	\$ 5.00	2.25	\$ 9.98	4.49	\$ 51.73	\$	47.23
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :			

Sommaire comptable de la facture

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-220-00-649	Pièces et accessoires autres	47.23 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	2.25 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	2.25 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	51.73 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>51.73 \$</b>	<b>51.73 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>51.73 \$</b>	<b>51.73 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 13  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

No transaction : 30	Description facture : Achat article de quincaillerie	Description :	
No fournisseur : ICAN2	Nom : CANADIAN TIRE #176	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture
No facture : 15 (06/26/2024)	No adresse de paiement : 0	No commande :	
Date facture : 2024-06-26	Facture périodique - Numéro de référence :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2024-06-26		
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :		
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :		

  

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
0.54	\$ 0.03	\$ 0.05	\$ 0.62	\$ 0.00	\$ 0.62	\$ 0.56	\$ 0.00

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-220-00-641	Articles de quincaillerie	0.54	\$ 5.00	0.03	\$ 9.98	0.05	\$ 0.62	\$	0.56
C. Act. : Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :			

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-220-00-641	Articles de quincaillerie	0.56 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	0.03 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	0.03 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	0.62 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>0.62 \$</b>	<b>0.62 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>0.62 \$</b>	<b>0.62 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 14  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

No transaction : 31	Description facture : Crédit; Retour article de quincaillerie	Description :	
No fournisseur : ICAN2	Nom : CANADIAN TIRE #176	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture
No facture : 26 (06/26/2024)	No adresse de paiement : 0	No commande :	
Date facture : 2024-06-26	Facture périodique - Numéro de référence :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2024-06-26		
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :		
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :		

  

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
-43.48	\$ -2.17	\$ -4.34	\$ -49.99	\$ 0.00	\$ -49.99	\$ -45.65	\$ 0.00

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-220-00-641	Articles de quincaillerie	-43.48	\$ 5.00	-2.17	\$ 9.98	-4.34	\$ -49.99	\$	-45.65
C. Act. : Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :			

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-220-00-641	Articles de quincaillerie	0.00 \$	45.65 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	0.00 \$	2.17 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	0.00 \$	2.17 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	49.99 \$	0.00 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>49.99 \$</b>	<b>49.99 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>49.99 \$</b>	<b>49.99 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 15  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendle@hobbs.com)

No transaction : 45	Description facture : Abonnement annuel	Description :		Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture		
No fournisseur :	Nom : CANVA PTY LTD	No commande :					
No facture : 04200-65875584	No adresse de paiement :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>		Paiement rapide <input type="checkbox"/>			
Date facture : 2024-07-02	Facture périodique - Numéro de référence :	Date due : 2024-07-02		Date due retenue :			
Retenue sur contrat : Non		Date de paiement :					
Modalité de paiement : Immédiatement							
Mode de paiement : Cartes de crédit							
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
130.45	\$ 6.52	\$ 13.02	\$ 149.99	\$ 0.00	\$ 149.99	\$ 136.95	\$ 0.00

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-141-00-494	Cotisations à des associations et abonnements	130.45	\$ 5.00	6.52	\$ 9.98	13.01	\$ 149.98	\$	136.95
C. Act. : Avec gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :		OT :		Équip. :	

Sommaire comptable de la facture

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-141-00-494	Cotisations à des associations et abonnements	136.96 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	6.52 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	6.51 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	149.99 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>149.99 \$</b>	<b>149.99 \$</b>

Grand Total

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 16  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendle@hobbs.com)

No transaction : 37	Description facture : Isolation	Description :		Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture		
No fournisseur :	Nom : Carrier Enterprise Canada	No commande :					
No facture : 804747-00	No adresse de paiement :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>		Paiement rapide <input type="checkbox"/>			
Date facture : 2024-06-28	Facture périodique - Numéro de référence :	Date due : 2024-06-28		Date due retenue :			
Retenue sur contrat : Non		Date de paiement :					
Modalité de paiement : Immédiatement							
Mode de paiement : Cartes de crédit							
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
68.40	\$ 8.89	\$ 0.00	\$ 77.29	\$ 0.00	\$ 77.29	\$ 68.40	\$ 0.00

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-701-27-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	68.40	\$ 13.00	8.89	\$ 0.00	0.00	\$ 77.29	\$	68.40
C. Act. : Centre Meredith exonoré	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :		OT :		Équip. :	
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	-5.47	\$ 0.00	0.00	\$ 0.00	0.00	\$ -5.47	\$	-5.47
C. Act. : Sans gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :		OT :		Équip. :	
02-701-27-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	5.47	\$ 0.00	0.00	\$ 0.00	0.00	\$ 5.47	\$	5.47
C. Act. : Centre Meredith exonoré	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :		OT :		Équip. :	
55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001	-6.82	\$ 0.00	0.00	\$ 0.00	0.00	\$ -6.82	\$	-6.82
C. Act. : Sans gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :		OT :		Équip. :	
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	3.41	\$ 0.00	0.00	\$ 0.00	0.00	\$ 3.41	\$	3.41
C. Act. : Sans gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :		OT :		Équip. :	
02-701-27-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	3.41	\$ 0.00	0.00	\$ 0.00	0.00	\$ 3.41	\$	3.41
C. Act. : Centre Meredith exonoré	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :		Activité :		OT :		Équip. :	

Sommaire comptable de la facture

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
---------------------------	-------------	-------	--------

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 17  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendle@hobbs.com)

02-701-27-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	77.28 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	0.00 \$	5.47 \$
54-134-93-000	TPS intrants RT0002	8.89 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	3.41 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	77.29 \$
55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001	0.00 \$	6.82 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>89.58 \$</b>	<b>89.58 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>89.58 \$</b>	<b>89.58 \$</b>

No transaction : 24	Description facture : Retour de fonds, facture payé en double Central precast						
No fournisseur : ICAS2	Nom : CENTRAL PRECAST INC						
No facture : CRÉDIT RETOUR	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2024-06-17	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture						
Date due : 2024-06-17	No commande :						
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
-2 712.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	-2 712.00 \$	0.00 \$	-2 712.00 \$	-2 712.00 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
54-139-92-000	Autres sommes diverses à recevoir	-2 712.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-2 712.00		-2 712.00
C. Act. : Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%		Proj S-proj. :		Activité :		OT :	
								Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
54-139-92-000	Autres sommes diverses à recevoir	0.00 \$	2 712.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	2 712.00 \$	0.00 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>2 712.00 \$</b>	<b>2 712.00 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 18  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendle@hobbs.com)

<b>Grand Total</b>		<b>2 712.00 \$</b>	<b>2 712.00 \$</b>
--------------------	--	--------------------	--------------------

No transaction : 22	Description facture : Bouteilles d'eau						
No fournisseur : IIGA1	Nom : CHARLES IGA						
No facture : 4904	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2024-06-17	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture						
Date due : 2024-06-17	No commande :						
Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
Date de paiement :	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
23.94 \$	0.00 \$	0.00 \$	23.94 \$	0.00 \$	23.94 \$	23.94 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-320-00-610	Aliments, café, eau, etc.	23.94	0.00	0.00	0.00	0.00	23.94		23.94
C. Act. : Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%		Proj S-proj. :		Activité :		OT :	
								Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-320-00-610	Aliments, café, eau, etc.	23.94 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	23.94 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>23.94 \$</b>	<b>23.94 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>23.94 \$</b>	<b>23.94 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 15  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehbobs)

No transaction : 34		Description facture : Collation activités biblio		Type de transaction : Facturation		Type de facturation : Facture	
No fournisseur : IIGA1		Nom : CHARLES IGA		No commande :			
No facture : 8256		No adresse de paiement : 0		Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>		Paiement rapide <input type="checkbox"/>	
Date facture : 2024-07-09		Facture périodique - Numéro de référence :					
Retenue sur contrat : Non		Date due : 2024-07-09					
Modalité de paiement : Immédiatement		Date due retenue :					
Mode de paiement : Cartes de crédit		Date de paiement :					

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
6.29	\$ 0.31	\$ 0.63	\$ 7.23	\$ 0.00	\$ 7.23	\$ 6.60	\$ 0.00

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-702-30-610	Aliments, café, eau, etc.	6.29	\$ 5.00	0.31	\$ 9.98	0.63	\$ 7.23	\$	6.60
C. Act. : Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%		Proj S-proj. :		Activité :		OT :	
						Équip. :			

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-702-30-610	Aliments, café, eau, etc.	6.60 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	0.31 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	0.32 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	7.23 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>7.23 \$</b>	<b>7.23 \$</b>

**Grand Total**

<b>7.23 \$</b>	<b>7.23 \$</b>
----------------	----------------

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 20  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehbobs)

No transaction : 44		Description facture : Abonnement mensuel - base de donnée infolettre		Type de transaction : Facturation		Type de facturation : Facture	
No fournisseur : ICYBE1		Nom : CYBERIMPACT		No commande :			
No facture : 816245		No adresse de paiement : 0		Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>		Paiement rapide <input type="checkbox"/>	
Date facture : 2024-06-22		Facture périodique - Numéro de référence :					
Retenue sur contrat : Non		Date due : 2024-06-22					
Modalité de paiement : Immédiatement		Date due retenue :					
Mode de paiement : Cartes de crédit		Date de paiement :					

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
57.75	\$ 2.89	\$ 5.76	\$ 66.40	\$ 0.00	\$ 66.40	\$ 60.63	\$ 0.00

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-141-00-494	Cotisations à des associations et abonnements	57.75	\$ 5.00	2.89	\$ 9.98	5.76	\$ 66.40	\$	60.63
C. Act. : Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%		Proj S-proj. :		Activité :		OT :	
						Équip. :			

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-141-00-494	Cotisations à des associations et abonnements	60.63 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	2.89 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	2.88 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	66.40 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>66.40 \$</b>	<b>66.40 \$</b>

**Grand Total**

<b>66.40 \$</b>	<b>66.40 \$</b>
-----------------	-----------------

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 21  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehbbs)

No transaction : 38		Description facture : Abonnement mensuel - plateforme de traduction		Type de transaction : Facturation		Type de facturation : Facture	
No fournisseur : IDEEP1		Nom : DeePL SE		No commande :			
No facture : 20240630-9517		No adresse de paiement : 0		Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>		Paiement rapide <input type="checkbox"/>	
Date facture : 2024-06-30		Facture périodique - Numéro de référence :		Date due : 2024-06-30		Date due retenue :	
Retenue sur contrat : Non				Date de paiement :			
Modalité de paiement : Immédiatement							
Mode de paiement : Cartes de crédit							

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
57.99	\$ 0.00	\$ 0.00	\$ 57.99	\$ 0.00	\$ 57.99	\$ 57.99	\$ 0.00

Détail

Répartition directe									
Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-610-00-494	Cotisations à des associations et abonnements	57.99	\$ 0.00	0.00	\$ 0.00	0.00	\$ 57.99	\$	57.99
C. Act. : Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :			

Sommaire comptable de la facture

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-610-00-494	Cotisations à des associations et abonnements	57.99 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	57.99 \$
Total - Année : 2024, période : 7		<b>57.99 \$</b>	<b>57.99 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>57.99 \$</b>	<b>57.99 \$</b>

No transaction : 23		Description facture : Licence DeePL		Type de transaction : Facturation		Type de facturation : Facture	
No fournisseur :		Nom : DEEPL SE		No commande :			
No facture : DI-20240618-820		No adresse de paiement :		Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>		Paiement rapide <input type="checkbox"/>	
Date facture : 2024-06-18		Facture périodique - Numéro de référence :		Date due : 2024-06-18		Date due retenue :	
Retenue sur contrat : Non				Date de paiement :			
Modalité de paiement : Immédiatement							
Mode de paiement : Cartes de crédit							

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 22  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehbbs)

134.88	\$ 0.00	\$ 0.00	\$ 134.88	\$ 0.00	\$ 134.88	\$ 134.88	\$ 0.00
--------	---------	---------	-----------	---------	-----------	-----------	---------

Détail

Répartition directe									
Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-320-00-494	Cotisations à des associations et abonnements	134.88	\$ 0.00	0.00	\$ 0.00	0.00	\$ 134.88	\$	134.88
C. Act. : Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :			

Sommaire comptable de la facture

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-320-00-494	Cotisations à des associations et abonnements	134.88 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	134.88 \$
Total - Année : 2024, période : 7		<b>134.88 \$</b>	<b>134.88 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>134.88 \$</b>	<b>134.88 \$</b>

No transaction : 27		Description facture : Boutelle d'eau - visite maire spéciale		Type de transaction : Facturation		Type de facturation : Facture	
No fournisseur : Idépa2		Nom : Dépanneur M & R		No commande :			
No facture : 291110		No adresse de paiement : 0		Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>		Paiement rapide <input type="checkbox"/>	
Date facture : 2024-06-27		Facture périodique - Numéro de référence :		Date due : 2024-06-27		Date due retenue :	
Retenue sur contrat : Non				Date de paiement :			
Modalité de paiement : Immédiatement							
Mode de paiement : Cartes de crédit							

Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
16.54	\$ 0.00	\$ 0.00	\$ 16.54	\$ 0.00	\$ 16.54	\$ 16.54	\$ 0.00

Détail

Répartition directe									
Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-110-00-610	Aliments, cafe, eau, etc.	16.54	\$ 0.00	0.00	\$ 0.00	0.00	\$ 16.54	\$	16.54
C. Act. : Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :			

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat  
 Informations sur les transactions

Page : 23  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendle@hobbs)

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-610	Aliments, café, eau, etc.	16.54 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	16.54 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>16.54 \$</b>	<b>16.54 \$</b>

Grand Total

No transaction : 32	Description facture : Réparation soie à chaîne	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture				
No fournisseur : 1EQUI5	Nom : EQUITEK OUTAOUAIS	No commande :					
No facture : 29311	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2024-06-26	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :					
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2024-06-26	No commande :					
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>				
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
69.38	\$ 3.47	\$ 6.92	\$ 79.77	\$ 0.00	\$ 79.77	\$ 72.84	\$ 0.00

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-220-00-526	Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	69.38	\$ 5.00	3.47	\$ 9.98	6.92	\$ 79.77	\$	72.84
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :			

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-220-00-526	Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	72.84 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	3.47 \$	0.00 \$

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat  
 Informations sur les transactions

Page : 24  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendle@hobbs)

54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	3.46 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	79.77 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>79.77 \$</b>	<b>79.77 \$</b>

Grand Total

No transaction : 40	Description facture : Formation - Nouvelle vague municipal	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture				
No fournisseur : 9872971909	Nom : Eventbrite	No commande :					
No facture : 2024-06-21	No adresse de paiement :						
Date facture : 2024-06-21	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :					
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2024-06-21	No commande :					
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>				
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
224.98	\$ 11.25	\$ 0.00	\$ 236.23	\$ 0.00	\$ 236.23	\$ 224.98	\$ 0.00

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-110-00-454	Services de formation	224.98	\$ 5.00	11.25	\$ 0.00	0.00	\$ 236.23	\$	224.98
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :			

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-110-00-454	Services de formation	224.98 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	11.25 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	236.23 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>236.23 \$</b>	<b>236.23 \$</b>

Grand Total

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 25  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

No transaction : 29	Description facture : Lait et crème SSI		
No fournisseur : IIGA2	Nom : IGA EXTRA FAMILLE PLANTE		
No facture : 3407	No adresse de paiement : 0		
Date facture : 2024-06-26	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :	Type de transaction : Facturation
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2024-06-26	No commande :	Type de facturation : Facture
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :	C.A.P.	Désengagement
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total
7.74 \$	0.00 \$	0.00 \$	7.74 \$
			R.A.P.
			C.A.P.
			Dépense
			Désengagement
			0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-220-00-610	Aliments, café, eau, etc.	7.74	0.00	0.00	0.00	0.00	7.74		7.74
C. Aet. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

Sommaire comptable de la facture

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-220-00-610	Aliments, café, eau, etc.	7.74 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	7.74 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>7.74 \$</b>	<b>7.74 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>7.74 \$</b>	<b>7.74 \$</b>

No transaction : 43	Description facture : Abonnement annuel - Le Droit		
No fournisseur : IDRO12	Nom : Le Droit Service des Abonnements		
No facture : la7ab2yx813pink	No adresse de paiement : 0		
Date facture : 2024-07-06	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :	Type de transaction : Facturation
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2024-07-06	No commande :	Type de facturation : Facture
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :	C.A.P.	Désengagement
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total
			R.A.P.
			C.A.P.
			Dépense
			Désengagement

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 26  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

178.94	\$	8.95	\$	17.85	\$	205.74	\$	0.00	\$	205.74	\$	187.86	\$	0.00	\$
--------	----	------	----	-------	----	--------	----	------	----	--------	----	--------	----	------	----

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-141-00-494	Cotisations à des associations et abonnements	178.94	5.00	8.95	9.98	17.85	205.74		187.86
C. Aet. :	Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

Sommaire comptable de la facture

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-141-00-494	Cotisations à des associations et abonnements	187.86 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	8.95 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	8.93 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	205.74 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>205.74 \$</b>	<b>205.74 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>205.74 \$</b>	<b>205.74 \$</b>

No transaction : 33	Description facture : Achat de fer (tube carrée)		
No fournisseur : 1ACRA1	Nom : METALIUM DIVISION GATINEAU		
No facture : RPGAT-R65138	No adresse de paiement : 2		
Date facture : 2024-06-20	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :	Type de transaction : Facturation
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2024-06-20	No commande :	Type de facturation : Facture
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :	C.A.P.	Désengagement
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total
492.00	24.60	49.08	565.68
			R.A.P.
			C.A.P.
			Dépense
			Désengagement
			0.00

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
-----------------	-------------	------------	-------	-----	------	-----	-------	---------	---------

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat  
 Informations sur les transactions

Page : 27  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendie Hobbs Laura (l.rendiehobbs)

02-320-00-649	Pièces et accessoires - autres	492.00	\$ 5.00	24.60	\$ 9.98	49.08	\$	565.68	\$	516.54	\$
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :					

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-320-00-649	Pièces et accessoires - autres	516.54 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	24.60 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	24.54 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes à payer - Master Card	0.00 \$	565.68 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>565.68 \$</b>	<b>565.68 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>565.68 \$</b>	<b>565.68 \$</b>

No transaction : 28	Description facture : Cadeau - plaque - visite maire spécial						
No fournisseur :	Nom : MICHAELS						
No facture : 4109917	No adresse de paiement :						
Date facture : 2024-06-26	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description :						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	No commande :						
	Date due : 2024-06-26						
	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
54.99	\$ 2.75	\$ 5.49	\$ 63.23	\$ 0.00	\$ 63.23	\$ 57.73	\$ 0.00

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-110-00-649	Pièces et accessoires - autres	54.99	\$ 5.00	2.75	\$ 9.98	5.49	\$ 63.23	\$	57.73
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :			

**Sommaire comptable de la facture**

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat  
 Informations sur les transactions

Page : 28  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendie Hobbs Laura (l.rendiehobbs)

02-110-00-649	Pièces et accessoires - autres	57.73	\$	0.00	\$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	2.75	\$	0.00	\$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	2.75	\$	0.00	\$
55-131-09-000	Comptes à payer - Master Card	0.00	\$	63.23	\$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>63.23 \$</b>		<b>63.23 \$</b>	
<b>Grand Total</b>		<b>63.23 \$</b>		<b>63.23 \$</b>	

No transaction : 35	Description facture : Feuillet HG - Juillet 2024						
No fournisseur : IPOCA1	Nom : Postes Canada						
No facture : 3428223	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2024-06-27	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description :						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	No commande :						
	Date due : 2024-06-27						
	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
48.60	\$ 2.43	\$ 4.85	\$ 55.88	\$ 0.00	\$ 55.88	\$ 51.02	\$ 0.00

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-702-30-321	Frais de poste	48.60	\$ 5.00	2.43	\$ 9.98	4.85	\$ 55.88	\$	51.02
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Équip. :			

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-702-30-321	Frais de poste	51.02 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	2.43 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	2.43 \$	0.00 \$

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat  
 Informations sur les transactions

Page : 25  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendle@hobbs)

55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	55.88 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>55.88 \$</b>	<b>55.88 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>55.88 \$</b>	<b>55.88 \$</b>

No transaction : 8	Description facture : Recherches sur le registre foncier	Type de transaction : Facturation		Type de facturation : Facture			
No fournisseur : IREG2	Nom : REGISTRE FONCIER DU QUEBEC	No commande :					
No facture : 202401673523	No adresse de paiement : 0	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>		Paiement rapide <input type="checkbox"/>			
Date facture : 2024-06-14	Facture périodique - Numéro de référence :	Date due : 2024-06-14		Date due retenue :			
Retenue sur contrat : Non		Date de paiement :					
Modalité de paiement : Immédiatement		R.A.P.		C.A.P.			
Mode de paiement : Cartes de crédit		Dépense		Désengagement			
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
2.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	2.00 \$	0.00 \$	2.00 \$	2.00 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	2.00	\$ 0.00	0.00	\$ 0.00	0.00	\$ 2.00	\$	2.00 \$
C. Act. : Sans gestion de taxes			% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	2.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	2.00 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>2.00 \$</b>	<b>2.00 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>2.00 \$</b>	<b>2.00 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat  
 Informations sur les transactions

Page : 30  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendle@hobbs)

No transaction : 9	Description facture : Recherches sur le registre foncier	Type de transaction : Facturation		Type de facturation : Facture			
No fournisseur : IREG2	Nom : REGISTRE FONCIER DU QUEBEC	No commande :					
No facture : 202401692259	No adresse de paiement : 0	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>		Paiement rapide <input type="checkbox"/>			
Date facture : 2024-06-17	Facture périodique - Numéro de référence :	Date due : 2024-06-17		Date due retenue :			
Retenue sur contrat : Non		Date de paiement :					
Modalité de paiement : Immédiatement		R.A.P.		C.A.P.			
Mode de paiement : Cartes de crédit		Dépense		Désengagement			
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
1.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	1.00 \$	0.00 \$	1.00 \$	1.00 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	1.00	\$ 0.00	0.00	\$ 0.00	0.00	\$ 1.00	\$	1.00 \$
C. Act. : Sans gestion de taxes			% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	1.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	1.00 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>1.00 \$</b>	<b>1.00 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>1.00 \$</b>	<b>1.00 \$</b>

No transaction : 10	Description facture : Recherches sur le registre foncier	Type de transaction : Facturation		Type de facturation : Facture			
No fournisseur : IREG2	Nom : REGISTRE FONCIER DU QUEBEC	No commande :					
No facture : 202401709584	No adresse de paiement : 0	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>		Paiement rapide <input type="checkbox"/>			
Date facture : 2024-06-18	Facture périodique - Numéro de référence :	Date due : 2024-06-18		Date due retenue :			
Retenue sur contrat : Non		Date de paiement :					
Modalité de paiement : Immédiatement		R.A.P.		C.A.P.			
Mode de paiement : Cartes de crédit		Dépense		Désengagement			
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat  
 Informations sur les transactions

Page : 31  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendle@hobbs)

5.00	\$	0.00	\$	0.00	\$	5.00	\$	0.00	\$	5.00	\$	5.00	\$	0.00	\$
------	----	------	----	------	----	------	----	------	----	------	----	------	----	------	----

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	5.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5.00		5.00
C. Act. : Sans gestion de taxes			% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	5.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	5.00 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>5.00 \$</b>	<b>5.00 \$</b>

**Grand Total**

<b>5.00 \$</b>	<b>5.00 \$</b>
----------------	----------------

No transaction : 11	Description facture : Recherches sur le registre foncier						
No fournisseur : IREG2	Nom : REGISTRE FONCIER DU QUEBEC						
No facture : 202401699709	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2024-06-18	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture						
	Date due : 2024-06-18						
	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	No commande :						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
2.00	\$	0.00	\$	0.00	\$	2.00	\$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	2.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2.00		2.00
C. Act. : Sans gestion de taxes			% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat  
 Informations sur les transactions

Page : 32  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendle@hobbs)

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	2.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	2.00 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>2.00 \$</b>	<b>2.00 \$</b>

**Grand Total**

<b>2.00 \$</b>	<b>2.00 \$</b>
----------------	----------------

No transaction : 12	Description facture : Recherches sur le registre foncier						
No fournisseur : IREG2	Nom : REGISTRE FONCIER DU QUEBEC						
No facture : 202401710597	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2024-06-18	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	Type de facturation : Facture						
	Date due : 2024-06-18						
	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	No commande :						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
2.00	\$	0.00	\$	0.00	\$	2.00	\$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	2.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2.00		2.00
C. Act. : Sans gestion de taxes			% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	2.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	2.00 \$

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 33  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendle@hobbs.com)

Total - Année : 2024, période : 7

2.00 \$	2.00 \$
<b>2.00 \$</b>	<b>2.00 \$</b>

Grand Total

No transaction : 13	Description facture : Recherches sur le registre foncier	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture				
No fournisseur : IREG2	Nom : REGISTRE FONCIER DU QUEBEC	No commande :					
No facture : 202401721325	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2024-06-19	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :					
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2024-06-19	No commande :					
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>				
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
5.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	5.00 \$	0.00 \$	5.00 \$	5.00 \$	0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	5.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5.00		5.00
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

Sommaire comptable de la facture

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	5.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	5.00 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>5.00 \$</b>	<b>5.00 \$</b>

Grand Total

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 34  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendle@hobbs.com)

Total - Année : 2024, période : 7

2.00 \$	2.00 \$
<b>2.00 \$</b>	<b>2.00 \$</b>

Grand Total

No transaction : 14	Description facture : Recherches sur le registre foncier	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture				
No fournisseur : IREG2	Nom : REGISTRE FONCIER DU QUEBEC	No commande :					
No facture : 202401711316	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2024-06-18	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :					
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2024-06-18	No commande :					
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>				
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
2.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	2.00 \$	0.00 \$	2.00 \$	2.00 \$	0.00 \$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	2.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2.00		2.00
C. Act. :	Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

Sommaire comptable de la facture

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	2.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	2.00 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>2.00 \$</b>	<b>2.00 \$</b>

Grand Total

No transaction : 15	Description facture : Recherches sur le registre foncier	Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture				
No fournisseur : IREG2	Nom : REGISTRE FONCIER DU QUEBEC	No commande :					
No facture : 202401725433	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2024-06-19	Facture périodique - Numéro de référence :	Description :					
Retenue sur contrat : Non	Date due : 2024-06-19	No commande :					
Modalité de paiement : Immédiatement	Date due retenue :	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>				
Mode de paiement : Cartes de crédit	Date de paiement :						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 35  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendle@hobbs.com)

1.00	\$	0.00	\$	0.00	\$	1.00	\$	0.00	\$	1.00	\$	1.00	\$	0.00	\$
------	----	------	----	------	----	------	----	------	----	------	----	------	----	------	----

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00		1.00
C. Act. : Sans gestion de taxes			% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

Sommaire comptable de la facture

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	1.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	1.00 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>1.00 \$</b>	<b>1.00 \$</b>

Grand Total

No transaction : 16	Description facture : Recherches sur le registre foncier						
No fournisseur : IREG2	Nom : REGISTRE FONCIER DU QUEBEC						
No facture : 202401745867	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2024-06-20	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description :						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	No commande :						
	Date due : 2024-06-20						
	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	Type de facturation : Facture						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
2.00	\$	0.00	\$	0.00	\$	2.00	\$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	2.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2.00		2.00
C. Act. : Sans gestion de taxes			% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat

Informations sur les transactions

Page : 36  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendle@hobbs.com)

Sommaire comptable de la facture

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	2.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	2.00 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>2.00 \$</b>	<b>2.00 \$</b>

Grand Total

No transaction : 17	Description facture : Recherches sur le registre foncier						
No fournisseur : IREG2	Nom : REGISTRE FONCIER DU QUEBEC						
No facture : 202401808762	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2024-06-27	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description :						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	No commande :						
	Date due : 2024-06-27						
	Date due retenue :						
	Date de paiement :						
	Type de facturation : Facture						
	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>						
	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
2.00	\$	0.00	\$	0.00	\$	2.00	\$

Détail

Répartition directe

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	2.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2.00		2.00
C. Act. : Sans gestion de taxes			% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Équip. :	

Sommaire comptable de la facture

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	2.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	2.00 \$

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

**Journal : Facturation achat**  
 Informations sur les transactions

Page : 37  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>	<b>2.00 \$</b>	<b>2.00 \$</b>
<b>Grand Total</b>	<b>2.00 \$</b>	<b>2.00 \$</b>

No transaction : 18	Description facture : Recherches sur le registre foncier						
No fournisseur : IREG2	Nom : REGISTRE FONCIER DU QUEBEC						
No facture : 202401832377	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2024-06-28	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	No commande :						
Date due : 2024-06-28	Type de facturation : Facture						
Date due retenue :							
Date de paiement :							
Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
2.00	\$ 0.00	\$ 0.00	\$ 2.00	\$ 0.00	\$ 2.00	\$ 2.00	\$ 0.00

**Détail**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	2.00	\$ 0.00	0.00	\$ 0.00	0.00	\$ 2.00	\$	2.00
C. Act. : Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%		Proj S-proj. :		Activité :		OT :	
								Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-120-05-459	Services techniques autres - Recherches	2.00 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	2.00 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>2.00 \$</b>	<b>2.00 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>2.00 \$</b>	<b>2.00 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

**Journal : Facturation achat**  
 Informations sur les transactions

Page : 38  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

No transaction : 25	Description facture : Fusée routière et bouchons 32dB						
No fournisseur : IRI0B1	Nom : Riobee Securite Inc.						
No facture : 402926	No adresse de paiement : 0						
Date facture : 2024-06-25	Facture périodique - Numéro de référence :						
Retenue sur contrat : Non	Description : Facturation						
Modalité de paiement : Immédiatement	Type de transaction : Facturation						
Mode de paiement : Cartes de crédit	No commande :						
Date due : 2024-06-25	Type de facturation : Facture						
Date due retenue :							
Date de paiement :							
Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	Paiement rapide <input type="checkbox"/>						
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
405.30	\$ 20.27	\$ 40.43	\$ 466.00	\$ 0.00	\$ 466.00	\$ 425.51	\$ 0.00

**Détail**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-220-00-649	Pièces et accessoires autres	405.30	\$ 5.00	20.27	\$ 9.98	40.43	\$ 466.00	\$	425.51
C. Act. : Avec gestion de taxes		% Com. : 0.00%		Proj S-proj. :		Activité :		OT :	
								Équip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-220-00-649	Pièces et accessoires autres	425.51 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	20.27 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	20.22 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	466.00 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>466.00 \$</b>	<b>466.00 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>466.00 \$</b>	<b>466.00 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

**Journal : Facturation achat**

Informations sur les transactions

Page : 35  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehbbs)

No transaction : 5	Description facture : Produit de nettoyage	Description :		Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture		
No fournisseur : IRONA3	Nom : RONA INC	No commande :					
No facture : X816360514865	No adresse de paiement : 0	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>		Paiement rapide <input type="checkbox"/>			
Date facture : 2024-07-02	Facture périodique - Numéro de référence :	Date due : 2024-07-02		Date due retenue :			
Retenue sur contrat : Non		Date de paiement :		Désengagement			
Modalité de paiement : Immédiatement							
Mode de paiement : Cartes de crédit							
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
61.30 \$	3.07 \$	6.11 \$	70.48 \$	0.00 \$	70.48 \$	64.35 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-390-00-660	Articles de nettoyage	61.30	5.00	3.07	9.98	6.11	70.48		64.35
C. Act. : Avec gestion de taxes			% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Equip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-390-00-660	Articles de nettoyage	64.35 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	3.07 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	3.06 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	70.48 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>70.48 \$</b>	<b>70.48 \$</b>

**Grand Total**

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

**Journal : Facturation achat**

Informations sur les transactions

Page : 40  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehbbs)

No transaction : 21	Description facture : eozou	Description :		Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture		
No fournisseur : IRONA3	Nom : RONA INC	No commande :					
No facture : X816180826860	No adresse de paiement : 0	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>		Paiement rapide <input type="checkbox"/>			
Date facture : 2024-06-14	Facture périodique - Numéro de référence :	Date due : 2024-06-14		Date due retenue :			
Retenue sur contrat : Non		Date de paiement :		Désengagement			
Modalité de paiement : Immédiatement							
Mode de paiement : Cartes de crédit							
<b>Montant av. tx</b>	<b>TPS</b>	<b>TVQ</b>	<b>Total</b>	<b>R.A.P.</b>	<b>C.A.P.</b>	<b>Dépense</b>	<b>Désengagement</b>
4.00 \$	0.20 \$	0.40 \$	4.60 \$	0.00 \$	4.60 \$	4.20 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-220-00-641	Articles de quincaillerie	4.00	5.00	0.20	9.98	0.40	4.60		4.20
C. Act. : Avec gestion de taxes			% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :		Equip. :	

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-220-00-641	Articles de quincaillerie	4.20 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	0.20 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	0.20 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	4.60 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>4.60 \$</b>	<b>4.60 \$</b>

**Grand Total**

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat  
 Informations sur les transactions

Page : 41  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

No transaction : 41	Description facture : Soudage bracket - patinoire	Description :		Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture		
No fournisseur : IOWM2	Nom : Soudage et usinage Outaouais mobile	No commande :					
No facture : 4419	No adresse de paiement : 0	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>		Paiement rapide <input type="checkbox"/>			
Date facture : 2024-06-17	Facture périodique - Numéro de référence :	Date due : 2024-06-17		Date due retenue :			
Retenue sur contrat : Non		Date de paiement :					
Modalité de paiement : Immédiatement							
Mode de paiement : Cartes de crédit							
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
296.00 \$	14.80 \$	29.53 \$	340.33 \$	0.00 \$	340.33 \$	310.76 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-701-27-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	296.00	5.00	14.80	9.98	29.53	340.33		310.76
C. Act. :	Centre Meredith exonéré	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Equip. :			

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Número du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-701-27-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	310.76 \$	0.00 \$
54-134-93-000	TPS intrants RT0002	14.80 \$	0.00 \$
54-135-93-000	TVQ intrants TQ0002	14.77 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	340.33 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>340.33 \$</b>	<b>340.33 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>340.33 \$</b>	<b>340.33 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat  
 Informations sur les transactions

Page : 42  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendlehobbs)

No transaction : 42	Description facture : Abonnement appel SMS urgence	Description :		Type de transaction : Facturation	Type de facturation : Facture		
No fournisseur : ITWIL1	Nom : TWLJLO	No commande :					
No facture : Z951737560	No adresse de paiement : 0	Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>		Paiement rapide <input type="checkbox"/>			
Date facture : 2024-07-11	Facture périodique - Numéro de référence :	Date due : 2024-07-11		Date due retenue :			
Retenue sur contrat : Non		Date de paiement :					
Modalité de paiement : Immédiatement							
Mode de paiement : Cartes de crédit							
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total	R.A.P.	C.A.P.	Dépense	Désengagement
48.85 \$	2.44 \$	4.87 \$	56.16 \$	0.00 \$	56.16 \$	51.28 \$	0.00 \$

**Détail**

**Répartition directe**

Poste comptable	Description	Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-141-00-494	Cotisations à des associations et abonnements	48.85	5.00	2.44	9.98	4.87	56.16		51.28
C. Act. :	Avec gestion de taxes	% Com. : 0.00%	Proj S-proj. :	Activité :	OT :	Equip. :			

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Número du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-141-00-494	Cotisations à des associations et abonnements	51.28 \$	0.00 \$
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	2.44 \$	0.00 \$
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	2.44 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	56.16 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>56.16 \$</b>	<b>56.16 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>56.16 \$</b>	<b>56.16 \$</b>

**Journal des comptes à payer**

Municipalité de Chelsea  
 Année comptable : 2024  
 Période comptable : Juillet  
 Référence du lot : MC 07/2024  
 Date du lot : 2024-07-31

Journal : Facturation achat  
 Informations sur les transactions

Page : 43  
 Date : 2024-09-04  
 Heure : 10:34:45  
 Numéro de lot : 2545  
 Rendle Hobbs Laura (l.rendle@hobbs)

No transaction : 26		Description facture : Formation - Cours UQO	
No fournisseur : 1UQO2		Nom : UQO   DFPC	
No facture : 201113		No adresse de paiement : 0	
Date facture : 2024-06-18		Facture périodique - Numéro de référence :	
Retenue sur contrat : Non		Description :	
Modalité de paiement : Immédiatement		Type de transaction : Facturation	
Mode de paiement : Cartes de crédit		Type de facturation : Facture	
Date due : 2024-06-18		No commande :	
Date due retenue :		Autocotisation : TPS <input type="checkbox"/> TVQ <input type="checkbox"/>	
Date de paiement :		Paiement rapide <input type="checkbox"/>	
Montant av. tx	TPS	TVQ	Total
183.29	\$ 0.00	\$ 0.00	\$ 183.29
			R.A.P. \$ 0.00
			C.A.P. \$ 183.29
			Dépense \$ 183.29
			Désengagement \$ 0.00

**Détail**

Répartition directe		Mnt av. Tx	% TPS	TPS	%TVQ	TVQ	Total	Déseng.	Dépense
02-130-00-454	Services de formation	183.29	\$ 0.00	0.00	\$ 0.00	0.00	\$ 183.29	\$	183.29
C. Act. : Sans gestion de taxes		% Com. : 0.00%		Proj S-proj. :		Activité : formation		OT :	Équip. :

**Sommaire comptable de la facture**

Année : 2024, période : 7

Numéro du poste comptable	Description	Débit	Crédit
02-130-00-454	Services de formation	183.29 \$	0.00 \$
55-131-09-000	Comptes a payer - Master Card	0.00 \$	183.29 \$
<b>Total - Année : 2024, période : 7</b>		<b>183.29 \$</b>	<b>183.29 \$</b>
<b>Grand Total</b>		<b>183.29 \$</b>	<b>183.29 \$</b>



# AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES

AOÛT 2024

## RECLASSIFICATIONS DES POSTES

### TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
02-110-00-310		2024-08-01	our combler manque de fonds formation conseil		635.39 \$
02-110-00-412		2024-08-01	our combler manque de fonds formation conseil		250.00 \$
02-110-00-454		2024-08-01	our combler manque de fonds formation conseil	1 368.12 \$	
02-110-00-610		2024-08-01	our combler manque de fonds formation conseil		250.00 \$
02-110-00-649		2024-08-01	our combler manque de fonds formation conseil		57.73 \$
02-110-00-670		2024-08-01	our combler manque de fonds formation conseil		175.00 \$
02-220-00-454		2024-08-22	Renflouement de poste hors-budget SSI		5 000.00 \$
02-220-00-610		2024-08-22	Renflouement de poste hors-budget SSI	1 000.00 \$	
02-220-01-525		2024-08-22	Renflouement de poste hors-budget SSI	4 000.00 \$	
02-701-27-412		2024-08-05	Service prof. opinion taxation fiscalité CM		4 245.00 \$
02-701-27-419		2024-08-05	Service prof. opinion taxation fiscalité CM	4 245.00 \$	

### REVENUS SUPPLÉMENTAIRES / AFFECTATIONS

Poste comptable	Description poste comptable	Date	Description	Augmentation	Augmentation
02-390-00-515		2024-08-22	Ensemble de fourches pour le tracteur		1 373.95 \$
02-390-00-725		2024-08-22	Ensemble de fourches pour le tracteur	1 373.95 \$	

01-000-00-000	Revenus	02-340-00-000	Transport - éclairage des rues
01-279-00-000	Autres revenus - autres	02-390-00-000	Transport - Autres
01-381-00-000	Autres transferts - fonctionnement	02-412-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, approvisionnement et traitement de l'eau potable
02-000-00-000	Charges	02-413-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, réseau de distribution de l'eau potable
02-110-00-000	Conseil	02-414-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, traitement des eaux usées
02-120-00-000	Greffé et application de la loi	02-415-00-000	Hygiène de milieu - eau & égout, réseau d'égout
02-130-00-000	Gestion financière et administrative	02-451-00-000	Hygiène de milieu - déchets domestiques et assimilés
02-141-00-000	Communications	02-490-00-000	Hygiène de milieu - autres
02-160-00-000	Gestion du personnel	02-610-00-000	Santé & bien être - aménagement, urbanisme et zonage
02-220-00-000	Sécurité incendie	02-631-00-000	Santé & bien être - biens patrimoniaux
02-320-00-000	Transport - voirie municipale	02-701-00-000	Loisirs & culture - activités récréatives
02-330-00-000	Transport - enlèvement de la neige	02-702-00-000	Loisirs & culture - activités culturelles
23-000-00-000	Investissement	03-110-00-000	Financement à long term des activités de fonctionnement
23-020-00-000	Administration générale	03-310-00-000	Affectation - activités d'investissement
23-030-00-000	Sécurité publique	21-000-00-000	Revenus
23-040-00-000	Transport	21-490-00-000	Autres revenus - autres
23-050-00-000	Hygiène de milieu	23-910-00-000	Affectation - réserves financières et fonds réservés
23-080-00-000	Loisirs & culture	23-920-00-000	Affectation - fond de roulement
23-610-00-000	Affectation - activités de fonctionnement	03-000-00-000	Conciliation à des fins fiscales
23-510-00-000	Financement à long term des activités d'investissement		



## Municipalité de Chelsea

100, chemin Old Chelsea, Chelsea QC J9B 1C1

Tél. : 819 827-1124 Téléc. : 819 827-2672

[www.chelsea.ca](http://www.chelsea.ca)

Réf. 114-203

### COMITÉ CONSULTATIF DES FINANCES ET SUIVI BUDGÉTAIRE (CCF)

Procès-verbal de la visioconférence du 13 mai 2024

Constatant qu'il y a quorum, M. Pierre Guénard, le président de ce comité, déclare la présente séance du comité consultatif des finances et suivi budgétaire (CCF) ouverte à 9h01

### FINANCE ADVISORY COMMITTEE AND BUDGET MONITORING (FAC)

Minutes of the May 13, 2024, by videoconference

Having noticed there is quorum, Mr. Pierre Guénard, Chair of this committee, declares the sitting of the Finance Advisory Committee and Budget Monitoring (FAC) opened at 9:01 a.m.

#### PRÉSENT

#### PRESENT

M. Pierre Guénard (Maire/Mayor) ~ M. Christopher Blais (Conseillère /Councillor) ~ M. Enrico Valente (Conseiller/Councillor)  
~ Sheena Ngalle Miano (Directrice Générale) ~ M. Robert Binette (directrice des finances) ~ Mme Laura Rendle Hobbs (employé municipal/municipal staff)

#### ABSENCE

#### ABSENT

#### 1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DE JOUR

#### 1.0 ADOPTION OF THE AGENDA

Les membres du CCF adoptent l'ordre du jour à l'unanimité.

The FAC adopted the agenda unanimously.

#### 2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL

#### 2.0 ADOPTION AND SIGNING OF MINUTES

Le procès-verbal de la rencontre tenue le 11 mars 2024 et le 8 avril 2024 par visioconférence, a été adopté à l'unanimité.

The minutes of the meeting held on March 11, 2024, and April 8, 2024, held by videoconference, were adopted unanimously.

#### 3.0 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

#### 3.0 FOLLOW-UP OF PREVIOUS MINUTES

Les membres du comité ont échangé des commentaires quant au suivi du procès-verbal du 8 avril 2024 et plus particulièrement sur les sujets suivants :

Committee members shared comments on the follow-up of April 8, 2024, minutes and more specifically on the following items:

- **Diversification des revenus**

On informe les membres qu'une présentation sera fait prochainement concernant les changements potentiels aux droits de mutations.

De plus, après plusieurs conversations avec les maires des autres municipalités, c'est noté qu'il y a encore des recherches à faire en ce qui concerne la proposition du nouveau règlement sur les redevances.

- **Diversification of revenues**

Members are informed that a presentation will soon be given regarding the potential changes to the transfer tax.

Also, after many conversations with mayors from other municipalities, it is noted that there is still research to be done regarding the proposed new by-law on development fees.

#### 4.0 SUIVI BUDGÉTAIRE / ÉTATS FINANCIERS

#### 4.0 BUDGET MONITORING / FINANCIAL STATEMENTS

- **Suivi budgétaire**

Le dernier suivi budgétaire est présenté aux membres du comité. On explique aux membres où nous sommes rendus avec les revenus et dépenses ainsi que certains éléments à regarder et les enjeux potentiels à ces écarts budgétaires.

Une des membres demande d'élaborer un peu plus sur la présentation des données.

On explique qu'il pourrait y avoir des contrôles mis en place afin d'atteindre nos objectifs budgétaires. Le service des finances garde un suivi très proche afin de s'assurer que l'on reste sur la bonne voie avec le budget.

- **Budget follow-up**

The latest budget follow-up is presented to committee members. We explain to committee member where we are at with revenues and expenses and that there are certain elements to watch, and the potential challenges of these budgetary gaps.

One of the members asks to elaborate a little more on the presentation of the data.

We explain that controls could be put in place to attain budgetary objectives. The finance department is keeping a close eye to assure that we stay on track with the budget.

Un des membres demande à quel moment serons-nous dans l'obligation de mettre des mesures en place si les écarts persistent. On note que nous aurons une meilleure idée de notre position budgétaire après la prochaine mise à jour de la MRC.

- **Audit 2023**  
Une brève mise à jour est donnée sur le progrès de l'audit 2023. La présentation du rapport financier au conseil est prévu pour le mois de juin.

One of the members ask at what point we would be obliged to put measures in place if the gaps persist. It is noted that we will have a better idea of our budgetary position after the next assessment role update is done.

- **2023 Audit**  
A brief update is given on the progress of the 2023 audit. The presentation of the financial statements to council is planned for June.

## 5.0 TAXES ET MAJ MRC

## 5.0 TAXES AND UPDATE OF THE MRC

- **MAJ 2, 2024**  
Les résultats de la dernière mise à jour de la MRC ainsi qu'un comparatif des revenus pour les mutations avec l'année 2023 est présenté aux membres.

- **Assessment role update 2, 2024**  
The results of the latest assessment role update and a comparison of the revenues for transfer tax in 2023 is presented to members.

## 6.0 MISE À JOUR CCN

## 6.0 UPDATE ON NCC

La cour d'appel à rejeter la demande de la municipalité concernant les PILT de la CCN.

The appeals court has rejected the municipality's concerning the PILT and the NCC

## 7.0 SUIVIS SUBVENTIONS

## 7.0 FOLLOW-UP ON GRANTS

- **Mise à jour - Recherches**  
Une mise à jour des recherches effectuées à ce jour est donnée aux membres.

Un des membres mentionne qu'une subvention substantielle est maintenant disponible de la MRC. Nos projets potentiels seront envoyés à la MRC sous peu à la suite de l'approbation du conseil.

- **Update – Research**  
An update on the research done to date is given to members.

A member mentions a substantial grant is now available from the MRC. Our potential projects will be sent to the MRC shortly after councils' approval.

## 8.0 SUIVIS RÉCLAMATIONS

## 8.0 FOLLOW-UP ON CLAIMS

Aucun point de discussion

No discussion points

## 9.0 MANDATS DONNÉS OU À OBTENIR DU CONSEIL

## 9.0 MANDATES TO OBTAIN OR GIVEN BY COUNCIL

- **Approbation des projets à soumettre pour la subvention MRC**

- **Approval of projects to be submitted for MRC grant**

## 10.0 AUTRES

## 10.0 OTHERS

- **Stationnement incitatif – Transcolline**  
Les membres discutent du stationnement incitatif sur le chemin Old Chelsea pour la Transcolline ainsi que l'entente à renouveler.

Un des membres mentionne que les critères pour le stationnement incitatif on changer cette année puisque la Transcolline sera maintenant une partie intégrante de la MRC. Le changement simplifiera le processus budgétaire et réalisera certaines économies.

Certaines suggestions ont été fait concernant le stationnement incitatif entre autres, réserver un certain nombre d'espace dans le stationnement de la MRC ainsi que quelques espaces au Centre des Visiteur du Park de la Gatineau sur le chemin Scott (ceci est déjà un arrêt de la Transcolline).

- **Incentive parking – Transcolline**  
Members discuss the incentive parking on Old Chelsea Road for the Transcolline and the agreement to be renewed.

A member mentions that the criteria for the incentive parking has changed this year as the Transcolline will now be an integral part of the MRC. This change will simplify the budget process and result in certain savings.

Certain suggestions are made concerning the incentive parking including reserving a certain number of parking spaces in the MRC parking lot as well as a few spaces at the Gatineau Park visitors center on Scott Street (it is already a stop for the Transcolline).

A meeting was also held with the Parish concerning negotiation of the agreement for the incentive parking.

Il y a également eu une rencontre avec la paroisse concernant la négociation de l'entente pour le stationnement incitatif.

- **Règlement – Stationnement payant**

Les membres du comité discutent de la possibilité de l'adoption d'un règlement de stationnement payant pour un meilleur contrôle du stationnement dans le Centre-Village.

Un des membres demande si un règlement est nécessaire afin d'imposer le stationnement payant sur rue. Le service de l'urbanisme sera consulté afin de confirmer le tout.

- **Suivi – Acquisition de terrain école**

Une évaluation conjointe du terrain sera faite par un tiers afin d'obtenir une évaluation équitable du terrain.

Une rencontre a également eu lieu afin de fixer les marges de reculs pour le terrain en fonction des critères requis.

- **By-law – Paid parking**

Committee members discuss the possibility of adopting a new by-law concerning paid parking in the town center to have better control over the parking situation.

A member asks if a by-law is necessary to impose paid street parking. The urban planning department will be consulted to confirm.

- **Follow-up acquiring land for school**

A joint evaluation will be done by a third party to obtain a fair valuation of the land.

A meeting was also held to establish the setbacks of the property according to the required criteria.

**11.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion aura lieu le 10 juin à 9h

**11.0 DATE AND TIME OF NEXT MEETING**

The next meeting will be held on June 10, at 9 a.m.

**12.0 LEVÉE DE LA RENCONTRE**

La rencontre est levée à 10h08

**12.0 ADJOURNMENT**

The meeting adjourns at 10:08 a.m.

**PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR**



.....  
Laura Rendle Hobbs, secrétaire

**RECORD OF MINUTES SUBMITTED BY**

**PROCÈS-VERBAL SIGNÉ PAR**



.....  
Pierre Guénard, président

**RECORD OF MINUTES SIGNED BY**



**COMITÉ CONSULTATIF DES  
FINANCES ET SUIVI BUDGÉTAIRE  
(CCF)**

**FINANCE ADVISORY  
COMMITTEE AND BUDGET  
MONITORING (FAC)**

Procès-verbal de la visioconférence du 17 juin 2024

Minutes of the June 17, 2024, by videoconference

Constatant qu'il y a quorum, M. Pierre Guénard, le président de ce comité, déclare la présente séance du comité consultatif des finances et suivi budgétaire (CCF) ouverte à 9h01

Having noticed there is quorum, Mr. Pierre Guénard, Chair of this committee, declares the sitting of the Finance Advisory Committee and Budget Monitoring (FAC) opened at 9:01 a.m.

**PRÉSENT**

**PRESENT**

M. Pierre Guénard (Maire/Mayor) ~ M. Enrico Valente (Conseiller/Councillor)  
~ Sheena Ngalle Miano (Directrice Générale) ~ M. Robert Binette (directrice des finances) ~ Mme Laura Rendle Hobbs (employé municipal/municipal staff)

**ABSENCE**

**ABSENT**

M. Christopher Blais (Conseillère /Councillor) ~

**1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DE JOUR**

**1.0 ADOPTION OF THE AGENDA**

Les membres du CCF adoptent l'ordre du jour à l'unanimité.

The FAC adopted the agenda unanimously.

**2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL**

**2.0 ADOPTION AND SIGNING OF MINUTES**

Le procès-verbal de la rencontre tenue le 13 mai 2024 par visioconférence, a été adopté à l'unanimité.

The minutes of the meeting held on May 13, 2024, held by videoconference, were adopted unanimously.

**3.0 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT**

**3.0 FOLLOW-UP OF PREVIOUS MINUTES**

Les membres du comité ont échangé des commentaires quant au suivi du procès-verbal du 13 mai 2024 et plus particulièrement sur les sujets suivants :

Committee members shared comments on the follow-up of May 13, 2024, minutes and more specifically on the following items:

- **Acquisition de terrains**  
Une rencontre a eu lieu avec le promoteur et une offre sera fait sous peu. Le financement est en place et une résolution sera passé à la séance du conseil pour l'achat du terrain.  
  
Un suivi est fait sur le progrès dans le dossier d'achat de terrain pour l'école primaire.
- **Diversification des revenus**  
Une présentation des options pour changements potentiels aux droits de mutations sera tenue pour les élus. Après cette rencontre nous serons mieux placés pour aller de l'avant avec les nouveaux éléments.  
  
Il y a encore des points à revoir en lien avec le règlement sur les redevances.

- **Acquisition of land**  
A meeting was had with the developer and an offer will be made shortly. Financing is in place and a resolution will be passed at council for purchase of the land  
  
A follow-up is done on the progress of the file for purchasing land for the primary school.
- **Diversification of revenues**  
A presentation of options for the potential changes to the transfer tax will be a held for elected officials. After this meeting, we will be in a better position to move forward with the new elements.  
  
There are still points to be reviewed with regards to the by-law on development fees.

**4.0 SUIVI BUDGÉTAIRE / ÉTATS FINANCIERS**

**4.0 BUDGET MONITORING / FINANCIAL STATEMENTS**

- **Suivi budgétaire mensuel**  
La prochaine mise à jour sera complétée à la fin du mois de juin. Une présentation du suivi budgétaire sera faite à la prochaine rencontre.
- **Audit 2023**  
Les états financiers ont été soumis la semaine passée dans le délai prescrit par la MAMH.

- **Monthly budgetary follow-up**  
The next update will be completed at the end of June. A budget follow-up presentation will be done at the next meeting.
- **2023 Audit**  
Financial statements were submitted last week within the delay prescribed by the MAMH.

**5.0 TAXES ET MAJ MRC****5.0 TAXES AND UPDATE OF THE MRC**

Aucun point de discussion

No discussion points

**6.0 MISE À JOUR CCN****6.0 UPDATE ON NCC**

Une brève mise à jour du le dossier est fait.

A brief update of the file is done.

**7.0 SUIVIS SUBVENTIONS****7.0 FOLLOW-UP ON GRANTS**

- **Suivi Rencontre - Arctech Accelerate**  
Il y a eu une rencontre avec la firme concernant les subventions disponibles pour les municipalités avec une concentration sur les subventions disponibles pour l'agrandissement d'usine. Dans les prochaines semaines, la firme effectuera des recherches et nous présenterons un rapport des programmes disponibles.

Après certaines rencontres concernant les subventions, c'est important de considérer nos priorités ainsi que les priorités gouvernementales afin de prendre avantage de tous les subventions possibles et d'assurer notre admissibilité.

- **Suivi – nouveaux subventions**  
La députée provinciale nous a envoyer une liste des subventions disponibles. Il y aurait peut-être des subventions intéressantes pour la célébration du 150<sup>e</sup> Chelsea ains que d'autre projet au sein de la municipalité.

- **Follow-up – Meeting with Arctech Accelerate**  
There was a meeting held with the firm concerning available grants for municipalities with a focus on grants for the enlargement of our plants. In the next few weeks, the firm will do the research and present a report with the available programs.

After certain meetings concerning grants, it is important to consider our priorities and the governments priorities so we may take advantage of all possible grants and ensure our admissibility.

- **Follow-up – new grants**  
The provincial MP sent us a list of available grants. There may be some interesting grants for the Chelsea 150<sup>th</sup> and other projects within the municipality.

**8.0 SUIVIS RÉCLAMATIONS****8.0 FOLLOW-UP ON CLAIMS**

Aucun point de discussion

No discussion points

**9.0 MANDATS DONNÉS OU À OBTENIR DU CONSEIL****9.0 MANDATES TO OBTAIN OR GIVEN BY COUNCIL**

- **Orientation sur changements aux droits de mutations**
- **Orientation on changes to transfer tax**

**10.0 AUTRES****10.0 OTHERS**

- **Infrastructures**  
En vue du prochain budget nous devons nous positionner sur nos projets d'infrastructures à venir ainsi que les impacts sur la population. Le site choisi par le gouvernement pour le nouvel hôpital régional doit être suivi de près car cela peut avoir les enjeux majeurs sur notre périmètre urbain et notre planification d'infrastructures.

- **Infrastructures**  
In view of the next budget, we must position ourselves on our upcoming infrastructure projects and their impacts on the population. The site chosen for the new regional hospital must be closely followed as it could have major impacts on our urban perimeter and our infrastructure planning.

**11.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION****11.0 DATE AND TIME OF NEXT MEETING**

La prochaine réunion aura lieu le 19 août 2024 à 9h

The next meeting will be held on August 19, at 9 a.m.

**12.0 LEVÉE DE LA RENCONTRE****12.0 ADJOURNMENT**

La rencontre est levée à 9h44

The meeting adjourns at 9:44 a.m.

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR

RECORD OF MINUTES SUBMITTED BY



.....  
Laura Rendle Hobbs, secrétaire

PROCÈS-VERBAL SIGNÉ PAR

RECORD OF MINUTES SIGNED BY



.....  
Pierre Guénard, président



**COMITÉ CONSULTATIF  
D'URBANISME ET DE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Procès-verbal de la réunion du 21 août 2024

**PLANNING AND SUSTAINABLE  
DEVELOPMENT ADVISORY  
COMMITTEE**

Minutes of the August 21<sup>st</sup>, 2024, Meeting

Constatant qu'il y a quorum, Mme Kimberly Chan, présidant cette réunion extraordinaire, déclare la présente séance du Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable (CCUDD) ouverte à 18h04.

Having noticed that there is quorum, Ms. Kimberly Chan, presiding over this extraordinary meeting, declares this sitting of the Planning and Sustainable Development Advisory Committee (PSDAC) open at 6:04 p.m.

**PRÉSENTS**

**PRESENT**

Christopher Blais (conseiller / councillor) ~ Kimberly Chan (conseillère / councillor)  
Nicole Desroches ~ Benoît Delage ~ Matthew Smith ~ Marc Monette ~ George Claydon ~ David Shantz (membres / members)  
Michel Beaulne ~ Caroline Jean (employés municipaux / Municipal Officers)

**ABSENTS**

**REGRETS**

Ryan Gallant (membre / member)

**AUTRES**

**OTHERS**

Aucun / Nil

**1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1.0 ADOPTION OF THE AGENDA**

IL EST PROPOSÉ par M. Marc Monette, appuyé par M. George Claydon et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette assemblée soit adopté tel que présenté.

IT IS PROPOSED by Mr. Marc Monette, seconded by Mr. George Claydon, and resolved that the agenda governing this meeting be adopted as presented.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

**2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL**

**2.0 ADOPTION AND SIGNING OF THE MINUTES**

**2.1 Réunion ordinaire du 3 juillet 2024**

**2.1 Ordinary meeting held on July 3, 2024**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. Matthew Smith et résolu que le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 3 juillet 2024 soit par la présente adopté tel que présenté.

IT IS PROPOSED by Ms. Nicole Desroches, seconded by Mr. Matthew Smith, and resolved that the minutes of the ordinary meetings held on July 3, 2024, be adopted as presented.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

3.0 PÉRIODE DES QUESTIONS	3.0 QUESTION PERIOD
Les requérants pour les dossiers 5.1, 5.2, et 6.1 étaient présents pour présenter leur demande et répondre aux questions des membres du CCUDD.	Applicants for items 5.1, 5.2, and 6.1 were present to present their request and answer questions from the members of the PSDAC.
4.0 DEMANDES MULTIPLES	4.0 MULTIPLE REQUESTS
Aucune	None
5.0 DÉROGATION MINEURE	5.0 MINOR EXEMPTION
<p><b>5.1 2024-20044</b>  <b>Lot 6 164 228 au cadastre du Québec</b>  <b>97, chemin Marc-Aurèle-Fortin</b></p>	<p><b>5.1 2024-20044</b>  <b>Lot 6 164 228 of the Québec cadastre</b>  <b>97, chemin Marc-Aurèle-Fortin</b></p>
<p>ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 164 228 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 97, chemin Marc-Aurèle-Fortin, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de régulariser un trottoir d'une largeur de 1,5 m, plutôt que de 1 m et un trottoir localisé à 0 m de la ligne latérale de la propriété, plutôt qu'à 0,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22;</p> <p>ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 16 août 2024 par le Service d'urbanisme et du développement durable;</p> <p>IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. David Shantz et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder cette demande de dérogation mineure, et ce, en faveur du lot 6 164 228 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 97, chemin Marc-Aurèle-Fortin, conditionnellement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– l'accord du voisin;</li> <li>– l'utilisation de matériau plus perméable qui n'affectera pas le drainage entre propriétés.</li> </ul> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>WHEREAS the owner of the property known as lot 6 164 228 in the cadastre of Québec, property also known as being 97, chemin Marc-Aurèle-Fortin, has presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption in order to regularize a sidewalk with a width of 1.5 m, rather than 1 m and a sidewalk located 0 m from the property side line, rather than 0.5 m, as stipulated in zoning by-law number 1215-22;</p> <p>WHEREAS the members have read the analysis report submitted on August 16, 2024, by the Planning and Sustainable Development Department;</p> <p>IT IS THEREFORE PROPOSED by Ms. Nicole Desroches, seconded by Mr. David Shantz and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends to the municipal council to grant this request for minor exemptions, in favor of lot 6 164 228 in the cadastre of Québec, property also known as 97, chemin Marc-Aurèle-Fortin, conditional upon:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– the agreement of the neighbor;</li> <li>– the use of more permeable material which will not affect drainage between properties.</li> </ul> <p>ADOPTED UNANIMOUSLY</p>
<p><b>5.2 2024-20046</b>  <b>Lot 2 635 596 au cadastre du Québec</b>  <b>3, chemin Valleyview</b></p>	<p><b>5.2 2024-20046</b>  <b>Lot 2 635 596 of the Québec cadastre</b>  <b>3, chemin Valleyview</b></p>
<p>ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 635 596 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 3, chemin Valleyview, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin d'autoriser la construction d'un garage à 2,86 m de la ligne latérale de propriété, plutôt qu'à 4,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22;</p>	<p>WHEREAS the owner of the property known as lot 2 635 596 in the cadastre of Québec, property also known as being 3 chemin Valleyview, has presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption in order to authorize the construction of a garage 2.86 m from the side property line, rather than 4.5 m, as stipulated in zoning by-law number 1215-22.</p>

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 16 août 2024 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. George Claydon, appuyé par M. Benoît Delage et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder cette demande de dérogation mineure, et ce, en faveur du lot 2 635 596 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 3, chemin Valleyview.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**5.3            2024-20047**  
**Lot 5 695 738 au cadastre du Québec**  
**193, chemin d'Old Chelsea**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 5 695 738 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 193, chemin d'Old Chelsea, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin régulariser une aire de stationnement à 1,36 m de la ligne latérale de propriété, plutôt qu'à 1,5 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 16 août 2024 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. George Claydon, appuyé par Mme Nicole Desroches et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder cette demande de dérogation mineure, et ce, en faveur du lot 5 695 738 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 193, chemin d'Old Chelsea.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**5.4            2024-20048**  
**Lot 2 636 008 au cadastre du Québec**  
**457, route 105**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 636 008 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 457, route 105, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin d'autoriser une superficie totale de bâtiments accessoires supérieure à 75 mètres carrés, alors que le règlement de zonage numéro 1215-22 limite cette superficie à 75 mètres carrés;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 16 août 2024 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. George Claydon, appuyé par M. David Shantz et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder cette demande de dérogation mineure, et ce, en faveur

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on August 16, 2024, by the Planning and Sustainable Development Department;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. George Claydon, seconded by Mr. Benoît Delage and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends to the municipal council to grant this request for minor exemptions, in favor of lot 2 635 596 in the cadastre of Québec, property also known as 3, chemin Valleyview.

ADOPTED UNANIMOUSLY

**5.3            2024-20047**  
**Lot 5 695 738 of the Québec cadastre**  
**193, chemin d'Old Chelsea**

WHEREAS the owner of the property known as lot 5 695 738 in the cadastre of Québec, property also known as being 193, chemin d'Old Chelsea, has presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption in order to regularize a parking area at 1.36 m from the side property line, rather than 1.5 m, as stipulated in zoning by-law number 1215-22.

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on August 16, 2024, by the Planning and Sustainable Development Department;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. George Claydon, seconded by Ms. Nicole Desroches and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends to the municipal council to grant this request for minor exemptions, in favor of lot 5 695 738 in the cadastre of Québec, property also known as 193, chemin d'Old Chelsea.

ADOPTED UNANIMOUSLY

**5.4            2024-20048**  
**Lot 2 636 008 of the Québec cadastre**  
**457, route 105**

WHEREAS the owner of the property known as lot 2 636 008 in the cadastre of Québec, property also known as being 457, route 105, has presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption in order to authorize a total area of accessory buildings greater than 75 square meters, while zoning by-law number 1215-22 limits this area to 75 square meters;

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on August 16, 2024, by the Planning and Sustainable Development Department;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. George Claydon, seconded by Mr. David Shantz and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends to the municipal council to grant this request for minor exemptions,

du lot 2 636 008 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 457, route 105, conditionnellement à :

- L'implantation des bâtiments proposés doit être effectuée conformément au plan soumis, dans la cour arrière;
- En plus des bâtiments accessoires existants reliés par abris d'auto, un maximum de trois (3) bâtiments accessoires additionnels sera autorisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**5.5 2024-20049**  
**Lot 5 702 135 au cadastre du Québec**  
**233, chemin Ladyfield**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 5 702 135 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 233, chemin Ladyfield, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de régulariser des escaliers construits à 1,32 m de la ligne avant de propriété, plutôt qu'à 1,4 m, tel que stipulé au règlement de zonage numéro 1215-22;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 16 août 2024 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. Marc Monette, appuyé par Mme Nicole Desroches et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'accorder cette demande de dérogation mineure, et ce, en faveur du lot 5 702 135 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 233, chemin Ladyfield.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

in favor of lot 2 636 008 in the cadastre of Québec, property also known as 457, route 105, conditional upon:

- The location of the proposed buildings must be carried out in accordance with the plan submitted, in the backyard;
- In addition to the existing accessory buildings connected by carports, a maximum of three (3) additional accessory buildings will be authorized.

ADOPTED UNANIMOUSLY

**5.5 2024-20049**  
**Lot 5 702 135 of the Québec cadastre**  
**233 chemin Ladyfield**

WHEREAS the owner of the property known as lot 5 702 135 in the cadastre of Québec, property also known as being 233, chemin Ladyfield, has presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption to regularize stairs built 1.32 m from the front property line, rather than 1.4 m, as stipulated in zoning by-law number 1215-22.

WHEREAS the members have read the analysis report submitted on August 16, 2024, by the Planning and Sustainable Development Department;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. Marc Monette, seconded by Ms. Nicole Desroches and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends to the municipal council to grant this request for minor exemptions, in favor of lot 5 702 135 in the cadastre of Québec, property also known as 233, chemin Ladyfield.

ADOPTED UNANIMOUSLY

## **6.0 PIIA**

**6.1 2024-20041**  
**Lot 6 376 161 du cadastre du Québec**  
**11, chemin Notch**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 376 161 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 11, chemin Notch a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'aménager un parc d'eau;

ATTENDU QUE la construction proposée doit être conforme aux critères du règlement 1218-22 sur les PIIA;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 16 août 2024 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. George Claydon, appuyé par Mme Nicole Desroches et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'approuver, cette demande de PIIA sur le lot 6

## **6.0 SPAIP**

**6.1 2024-20041**  
**Lot 6 376 161 of the Québec cadastre**  
**11, chemin Notch**

WHEREAS the owner of lot 6 376 161 of the Québec cadastre, property also known as 11 chemin Notch, has presented to the Municipality of Chelsea a request for the approval of a site planning and architectural integration program in order to laying out a splash pad;

WHEREAS the proposed construction must comply with the criteria of by-law 1218-22 on SPAIP;

WHEREAS the members read the analysis report submitted on August 16th, 2024, by the Planning and Sustainable Development Department;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. George Claydon, seconded by Ms. Nicole Desroches and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends to Municipal Council the approval of this request for a SPAIP on

376 161 du cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 11, chemin Notch, conditionnellement à :

- la plantation d'arbres près du parc d'eau;
- l'utilisation de matériaux naturels, plutôt que du gazon synthétique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**6.2 2024-20045**  
**Lots 6 164 161, 6 164 162, 2 735 315, 2 635 784, 2 635 786**  
**du cadastre du Québec**  
**Intersection sud-ouest des chemins d'Old Chelsea et**  
**Jean-Paul-Lemieux**

ATTENDU QUE le propriétaire des lots 6 164 161, 6 164 162, 2 735 315, 2 635 784, 2 635 786 au cadastre du Québec, propriétés également connues comme étant situées à l'intersection sud-ouest des chemins d'Old Chelsea et Jean-Paul-Lemieux, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de modification au plan d'implantation et d'intégration architecturale de la phase 2 du projet Ruisseau Chelsea approuvé le 3 octobre 2023, afin de modifier les balcons du troisième étage pour les bâtiments multifamiliaux et les lampadaires dans les projets intégrés;

ATTENDU QUE le projet proposé doit être conforme aux critères du règlement 1218-22 sur les PIIA;

ATTENDU QUE les membres ont pris connaissance du rapport d'analyse soumis le 16 août 2024 par le Service d'urbanisme et du développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. Marc Monette, appuyé par Mme Nicole Desroches et résolu que le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable recommande au conseil municipal d'approuver, cette demande de modification du PIIA approuvé le 3 octobre 2023 sur les lots 6 164 161, 6 164 162, 2 735 315, 2 635 784, 2 635 786 du cadastre du Québec, propriétés également connues comme étant situées à l'intersection sud-ouest des chemins d'Old Chelsea et Jean-Paul-Lemieux, afin de modifier les balcons du troisième étage pour les bâtiments multifamiliaux et les lampadaires dans les projets intégrés, conditionnellement à ce que les poteaux de tous les balcons soient de la même couleur que le revêtement extérieur foncé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

lot 6 376 161 of the Québec cadastre, property also known as 11 chemin Notch, conditional upon:

- the planting of trees near the splash pad;
- the use of natural materials, rather than synthetic grass.

ADOPTED UNANIMOUSLY

**6.2 2024-20045**  
**Lots 6 164 161, 6 164 162, 2 735 315, 2 635 784, 2 635 786**  
**of the Québec cadastre**  
**Southwest intersection of chemin d'Old Chelsea and**  
**Jean-Paul-Lemieux**

WHEREAS the owner of lots 6 164 161, 6 164 162, 2 735 315, 2 635 784, 2 635 786 in the Québec cadastre, properties also known as being located at the southwest intersection of chemins Old Chelsea and Jean-Paul-Lemieux, submitted to the Municipality of Chelsea a request for modification to the site planning and architectural integration programme for phase 2 of the Ruisseau Chelsea project approved on October 3, 2023, in order to modify the third-floor balconies for multi-family buildings and the streetlights in integrated projects;

WHEREAS the proposed project must comply with the criteria of by-law 1218-22 on SPAIP;

WHEREAS the members have reviewed the analysis report submitted on August 16, 2024 by the Planning and Sustainable Development Department;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. Marc Monette, seconded by Ms. Nicole Desroches and resolved that the Planning and Sustainable Development Advisory Committee recommends that the municipal council approve this request to modify the PIIA approved on October 3, 2023 on lots 6 164 161, 6 164 162, 2 735 315, 2 635 784, 2 635 786 of the Québec cadastre, properties also known as being located at the southwest intersection of chemins d' Old Chelsea and Jean-Paul-Lemieux, in order to modify the third floor balconies for multi-family buildings and the streetlights in integrated projects, provided that the posts of all balconies are the same colour as the dark exterior cladding.

ADOPTED UNANIMOUSLY

<b>7.0</b>	<b>USAGES CONDITIONNELS</b>	<b>7.0</b>	<b>CONDITIONAL USES</b>
	Aucun		None
<b>8.0</b>	<b>PPCMOI</b>	<b>8.0</b>	<b>SBCMOP</b>
	Aucun		None

<b>9.0</b>	<b>RÈGLEMENTS D'URBANISME</b>	<b>9.0</b>	<b>PLANNING BY-LAWS</b>
	Aucun		None
<b>10.0</b>	<b>INFORMATION DU CONSEIL</b>	<b>10.0</b>	<b>FEEDBACK FROM COUNCIL</b>
<b>10.1</b>	<b>Session ordinaire du 20 août 2024</b>	<b>10.1</b>	<b>August 20<sup>th</sup>, 2024, ordinary meeting</b>
	Présentation des dossiers soumis au CCUDD du 3 juillet 2024 et déposés à la session ordinaire du conseil municipal du 20 août 2024.		Presentation of the files submitted to the PSDAC on July 3 <sup>rd</sup> , 2024, and tabled at the ordinary session of the municipal council on August 20, 2024.
<b>11.0</b>	<b>AUTRE</b>	<b>11.0</b>	<b>OTHER</b>
	Aucun		None
<b>12.0</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>	<b>12.0</b>	<b>ADJOURNMENT</b>
	IL EST PROPOSÉ par M. George Claydon, appuyé par M. Benoit Delage et résolu que cette rencontre soit levée à 19h47.		IT IS PROPOSED by Mr. George Claydon, seconded by Mr. Benoit Delage, and resolved that this meeting be adjourned at 7: 47 p.m.
	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ		ADOPTED UNANIMOUSLY

**PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR**

**MINUTES SUBMITTED BY**

.....  
Signature de l'employé municipal / Signature of the Municipal Officer

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

**MINUTES APPROVED BY**

.....  
Kimberly Chan, Présidente / Chair

**5) e) À VENIR**

**6) SERVICES ADMINISTRATIFS /  
ADMINISTRATIVE SERVICES**

## **6.1) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**

**Session ordinaire du 1 octobre 2024 / October 1, 2024, ordinary sitting**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1325-24 – RÈGLEMENT MODIFIANT  
LES TAUX DU DROIT DE MUTATION APPLICABLES AUX TRANSFERTS  
DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 500 000,00 \$**

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 2 de la *Loi concernant les droits de mutations immobilières* (RLRQ, c. D-15.1), la Municipalité peut, par règlement, fixer un taux supérieur pour toute tranche de la base d'imposition du droit de mutation qui excède 500 000,00 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité travaille sur différentes initiatives de diversification des revenus;

ATTENDU QUE la Municipalité désire modifier le taux applicable pour les tranches de la base d'imposition du droit de mutation qui excède 500 000,00 \$ établi selon le règlement numéro 1080-18;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement fut donné lors de la session régulière du conseil tenue le 10 septembre 2024 et que le projet fut présenté et déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le « Règlement numéro 1325-24 – Règlement modifiant les taux du droit de mutation applicables aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000,00 \$ » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1325-24**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LES TAUX DU DROIT DE MUTATION  
APPLICABLES AUX TRANSFERTS DONT LA BASE D'IMPOSITION  
EXCÈDE 500 000,00 \$**

**ATTENDU QU'EN** vertu de l'article 2 de la *Loi concernant les droits de mutations immobilières* (RLRQ, c. D-15.1), la Municipalité peut, par règlement, fixer un taux supérieur pour toute tranche de la base d'imposition du droit de mutation qui excède 500 000,00 \$;

**ATTENDU QUE** la Municipalité travaille sur différentes initiatives de diversification des revenus;

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire modifier le taux applicable pour les tranches de la base d'imposition du droit de mutation qui excède 500 000,00 \$ établi selon le règlement numéro 1080-18;

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 10 septembre 2024 et que le projet de règlement a été présenté et déposé à cette même séance;

**EN CONSÉQUENCE**, le conseil décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1 : PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2 : TERMINOLOGIE**

- 2.1 Loi** : la *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières* (RLRQ, c. D-15.1)
- 2.2 Base d'imposition** : la base d'imposition du droit de mutation au sens du deuxième alinéa de l'article 2 de la Loi.
- 2.3 Transfert** : un transfert au sens de l'article 1 de la Loi.
- 2.4 Municipalité** : Municipalité de Chelsea

**ARTICLE 3: TAUX DU DROIT DE MUTATION APPLICABLE AUX  
TRANSFERTS DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 500 000,00 \$**

Les taux du droit de mutation sur le transfert d'un immeuble pour la tranche de la base d'imposition excédant 500 000,00 \$ sont fixés comme suit :

- 500 001,00 \$ à 750 000,00 \$ est de 2,25 %
- 750 001,00 \$ et plus est de 3,0 %

**ARTICLE 4 : REMPLACEMENT**

Le présent règlement remplace à toutes fins que de droit tout autre règlement à cet effet, dès l'entrée en vigueur.

**ARTICLE 5 : ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024.

**DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC, ce 1<sup>er</sup> octobre 2024.**

\_\_\_\_\_  
Me Sheena Ngalle Miano  
Directrice générale et greffière-trésorière

\_\_\_\_\_  
Pierre Guénard  
Maire

DATE DE L'AVIS DE MOTION : 10 septembre 2024

DATE DE L'ADOPTION : 1 octobre 2024

RÉSOLUTION NUMÉRO : XXX-24

DATE DE PUBLICATION :

## **6.2) CONTRATS / CONTRACTS**

Session ordinaire du 1 octobre 2024 / Octobre 1, 2024, ordinary sitting

**OCTROI DU CONTRAT POUR DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN  
SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES  
(REPLACE ET ABROGE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 75-23)**

ATTENDU QUE le système de traitement des eaux usées de la propriété portant le numéro de lot 2 635 669 n'est pas conforme;

ATTENDU QUE selon les articles 25.1 et 95 de la *Loi sur les compétences municipales*, toute municipalité locale peut, aux frais du propriétaire de l'immeuble, procéder à l'installation d'un système de traitement des eaux usées d'une résidence isolée pour le rendre conforme;

ATTENDU QUE selon l'article 96 de la *Loi sur les compétences municipales*, toute somme due à la municipalité à la suite de son intervention, est assimilée à une taxe foncière si la créance est reliée à un immeuble et si le débiteur est le propriétaire de cet immeuble;

ATTENDU QUE le Service de l'urbanisme et du développement durable a procédé à une demande de prix auprès de deux (2) entrepreneurs pour l'installation d'un système de traitement des eaux usées sur ladite propriété;

ATTENDU QUE suite à cette demande de prix, une soumission a été reçue dans les délais prescrits, soit le [REDACTED] 2024:

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>	<b>PRIX (taxes nettes)</b>

ATTENDU QUE le Service de l'urbanisme et du développement durable a procédé à l'analyse de la soumission reçue;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie [REDACTED] est conforme et recommandée par le Service de l'urbanisme et du développement durable;

ATTENDU QUE le prix soumis par la compagnie [REDACTED] au montant de [REDACTED] \$, incluant les taxes, pour l'installation d'un système de traitement des eaux usées représente un montant net de [REDACTED] \$;

ATTENDU QUE les coûts reliés à l'installation d'un système de traitement des eaux usées sur la propriété portant le numéro de lot 2 635 669 seront facturés sur le compte de taxes municipales du propriétaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller [REDACTED], appuyé par la conseillère/le conseiller [REDACTED] et résolu que le conseil octroie le contrat pour l'installation d'un système de traitement des eaux usées sur la propriété portant le numéro de lot 2 635 669 à la compagnie [REDACTED] pour un montant de [REDACTED] \$, incluant les taxes.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE tous les coûts reliés à l'installation d'un système de traitement des eaux usées sur la propriété portant le numéro de lot 2 635 669 seront facturés sur le compte de taxes municipales du propriétaire.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'abroger et remplacer la résolution numéro 75-23 adoptée le 14 mars 2023.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire suivant 02-470-00-999 (Dépenses exécution jugement – Installation septique).

**Session ordinaire du 1 octobre 2024 / October 1, 2024, ordinary sitting**

**PROLONGEMENT DU CONTRAT POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET  
LA DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR  
UNE PÉRIODE D'UN MOIS**

ATTENDU QUE par la résolution numéro 174-23, le conseil a octroyé un contrat à la compagnie 2963-2072 Québec inc. (Service sanitaire Richard Lanthier) pour la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles au montant de 1 709 500,04 \$, incluant les taxes, pour une durée de dix-sept (17) mois, soit jusqu'au 31 décembre 2024;

ATTENDU QUE par la résolution numéro 268-24, le conseil a octroyé le nouveau contrat pour la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles à la compagnie Location Martin-Lalonde inc. et que le contrat débute le 1<sup>er</sup> février 2025;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable a demandé à la compagnie 2963-2072 Québec inc. (Service sanitaire Richard Lanthier) de prolonger le contrat actuel pour une période d'un mois, soit jusqu'au 31 janvier 2025;

ATTENDU QUE la compagnie 2963-2072 Québec inc. (Service sanitaire Richard Lanthier) a accepté de prolonger leur contrat jusqu'au 31 janvier 2025 aux mêmes conditions établies au cahier des charges daté du 4 mai 2023 et au même montant mensuel de 101 236,92 \$, incluant les taxes, qui représente un montant net de 92 442,81 \$;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable recommande le prolongement du contrat pour la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles pour une période d'un mois et qu'il sera payé par le budget de fonctionnement 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil autorise le prolongement du contrat pour la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles pour une durée d'un mois au montant de 101 236,92 \$, incluant les taxes, à la compagnie 2963-2072 Québec inc. (Service sanitaire Richard Lanthier).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront budgétés en 2025 pour les postes budgétaires suivants :

02-451-10-446 (Contrat de cueillette / Déchets domestiques)  
02-451-90-446 (Contrat de cueillette / Gros meubles, etc.)  
02-452-10-446 (Contrat de cueillette / Matières recyclables)  
02-452-35-446 (Contrat de cueillette / Matières compostables)

### **6.3) AUTORISATIONS, PAIEMENTS / AUTHORIZATIONS, PAYMENTS**

## **6.3) a) À VENIR**

## **6.5) MANDATS / MANDATES**

**Session ordinaire du 1 octobre 2024 / October 1, 2024, ordinary sitting**

**MANDAT DE TROIS ANS À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC  
POUR L'ACHAT DE CARBURANTS EN VRAC**

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea présente une demande d'adhésion en cours de contrat à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de joindre son regroupement d'achats et le contrat octroyé suite à l'appel d'offres publics #CAR-2025, pour un achat regroupé de différents en vrac de différents carburants (essences, diesels et mazouts);

ATTENDU QUE l'article 14.7.1 du Code municipal :

- Permet à une municipalité de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de biens meubles;
- Précise que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- Précise que le présent processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer les carburants (essences, diesels et mazouts) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récéité au long;

QUE la Municipalité de Chelsea joint le regroupement d'achats de l'UMQ pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2028, pour assurer son approvisionnement en différents carburants (essences, diesels et mazouts) nécessaires aux activités de notre organisation municipale;

QU'UN contrat d'une durée de trois (3) ans, sera octroyé selon les termes prévus au document d'appel d'offres et des lois applicables;

QUE la Municipalité confie à l'UMQ le pouvoir de bénéficier ou non de l'option de renouvellement prévue au contrat et de prendre la décision en son nom;

QUE la Municipalité s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, le formulaire d'inscription en ligne qui visera à connaître les quantités annuelles des divers types de carburants dont elle prévoit avoir besoin;

QUE la Municipalité s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

QUE la Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, basé sur les quantités de carburants requis par notre organisation municipale. Il est entendu que l'UMQ facturera trimestriellement l'adjudicataire d'un frais de gestion de 0,0055 \$ (0,55 ¢) par litre acheté aux organisations membres de l'UMQ et de 0,0100 \$ (1,0 ¢) par litre acheté aux non-membres de l'UMQ;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'UMQ.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

## **6.6) DIVERS / VARIOUS**

**Session ordinaire du 1 octobre 2024 / October 1, 2024, ordinary sitting**

**MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 86-23 CONCERNANT LA  
CRÉATION DU COMITÉ SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA  
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

ATTENDU QUE le projet de loi 64, *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (LQ 2021 c 25), sanctionné le 22 septembre 2021, modernise l'encadrement applicable à la protection des renseignements personnels dans diverses lois, dont la *Loi sur l'accès aux documents d'organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 8.1 du projet de Loi 64, il y a lieu de créer, par résolution, le Comité sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels, et de nommer les membres qui le compose;

ATTENDU QUE le comité fut créé le 14 mars 2023 par le biais de la résolution numéro 86-23 et qu'il y a lieu de mettre à jour les membres du comité;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 8 du projet de Loi 64, la personne ayant la plus haute autorité au sein de l'organisme public veille à y assurer le respect et la mise en œuvre de la présente loi et que ces fonctions peuvent être déléguées par écrit, en tout ou en partie, à un membre de l'organisme public ou à un membre du personnel de direction;

ATTENDU QUE ce comité relève de la personne déléguée, qu'il se compose de la personne responsable de l'accès aux documents, de celle responsable de la protection des renseignements personnels et de toute autre personne dont l'expertise est requise, incluant, le cas échéant, le responsable de la sécurité de l'information et le responsable de la gestion documentaire;

ATTENDU QUE ledit comité est chargé de soutenir le responsable délégué dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations, en vertu de la loi, et qu'il exerce aussi les fonctions qui lui sont confiées par la présente loi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu de modifier la résolution numéro 86-23 pour nommer les personnes suivantes pour siéger au sein de ce comité :

- la Directrice générale et greffière-trésorière
- le Directeur des services juridiques et du greffe et responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels
- la Greffière adjointe
- la Technicienne en documentation
- la Responsable des communications

**Session ordinaire du 1 octobre 2024 / October 1, 2024, ordinary sitting**

**MANDAT À LA DIRECTION GÉNÉRALE ET AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, DES INFRASTRUCTURES ET DE LA MOBILITÉ DURABLE POUR L'ÉLABORATION D'UNE « APPROCHE VISION ZÉRO »**

ATTENDU QUE la vie et la santé de toutes les personnes qui vivent et voyagent dans la Municipalité sont notre priorité absolue, et que personne ne devrait mourir ou être gravement blessé en circulant dans les rues de notre Municipalité;

ATTENDU que la mobilité et vie active et un des cinq piliers stratégiques du Plan Stratégique 2040 de la Municipalité, un pilier qui vise entre autres à garantir la sécurité du réseau municipal pour encourager la mobilité durable;

ATTENDU QU'adopter une politique vision zéro qui vise à améliorer la sécurité routière est une des recommandations clés dans le Plan d'action du Plan directeur du transport actif 2021-2026 de la Municipalité de Chelsea;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite mettre en place une « Approche Vision Zéro » qui vise à réduire à zéro le nombre de décès et blessures graves, laquelle permettrait d'améliorer la sécurité de tous par différents moyens;

ATTENDU QUE pour y arriver, la Municipalité souhaite élaborer un plan et repenser la stratégie à l'égard de la sécurité routière sur son territoire afin de prioriser la sécurité de tous par différents moyens, que ce soit en réduisant la vitesse, en sensibilisant les citoyens pour favoriser un comportement sécuritaire ou en sécurisant les routes grâce à une conception et des aménagements appropriés, entre autres;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite éliminer toutes collisions sur la route et protéger les personnes les plus vulnérables, tels que piétons, enfants, aînés, cyclistes et motocyclistes, ainsi que tous les usagers de la route;

ATTENDU QUE la sécurité routière est un défi de taille qui nécessite un travail de collaboration continu entre la Municipalité et ses partenaires;

ATTENDU QU'UNE « Approche Vision Zéro » peut contribuer à un environnement routier plus sûr pour tous;

ATTENDU QUE « l'Approche Vision Zéro » repose sur les concepts clés suivants :

- repenser le système de transport de manière à ce qu'il soit conçu pour prévenir toute collision qui peut être évitée, et minimiser les conséquences de celles inévitables;
- prendre des décisions basées sur des faits;
- poser des actions portant sur les causes mêmes des collisions, l'objectif étant d'éliminer les risques à la source pour tous les usagers de la route;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu de mandater la Direction générale et le Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable pour l'élaboration d'une « Approche Vision Zéro ».

**Session ordinaire du 1 octobre 2024 / October 1, 2024, ordinary sitting**

**AUTORISATION – DÉPÔT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC –  
DEMANDE AU FONDS MUNICIPAL D'ACTION JURIDIQUE – VOLET III –  
SOUTIEN FINANCIER CONCERNANT L'INTIMIDATION OU LE  
HARCÈLEMENT ENVERS LES ÉLU(E)S ET LES  
EMPLOYÉ(E)S MUNICIPAUX (FMAJ)**

ATTENDU QUE le harcèlement et l'intimidation au sein de la Municipalité de Chelsea peuvent entraîner des conséquences graves sur la santé mentale et physique des élu(e)s et employé(e)s, ainsi que sur l'ambiance de travail et la productivité globale;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea est déterminée à offrir un environnement de travail respectueux et sécuritaire pour tous les élu(e)s et employé(e)s;

ATTENDU QUE la Municipalité a d'ailleurs adopté une politique favorisant la prévention de la violence (incivilité, intimidation et harcèlement) le 9 août 2022, laquelle s'appuie sur la *Charte des droits et libertés de la personne* et s'inscrit dans le cadre de la *Loi sur les normes du travail*;

ATTENDU QUE la *Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions* a été sanctionnée le 6 juin 2024 à l'Assemblée Nationale du Québec;

ATTENDU QUE la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail* a été sanctionné le 21 mars 2024 à l'Assemblée Nationale du Québec et que plusieurs obligations en découlent pour les municipalités, comme celle d'agir à différents niveaux sur la prévention et la prise en charge du harcèlement et de la violence en milieu de travail;

ATTENDU QUE nous souhaitons entreprendre des démarches légales contre un citoyen afin de faire face à des comportements de harcèlement et d'intimidation éprouvés;

ATTENDU QUE ces démarches peuvent engendrer des coûts juridiques significatifs qui pourraient mettre en péril nos ressources financières;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu d'autoriser la Municipalité de Chelsea à effectuer une demande d'aide financière en vertu du Volet III – Soutien financier concernant l'intimidation ou le harcèlement envers les élu(e)s et employé(e)s municipaux – couvert par le Fonds municipal d'action juridique (FMAJ) auprès de l'Union des municipalités du Québec afin de protéger les élu(e)s et employé(e)s et de maintenir un environnement de travail sain dans le cadre du litige avec un citoyen.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **7) URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE / PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT**

## **7.1) DÉROGATIONS MINEURES / MINOR EXEMPTIONS**

## 7.1) a) À VENIR

**Session ordinaire du 1 octobre 2024 / October 1, 2024, ordinary sitting**

**DÉROGATION MINEURE – SUPERFICIE TOTALE DES BÂTIMENTS  
ACCESSOIRES – 891, CHEMIN DU LAC-MEECH – DISTRICT ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 029 953 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 891, chemin du Lac-Meech, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin d'autoriser une superficie totale de 129,58 mètres carrés pour des bâtiments accessoires, alors que le règlement de zonage numéro 1215-22 limite cette superficie à 95 mètres carrés;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 11 septembre 2024;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 16 septembre 2024, indiquant que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil recevra les commentaires de toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyé par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution, et que le conseil accorde la demande de dérogation mineure sur le lot 3 029 953 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 891, chemin du Lac-Meech, afin d'autoriser une superficie totale de 129,58 mètres carrés pour des bâtiments accessoires, alors que le règlement de zonage numéro 1215-22 limite cette superficie à 95 mètres carrés.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**7.2) PLANS D'IMPLANTATION ET  
D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE /  
SITE PLANNING AND  
ARCHITECTURAL INTEGRATION  
PROGRAMS**

**Session ordinaire du 1 octobre 2024 / October 1, 2024, ordinary sitting**

**PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE –  
ENSEIGNE RATTACHÉE – 185, CHEMIN D'OLD CHELSEA – DISTRICT  
ÉLECTORAL 2**

ATTENDU QUE la propriétaire du lot 6 546 606 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 185, chemin d'Old Chelsea a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin d'autoriser l'installation d'une enseigne rattachée pour le commerce « Halo Studio Pilates »;

ATTENDU QUE les dimensions, la localisation, la forme, le design, le format du message, la couleur, et les matériaux de l'enseigne s'harmonisent à l'architecture du bâtiment;

ATTENDU QUE l'enseigne proposée doit être conforme aux critères du règlement numéro 1218-22 sur les PIIA;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 11 septembre 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution et que le conseil approuve, en vertu du règlement numéro 1218-22 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, un PIIA pour une enseigne rattachée, au 185, chemin d'Old Chelsea, et ce, conformément :

- à la demande numéro 2024-20052;
- aux détails de l'enseigne, soumis par courriel le 6 septembre 2024.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **7.5) RÉGLEMENTATION / LEGISLATION**

**Session ordinaire du 1 octobre 2024 / October 1, 2024, ordinary sitting**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1326-24 – RÈGLEMENT MODIFIANT  
CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO  
1215-22 – CONDITIONS D'APPROBATION D'UN LOGEMENT ADDITIONNEL**

ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 1215-22 est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QU'IL y a eu des demandes pour permettre des logements additionnels de plus de 90 m<sup>2</sup>;

ATTENDU QU'IL y a présentement une crise du logement et que les caves et sous-sols sont souvent des espaces sous-utilisés;

ATTENDU QUE, de ces faits, il y a lieu d'alléger les conditions à rencontrer pour aménager un logement additionnel à même une habitation unifamiliale isolée afin d'augmenter leur nombre et ainsi accroître l'offre de logements locatifs et intergénérationnels sur l'ensemble du territoire;

ATTENDU QUE la modification du règlement de zonage proposée est conforme au plan d'urbanisme numéro 1214-22 de la Municipalité de Chelsea et au schéma d'aménagement et de développement en vigueur de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 3 juillet 2024;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance du conseil tenue le 20 août 2024 et que le projet a été présenté et déposé à cette même séance;

ATTENDU QU'UNE assemblée publique de consultation s'est tenue le 16 septembre 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le « Règlement numéro 1326-24 – Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 1215-22 – Conditions d'approbation d'un logement additionnel », soit et est par la présente adopté.

QU'il soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE GATINEAU

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

## RÈGLEMENT NUMÉRO 1326-24

### RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1215-22 – CONDITIONS D'APPROBATION D'UN LOGEMENT ADDITIONNEL

**ATTENDU QUE** le règlement de zonage numéro 1215-22 est entré en vigueur le 29 novembre 2022;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chelsea a adopté le règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

**ATTENDU QU'IL** y a eu des demandes pour permettre des logements additionnels de plus de 90 m<sup>2</sup>;

**ATTENDU QU'IL** y a présentement une crise du logement et que les sous-sols sont souvent des espaces sous-utilisés;

**ATTENDU QUE**, de ces faits, il y a lieu d'alléger les conditions à rencontrer pour aménager un logement additionnel à même une habitation unifamiliale isolée afin d'augmenter leur nombre et ainsi accroître l'offre de logements locatifs et intergénérationnels sur l'ensemble du territoire;

**ATTENDU QUE** la modification du règlement de zonage proposée est conforme au plan d'urbanisme numéro 1214-22 de la municipalité de Chelsea et au schéma d'aménagement et de développement en vigueur de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation lors de sa réunion ordinaire du 3 juillet 2024;

**ATTENDU QU'UN** avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance du conseil tenue le 20 août 2024 et que le projet a été présenté et déposé à cette même séance;

**ATTENDU QU'UNE** assemblée publique de consultation s'est tenue le 16 septembre 2024;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé que le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

#### **ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante de ce règlement.

#### **ARTICLE 2**

Le paragraphe 4 de l'article 2.4.4 actuel intitulé « Logement additionnel », de la section 2.4 « Classification des usages supplémentaires à un usage habitation » est remplacé par le paragraphe 4 suivant :

4. La superficie maximale du logement additionnel est de 100 mètres carrés, calculée à partir de l'intérieur des murs, à l'exception d'un logement additionnel situé dans une cave ou un sous-sol pour lequel aucune superficie maximale ne s'applique;

**ARTICLE 3**

L'article 2.4.4 actuel intitulé « Logement additionnel », de la section 2.4 « Classification des usages supplémentaires à un usage habitation » est modifié par l'ajout du paragraphe 10 suivant :

- 10. L'aménagement d'un logement additionnel à l'intérieur d'une habitation existante dont la superficie de plancher est supérieure à 300 m<sup>2</sup> est autorisé, à la condition que l'aménagement du logement additionnel n'a pas l'effet d'augmenter l'emprise au sol de l'habitation existante.

**ARTICLE 4**

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

**DONNÉ à Chelsea, Québec, ce 1<sup>er</sup> jour du mois d'octobre 2024.**

\_\_\_\_\_  
Me Sheena Ngalle Miano,  
Directrice générale et greffière-trésorière

\_\_\_\_\_  
Pierre Guénard,  
Maire

DATE DE L'AVIS DE MOTION : ..... 20 août 2024

DATE DE L'ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT : 20 août 2024

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION :..... 16 septembre 2024

DATE DE L'ADOPTION : ..... 1 octobre 2024

NUMÉRO DE RÉOLUTION : ..... .....

DATE CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC :... .....

DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS D'ENTRÉE EN  
VIGUEUR :..... .....

## **7.6) DIVERS / VARIOUS**

**Session ordinaire du 1 octobre 2024 / October 1, 2024, ordinary sitting**

**MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 346-22 CONCERNANT LE  
COMITÉ SUR LES DEMANDES DE DÉMOLITION (CDD)**

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté lors de la session du conseil du 3 novembre 2020 le règlement numéro 1166-20 régissant les demandes de démolition sur le territoire de la Municipalité de Chelsea;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 148.0.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, un conseil qui a adopté un règlement régissant les demandes de démolition doit constituer un comité ayant pour fonctions d'étudier les demandes de démolition;

ATTENDU QU'EN vertu de ce même article, ce comité doit être formé de trois membres du conseil désignés pour un an par le conseil et que leur mandat est renouvelable;

ATTENDU QUE le conseil a nommé sur le CDD la conseillère Mme Kimberly Chan (présidente), le conseiller M. Dominic Labrie et le Maire M. Pierre Guénard, par le biais de la résolution 346-22 adoptée le 6 décembre 2022;

ATTENDU QU'IL y a lieu de remplacer la conseillère Kimberly Chan sur le CDD;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu de remplacer la conseillère Kimberly Chan par la personne suivante :

- ..... conseillère/conseiller

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseiller Dominic Labrie et le Maire Pierre Guénard siègent toujours au CDD.

IL EST DE PLUS RÉSOLU de nommer la conseillère/le conseiller ..... à titre de président(e).

**9) TRAVAUX PUBLICS, INFRASTRUCTURES ET  
MOBILITÉ DURABLE / PUBLIC WORKS,  
INFRASTRUCTURE AND SUSTAINABLE MOBILITY**

**Session ordinaire du 1 octobre 2024 / October 1, 2024, ordinary sitting**

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ  
DURABLE DE RÉDUIRE LA VITESSE SUR LA ROUTE 105 SUD**

ATTENDU QUE le Ministère des Transports et de la Mobilité durable est responsable de la route 105, du chemin d'Old Chelsea à la limite sud de la Municipalité de Chelsea;

ATTENDU QUE la Municipalité est soucieuse de la sécurité des citoyens qui empruntent cette route, vu le nombre grandissant de familles sur son territoire, que le sentier récréatif la Voie Verte Chelsea traverse la route 105 et qu'un nouveau développement est en cours de réalisation;

ATTENDU QUE l'article 491 du Code de la sécurité routière du Québec interdit à un enfant de moins de 12 ans de circuler à bicyclette sur un chemin public de plus de 50 km/h à moins qu'il ne soit sur une piste cyclable ou accompagné d'un adulte;

ATTENDU QUE l'absence d'une piste cyclable en bordure de la route et d'accotements adéquats mettent à risque la sécurité de tous;

ATTENDU QUE le 5 juillet 2022 et le 6 septembre 2016, la Municipalité a adopté des résolutions afin de faire la demande officielle au ministère pour diminuer la vitesse sur ce tronçon;

ATTENDU QU'UN radar pédagogique a été installé en collaboration avec le Ministère visant à encourager les conducteurs à diminuer leur vitesse et à sensibiliser tous les usagers de la route à l'adoption de comportements sécuritaires;

ATTENDU QUE des analyses ont également été effectuées tenant compte du débit journalier de circulation, de la fréquence et gravité des accidents en raison de la vitesse, de la présence de conditions particulières responsables de problèmes de sécurité, entre autres;

ATTENDU QUE la route 105 a fait plusieurs victimes au fil des années;

ATTENDU QUE plusieurs rencontres ont eu lieu avec divers intervenants du Ministère des Transports et de la Mobilité durable au sujet de la vitesse pratiquée dans cette portion de la route;

ATTENDU QUE le Ministère a déjà fait des exceptions à la règle du 70 km/h dans d'autres municipalités sur le même type de route;

ATTENDU QUE le Comité Mobilité Chelsea a été créé pour favoriser une saine collaboration dans le domaine des transports sur le territoire de Chelsea et que des rencontres ont lieu périodiquement, où les représentants de la Municipalité ainsi que ceux du Ministère se rencontrent pour discuter de divers enjeux et dossiers en cours;

ATTENDU QUE le Ministère s'est engagé à analyser la possibilité de réduire la vitesse à cet endroit lors d'une rencontre tenue en juin 2024;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une pétition des résidents en août 2024 à cet effet mettant en lumière les nombreux facteurs de danger de circuler sur ce tronçon de la route 105, tant pour les marcheurs, cyclistes que les automobilistes;

ATTENDU QUE le transport actif et sécuritaire est une préoccupation majeure pour la Municipalité de Chelsea, et le conseil a adopté un Plan directeur de transport actif ainsi qu'un plan stratégique dans lequel on retrouve un pilier stratégique de « mobilité et vie active » axé sur un réseau de transport sécuritaire et accessible à tous;

ATTENDU QUE la vitesse a été réduite à 50 km/h sur la route 105 du chemin d'Old Chelsea, en direction nord, jusqu'au chemin Saint-Clément;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que la Municipalité de Chelsea demande au Ministère des Transports et de la Mobilité durable de réévaluer la circulation et la sécurité de ce tronçon de la route 105 et reconsidérer la demande initiale de réduction de la vitesse à 50 km/h.

**10) LOISIRS, SPORT, CULTURE ET VIE  
COMMUNAUTAIRE / RECREATION, SPORTS,  
CULTURE AND COMMUNITY LIFE**

**Session ordinaire du 1 octobre 2024 / October 1, 2024, ordinary sitting**

**MODIFICATION DU NOM DU COMITÉ DE GESTION DES CIMETIÈRES  
HISTORIQUES DE CHELSEA**

ATTENDU QUE le 27 octobre 2004, la Municipalité de Chelsea fut déclarée propriétaire du lot 2 635 547 au cadastre du Québec, soit le Cimetière protestant d'Old Chelsea;

ATTENDU QUE le 2 octobre 2017, la Société historique de la Vallée de la Gatineau a procédé au transfert de propriété du Cimetière des Pionniers situé au 587, route 105 à Chelsea connu comme étant le lot 2 636 051 au cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le mandat actuel du comité de gestion des cimetières est le suivant;

*« Le mandat du comité de gestion des cimetières est de soumettre des recommandations au conseil municipal concernant la préservation, la mise en valeur, ainsi que la gestion financière, humaine et matérielle du Cimetière protestant d'Old Chelsea et du Cimetière des Pionniers, de même que le Cénotaphe et ce conformément au statut de monuments historiques stipulés au règlement 335 de la Municipalité de Chelsea. »*

ATTENDU QUE lors de la dernière rencontre des membres du comité de gestion des cimetières historiques de Chelsea tenue le 19 juin 2024, les membres ont proposé à l'unanimité que le comité ait un nom qui reflète davantage leur mandat;

ATTENDU QUE les membres proposent que le nouveau nom du comité soit « Comité consultatif des cimetières historiques de Chelsea »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil municipal approuve le nouveau nom du comité, soit le « Comité consultatif des cimetières historiques de Chelsea ».

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Session ordinaire du 1 octobre 2024 / October 1, 2024, ordinary sitting**

**AMÉNAGEMENT D'ACCÈS PUBLICS À LA RIVIÈRE GATINEAU DANS LES  
SECTEURS DE FARM POINT ET DU CHEMIN BURNETT**

ATTENDU QUE le projet d'accès public à l'eau est une priorité du conseil municipal qui est conscient de la forte demande pour de tels aménagements de la part des citoyens de la Municipalité de Chelsea depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE qu'une consultation publique a eu lieu en 2021 sur l'aménagement des berges à Farm Point et révèle que des aménagements modestes sont à privilégier;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire également officialiser un accès au chemin Burnett;

ATTENDU QUE la Société de sauvetage du Québec a été mandatée à l'automne 2023 de faire l'évaluation de ces deux sites appartenant à la Municipalité de Chelsea soit le site situé dans le secteur Farm Point, entre le parc et le centre communautaire, ainsi que le secteur du chemin Burnett;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que les sites en question, soit celui dans le secteur de Farm Point situé entre le parc et le centre communautaire, et celui dans le secteur du chemin Burnett soient rendus officiels pour l'aménagement d'accès publics à l'eau et mandate l'administration municipale d'élaborer un plan de mise en œuvre afin de rendre ces accès sécuritaires et accessibles en 2025, tout en minimisant l'impact sur les voisins et en aménageant des espaces de stationnement sécuritaires.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

## **11) SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY**

**Session ordinaire du 1 octobre 2024 / Octobre 1, 2024, ordinary sitting**

**PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES**

ATTENDU QUE le Ministère de la Sécurité publique du Québec déclare la semaine du 6 au 12 octobre 2024, la Semaine de la prévention des incendies;

ATTENDU QUE le thème de la Semaine de la prévention des incendies est « *Le premier responsable, c'est toi!* »;

ATTENDU QUE durant la Semaine de prévention des incendies, les services d'incendies du pays renseignent le grand public sur les dangers du feu et la bonne manière de se protéger contre l'incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_, appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu de proclamer la semaine du 6 au 12 octobre 2024 « Semaine de la prévention des incendies » dans la Municipalité de Chelsea.

**Session ordinaire du 1 octobre 2024 / Octobre 1, 2024, ordinary sitting**

**INTÉGRATION DES EMPLOYÉS MATRICULES 253 ET 255**

ATTENDU QUE par la résolution numéro 106-24 datée du 12 mars 2024, le Service de sécurité incendie procédait à l'embauche de plusieurs nouveaux pompiers et pompières;

ATTENDU QUE par la résolution numéro 249-24, la pompière Justine Dumas et le pompier Adam Magnan Roberge reportaient leur intégration au plus tard le 12 mars 2025;

ATTENDU QU'APRÈS avoir communiqué avec le Directeur du Service de sécurité incendie, Monsieur Charles Ethier, ils sont prêts à débiter leur intégration au sein du service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que sur la recommandation du Directeur du Service de sécurité incendie, Monsieur Charles Ethier, Madame Justine Dumas et Monsieur Adam Roberge Magnan débutent leur intégration dès le 1<sup>er</sup> octobre 2024.

**Session ordinaire du 1 octobre 2024 / October 1, 2024, ordinary sitting**

**LEVÉE DE LA SESSION**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ ,  
appuyé par la conseillère/le conseiller \_\_\_\_\_ et résolu que cette session  
ordinaire soit levée.